

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

## Année 2025



**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES**  
**Rue du Mémorial du Génie – 54 200 ECROUVES**  
**Tél : 03 83 43 23 76**

Conformément au décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.



## LEXIQUE

CC2T : Communauté de Communes Terres Toulaises  
OMr : Ordures Ménagères résiduelles  
PAV : Point d'Apport Volontaire  
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères  
TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative  
RS : Redevance Spéciale  
BOM : Bennes à Ordures Ménagères  
JRM : Journaux – Revues - Magazines  
REP : Responsabilité Elargie du Producteur  
DDS : Déchets Diffus Spécifiques  
PEHD : PolyEthylène Haute Densité  
PET : PolyEthylène Téréphtalate  
PCNC : Papiers Cartons Non Complexés  
GM : Gros de Magasins  
DALIM : Déchets ALIMentaires  
PLPDMA : Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

## Table des matières

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>I- Les chiffres du service.....</b>                                                | <b>6</b>  |
| <b>II- Le périmètre de la CC2T .....</b>                                              | <b>9</b>  |
| <i>II- 1- Historique de la création de la CC2T .....</i>                              | <i>9</i>  |
| <i>II- 2- La tarification .....</i>                                                   | <i>10</i> |
| II-2- 1- Usagers soumis à la TEOMi .....                                              | 11        |
| II-2- 2- Usagers exonérés de la TEOMi .....                                           | 11        |
| II-2- 3- Redevance spéciale .....                                                     | 11        |
| <b>III- Le calendrier des collectes .....</b>                                         | <b>12</b> |
| <b>IV- Les ordures ménagères résiduelles .....</b>                                    | <b>14</b> |
| <i>IV- 1- La collecte en porte-à-porte (PàP) .....</i>                                | <i>14</i> |
| IV-1- 1- Camions de collecte PàP .....                                                | 14        |
| IV-1- 2- Bacs pucés.....                                                              | 14        |
| <i>IV- 2- La collecte en points d'apports volontaire à ordures ménagères .....</i>    | <i>15</i> |
| IV-2- 1- Conteneurs à ordures ménagères .....                                         | 15        |
| IV-2- 2- Camion de collecte PAV .....                                                 | 16        |
| <i>IV- 3- Les données de collecte.....</i>                                            | <i>17</i> |
| <i>IV- 4- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées .....</i>          | <i>17</i> |
| <i>IV- 5- L'élimination des ordures ménagères résiduelles .....</i>                   | <i>19</i> |
| <b>V- La collecte sélective des recyclables.....</b>                                  | <b>20</b> |
| <i>V- 1- Les différents flux de recyclables.....</i>                                  | <i>20</i> |
| V-1- 1- Les emballages plastiques, métaux et briques alimentaires (dit EMB) .....     | 20        |
| V-1- 2- Les papiers-cartons .....                                                     | 21        |
| V-1- 3- Le verre .....                                                                | 22        |
| V-1- 4- Les gros cartons bruns .....                                                  | 22        |
| <i>V- 2- La collecte .....</i>                                                        | <i>22</i> |
| V-2- 1- L'organisation sur le territoire.....                                         | 22        |
| V-2- 2- Les données d'exploitation des collectes de recyclables .....                 | 25        |
| V-2- 3- Les quantités de recyclables collectées .....                                 | 26        |
| <i>V- 3- La prise en charge des recyclables collectés .....</i>                       | <i>27</i> |
| V-3- 1- Le tri en usine des emballages.....                                           | 27        |
| V-3- 2- Le tri en usine des papiers-cartons .....                                     | 31        |
| V-3- 3- Les refus de tri des recyclables .....                                        | 32        |
| V-3- 4- Le recyclage du verre .....                                                   | 33        |
| <i>V- 4- La vente des matières .....</i>                                              | <i>33</i> |
| <b>VI- Les déchèteries .....</b>                                                      | <b>35</b> |
| <i>VI- 1- Les déchèteries intercommunales de Toul et de Fontenoy-Gondreville.....</i> | <i>35</i> |
| VI-1- 1- Horaires d'ouverture .....                                                   | 36        |
| VI-1- 2- Les tonnages collectés .....                                                 | 37        |
| <i>VI- 2- Le traitement des déchets de déchèterie .....</i>                           | <i>39</i> |
| <i>VI- 3- Les déchèteries extra-communautaires .....</i>                              | <i>39</i> |
| <i>VI- 4- La déchèterie pour les professionnels .....</i>                             | <i>40</i> |
| <i>VI- 5- La collecte des encombrants sur appel .....</i>                             | <i>40</i> |
| <b>VII- Les biodéchets .....</b>                                                      | <b>41</b> |
| <i>VII- 1- Les déchets verts .....</i>                                                | <i>42</i> |
| VII-1- 1- Les déchèteries vertes et aires d'accueil aménagées.....                    | 43        |
| VII-1- 2- Site d'accueil et de traitement – site de Domgermain.....                   | 45        |
| VII-1- 3- Aires locales d'accueil de déchets verts .....                              | 46        |
| VII-1- 4- Synthèse des tonnages de déchets verts gérés.....                           | 47        |

|                                                                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>VII- 2- Les déchets alimentaires</i> .....                                                                  | 47        |
| VII-2- 1- Les composteurs individuels.....                                                                     | 48        |
| VII-2- 2- Les composteurs partagés .....                                                                       | 48        |
| VII-2- 3- Les conteneurs de déchets alimentaires (DALIM) .....                                                 | 50        |
| <b>VIII- Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures</b> .....                            | <b>52</b> |
| <b>IX- Récapitulatif des Déchets Ménagers Assimilés (DMA)</b> .....                                            | <b>52</b> |
| IX- 1- Définition des DMA .....                                                                                | 52        |
| IX- 2- Evolutions des tonnages.....                                                                            | 53        |
| IX- 3- Répartition des flux de déchets collectés en 2025 .....                                                 | 54        |
| <b>X- Les données financières 2025</b> .....                                                                   | <b>55</b> |
| X- 1- Organigramme des marchés du service .....                                                                | 56        |
| X- 2- Coûts globaux du service déchets .....                                                                   | 57        |
| X- 3- Analyse des coûts .....                                                                                  | 58        |
| X-3- 1- Répartition par postes de coûts.....                                                                   | 58        |
| X-3- 2- Coût aidé .....                                                                                        | 58        |
| X-3- 3- Répartition du coût aidé HT .....                                                                      | 59        |
| X-3- 4- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, € HT par hab .....                       | 60        |
| X-3- 5- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, € HT/t .....                             | 61        |
| X- 4- Impacts financiers des erreurs de tri (coûts € HT/T) .....                                               | 63        |
| <b>XI- Le Programme Local de Prévention des Déchets</b> .....                                                  | <b>64</b> |
| XI- 1- Axe du réemploi.....                                                                                    | 64        |
| XI-1- 1- Les Repairs Cafés.....                                                                                | 64        |
| XI-1- 2- Le bungalow de la récup' .....                                                                        | 65        |
| XI- 2- Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet » ..... | 65        |
| XI- 3- Les couches lavables.....                                                                               | 66        |
| XI- 4- Education à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe).....                                 | 67        |
| XI-4- 1- Programme « Tous éco-citoyens » .....                                                                 | 67        |
| XI-4- 2- Interventions diverses.....                                                                           | 67        |
| XI- 5- Bonnes pratiques des entreprises .....                                                                  | 68        |
| XI- 6- Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes.....                                        | 68        |
| XI- 7- Réduction des imprimés publicitaires.....                                                               | 68        |
| XI- 8- Promotion du compostage individuel et partagé.....                                                      | 68        |
| XI-8- 1- Compostage individuel .....                                                                           | 68        |
| XI-8- 2- Compostage partagé.....                                                                               | 68        |
| XI- 9- Promotion du jardinage au naturel.....                                                                  | 69        |
| <b>XII- Annexes</b> .....                                                                                      | <b>69</b> |
| XII- 1- Liste des composteurs partagés.....                                                                    | 70        |
| XII- 2- Animations de sensibilisation.....                                                                     | 72        |
| XII- 3- Les revues de presse .....                                                                             | 75        |
| XII-3- 1- Animations de sensibilisation au tri.....                                                            | 75        |
| XII-3- 2- Aménagement des sites de gestion des déchets verts.....                                              | 86        |
| XII-3- 3- Thématiques stratégiques déchets.....                                                                | 88        |
| XII- 4- Actions de communication .....                                                                         | 94        |
| XII-4- 1- Campagne sur les incivilités.....                                                                    | 94        |
| XII-4- 2- Réalisation de supports .....                                                                        | 95        |

## I- Les chiffres du service

Habitants

**44 293 (population municipale)**

Redevance spéciale (RS) :

**247 adresses d'administrations**, de collectivités et d'associations en RS pour la collecte des ordures ménagères, dont 19 avec une collecte toutes les semaines (C1)

**49 adresses de professionnels** en RS pour la collecte des ordures ménagères, dont 18 avec une collecte toutes les semaines (C1)

**4 adresses collectées en déchets alimentaires**

**155 adresses bénéficiant de la collecte des cartons bruns en porte-à-porte**

Equipements de collecte et pré-collecte :

**2 déchèteries, 62 399 entrées**

**4 déchèteries vertes, 6 sites de dépose**

**1 site de dépose et traitement des déchets verts**

**397 conteneurs aériens**

**318 conteneurs (semi)enterrés**

**16 885 bacs pucés**

Collecte :

**57 071 km parcourus pour la collecte des ordures ménagères résiduelles** (soit +23% par rapport à 2024)

**98 201 km effectués pour la collecte des emballages recyclables** (soit -2% par rapport à 2024, malgré une forte incidence pour la collecte des cartons en porte-à-porte)

**39 000 km réalisés pour la collecte du verre** (soit - 3 % par rapport à 2024)

**9 783 km** pour la collecte des déchets alimentaires (soit +77 % en partie du fait des 2 collectes estivales)

**Au global : +4 % de kilomètres.**

Tonnages éliminés :

**6 539 tonnes d'ordures ménagères résiduelles**

**376 tonnes de refus de tri**

**2 309 tonnes de déchets de déchèterie** (2 222 t de tout venant et 87 tonnes de DDS)

Tonnages valorisés :

## L'essentiel de l'année 2025

### Changements au 1<sup>er</sup> janvier 2025

⇒ **Revalorisation du taux de TEOM de 6,60 % à 6,89%**

### Problématique de qualité du tri du flux des emballages

Courant février, le centre de tri des emballages nous alerte sur la qualité dégradée du flux des emballages qui lui est livré.

Afin de comprendre ce qu'il se passe des tests sont menés, des contrôles sont faits aux différentes étapes de la collecte.

Il s'avère que le problème vient essentiellement de la qualité du tri fait par les habitants, souvent contaminé par des ordures ménagères ou des déchets de déchèterie.

Un amalgame fort est fait entre emballages et plastiques / recyclables, ainsi qu'entre point d'apport volontaire et déchèterie. Le constat est fait de la présence de nombreux objets imbriqués.

Afin d'améliorer la situation, une campagne de communication sur Totems aux points d'apport volontaire est menée de juin à décembre afin d'informer les habitants sur les coûts réels pour la collectivité du non-respect des consignes et l'impact résultant pour les habitants.

L'intégralité des étiquettes de consignes collées sur les conteneurs ont été mises à jour avec l'ajout des interdictions.

Des campagnes de fouilles des dépôts et de l'intérieur des conteneurs sont mises en place. Les habitants identifiés qui dégradent délibérément l'espace public ou la qualité du tri, se voient facturés des frais d'enlèvement de déchets.

Ce sujet reste d'actualité fin décembre et aura de fortes répercussions financières pour 2026 avec une diminution prévisible du niveau de soutien par CITEO et la perte des recettes liées à la vente des matières.

### Finalisation du maillage du déploiement de la collecte des déchets alimentaires

Au 31 décembre 2024, 56 points sont déployés pour 62 conteneurs.

Le premier semestre 2025 a vu le renforcement du maillage des conteneurs à déchets alimentaires, avec notamment la finalisation pour les quartiers de la ville de Toul. Certains points sont stratégiquement déplacés afin de rendre au mieux le service aux habitants.

Quelques composteurs partagés très actifs (interventions nécessaires fréquentes de l'ordre du mois) sont remplacés par des conteneurs à déchets alimentaires.

Au 31 décembre 2025, 83 points sont déployés pour 113 conteneurs.

La collecte s'effectue 2 fois par semaine du 15 mai au 30 septembre. Sinon, elle est réalisée 1 fois par semaine.

Les conteneurs sont lavés, en régie, au laveur haute pression à eau chaude, tous les 15 jours.

**3 417 tonnes de recyclables** (verre, emballages recyclables et papiers), hors refus de tri éliminés

**8 088 tonnes de déchets de déchèteries (hors tout venant et DDS)**, dont 2 145 tonnes de déchets verts

**1 520 tonnes estimées de déchets verts** gérés en compostage ou sur les sites d'accueil de déchets verts

**266 tonnes de déchets alimentaires** collectés

soit **au total 22 515 tonnes de déchets**. Une stabilisation est observée entre 2024 et 2025.

**325 tonnes de textiles** sont à considérer comme du réemploi.

En 2025, le service déchets, budget annexe de la CC2T est financé à hauteur de 103%. La gestion a coûté légèrement moins chère que les contributions par les usagers et les professionnels.

En 2025, le coût résultant (coûts de pré-collecte, collecte, transport, traitement, prévention, communication avec déduction des aides des Eco-organismes, des partenaires, des ventes de matières triées) est de :

**114,1 € TTC /hab.**

Le coût est en diminution par rapport à 2024 (-5,8 € TTC/hab).

La diminution s'explique par un report important de soutien de l'éco-organisme CITEO de 2024 vers 2025 suite à des résultats très favorables en 2024.

Ce report n'existera pas pour l'exercice 2026.

Un axe de progrès important reste toujours sur la séparation des papiers-cartons qui se retrouvent encore en partie dans le flux des emballages plastiques, métaux et briques alimentaires.

Les ordures ménagères résiduelles représentent 49% du coût global de

### **Mise en place de la collecte spécifique des déchets alimentaires des cantines**

En solidarité au communes financièrement impactées par l'obligation de collecte des déchets alimentaires, les élus de la CC2T ont décidé de prendre en charge le coût de cette collecte et que la gestion financière en serait assurée par le SMGT. La gestion technique est réalisée par la CC2T.

Des caisses-palettes ont été mises en place et des seaux blancs de stockage temporaire ont été distribués.

La collecte 2 fois par semaine de 12 sites a démarré fin janvier. Les seaux blancs sont repris et échangés par des seaux rincés. Les déchets alimentaires sont ensuite apportés au biodéconditionneur de la route de Verdun à Toul pour ensuite être envoyé en méthanisation.

### **Tarifification de la collecte des cartons**

Comme source d'économie avait été identifiée la mise en place de la facturation du service de collecte des cartons en porte-à-porte, qui bénéficie principalement aux professionnels et dont le coût est entièrement supporté par les habitants.

Une nouvelle consultation pour cette prestation de collecte a permis de baisser significativement les coûts.

Il a alors été décidé de mettre à jour les adresses inscrites, d'inciter tous les professionnels utilisateurs à s'inscrire, et de reporter à 2026 la mise en œuvre effective de cette facturation.

### **Plates-formes de déchets verts**

En 2021 a été menée une étude sur les modes de gestion de proximité des déchets verts. Dans les orientations qui en découlent figure la création de 3 aires de dépôt assorties d'une plateforme de compostage, en plus de celle de Domgermain. Les projets sont revus au fur et à mesure des volontés d'accueil des communes et des contraintes de terrain.

Dans ce contexte, début 2025, le site historique de Domgermain a été réaménagé avec une zone de dépose d'accès libre, et une zone d'exploitation avec accès restreint.

Le site a réouvert fin avril.

Une zone de compostage des déchets verts ayant été aménagée et étant devenue non accessible aux habitants, le processus de compostage peut être organisé en toute sérénité dans l'objectif d'obtenir un compost de très bonne qualité.

À la suite de l'acquisition d'un camion grue équipé d'un grappin en 2024, l'année 2025 a été l'occasion de prendre en régie une partie de la gestion des déchets verts des petits sites.

gestion du service (alors qu'elles ne représentent que 32% des tonnages)

Les déchèteries représentent le deuxième poste de coût, soit 26% du coût pour 32% des tonnages et la proportion reste identique à 2023 ; une partie des tonnages est géré par les éco-organismes.

La gestion des flux des emballages hors verre et des papiers-cartons passe de 21% des coûts en 2024 à 10% des coûts en 2025. Cela s'explique par des reports de soutiens CITEO qui « allègent » les coûts, tandis que les valeurs de rachat des matières restent plutôt moroses.

Le verre qui représente 8% des tonnages ne représente que 4% du coût aidé.

#### Les communes adhérentes

AINGERAY, ANDILLY, ANSAUVILLE, AVRAINVILLE, BICQUELEY, BOIS DE HAYE (Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois), BOUCQ, BOUVRON, BRULEY, CHARMES-LA-COTE, CHAUDENEY-SUR-MOSELLE, CHOLOY-MENILLOT, DOMEVRE-EN-HAYE, DOMGERMAIN, DOMMARTIN-LES-TOUL, ECROUVES, FONTENOY-SUR-MOSELLE, FOUG, FRANCHEVILLE, GONDREVILLE, GROSROUVRES, GYE, JAILLON, LAGNEY, LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG, LAY-SAINT-REMY, LUCEY, MANONCOURT-EN-WOEVRE, MANONVILLE, MENIL-LA-TOUR, MINORVILLE, NOVIANT-AUX-PRES, PAGNEY-DERRIERE-BARINE, PIERRE-LA-TREICHE, ROYAUMEIX, SANZEY, TOUL, TREMBLECOURT, TRONDES, VILLEY-LE-SEC, VILLEY-SAINT-ETIENNE

#### Réfection et entretien des conteneurs

Le travail de réfection des 152 périscopes des conteneurs enterrés engagé en 2023 s'est terminé fin 2025.

La fin 2025 a permis de préparer l'organisation et l'ordonnancement pour la mise en chantier de la rénovation des 160 dômes des conteneurs semi-enterrés.

#### Prospective, recherche d'une solution alternative à l'enfouissement – GAC signé avec la Métropole du Grand Nancy

De manière à gagner en autonomie vis-à-vis de la solution de traitement des ordures ménagères un projet de reprise de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois a été lancé à l'échelle régionale (départements 54 et 55). Les collectivités partenaires (trois en Meuse et quatre en Meurthe-et-Moselle) se sont regroupées sous la forme d'un groupement d'autorité concédante (GAC) pour pouvoir lancer une consultation visant à reconstruire une nouvelle Unité de Valorisation énergétique (UVE).

La procédure de consultation n'a pas permis de faire émerger un projet en cohérence avec les objectifs.

Parallèlement, la Métropole du Grand Nancy propose aux membres du GAC de rejoindre l'incinérateur de Ludres (capacité 110 000 T/an) dans le cadre de l'établissement d'une nouvelle délégation de service public à compter du 1er janvier 2027.

Après analyse, il a été décidé, de dissoudre le GAC de l'incinérateur de Tronville-en-Barrois, et de constituer un nouveau GAC, dont la Métropole du Grand Nancy est coordonnatrice et les EPCI du précédent GAC dissout.

Ce nouveau GAC a été signé le 21/11/25.

Une attention particulière doit être portée à l'anticipation sur le renouvellement des investissements à réaliser sur l'UVE de Ludres à l'échéance de la nouvelle DSP.

#### Prévention de la production de déchets

La CC2T a participé financièrement et organisationnellement au 3ème Carrefour des déchets à Nancy, espace d'échanges techniques autour de la gestion des déchets.

En 2025, 138 ateliers et animations ont réuni près de 2 605 élèves/enfants/adolescents et 1 215 personnes du grand public.

## II- Le périmètre de la CC2T

### II- 1- Historique de la création de la CC2T

- 1966 : création du district urbain de Toul (Toul, Chaudeney-sur-Moselle, Dommartin-lès-Toul, Écrouves)
- 1992 : création de l'EPCI du Toulais (18 communes)
- 1996 : fusion du District urbain de Toul et EPCI du Toulais et création du District du Toulais (21 communes)
- 1999 : évolution du district du Toulais en Communauté de Communes du Toulais (23 communes)
- 2008 : intégration de Laneuveville-derrière-Foug (CC du Toulais = 24 communes)
- 2011 : intégration de Foug (CC du Toulais = 25 communes – 35 000 hab)
- 2012 : fusion de la CC de Hazelle et de la CC du Massif de Haye et création de la CC de Hazelle-en-Haye (9 communes – 9000 hab)
- 2014 : fusion de la CC du Toulais avec la CC des Côtes en Haye (8 communes - 1600 hab) puis avec Villey-le-Sec – 400 hab (CC du Toulais = 34 communes – 37 000 hab)
- 2017 : fusion de la CC du Toulais et de la CC Hazelle en Haye et création de la CC Terres Toulaises (42 communes 45 000 hab)
- 2019 : fusion des 2 communes de Velaine-en-Haye et de Sexey-les-Bois et création de la commune nouvelle Bois-de-Haye. La CC Terres Toulaises comporte désormais 41 communes

La communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) en tant qu'Etablissement Public de Coopération Intercommunale exerce entre autres la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ».

La CC2T regroupe 41 communes, Les communes adhérant au service public intercommunal de la sont : AINGERAY – ANDILLY – ANSAUVILLE – AVRAINVILLE - BICQUELEY – BOIS DE HAYE - BOUCQ – BOUVRON – BRULEY – CHARMES LA COTE – CHAUDENEY SUR MOSELLE – CHOLOY MENILLOT – DOMEVRE EN HAYE – DOMGERMAIN – DOMMARTIN LES TOUL – ECROUVES – FONTENOY SUR MOSELLE - FOUG – FRANCHEVILLE – GONDREVILLE - GROSROUVRES – GYE – JAILLON - LAGNEY – LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG – LAY SAINT REMY – LUCEY – MANONCOURT EN WOEVRE – MANONVILLE – MENIL LA TOUR – MINORVILLE – NOVIAUX AUX PRES – PAGNEY DERRIERE BARINE – PIERRE LA TREICHE – ROYAUMEIX – SANZEY – TOUL – TREMBLECOURT – TRONDES - VILLEY LE SEC – VILLEY SAINT ETIENNE.



- Nombre de communes : **41**
- Nombre d'habitants (population municipale) : **44 293**
- Nombre de logements : **21 001**

L'ensemble du fonctionnement du service de gestion des déchets est décrit dans le règlement du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés révisé, validé en conseil communautaire du 5 octobre 2023 et applicable à partir du 1er janvier 2024.

La communauté de communes est en TEOMi depuis 2013, première année de facturation de l'incitatif.

Les usagers sont :

- Rapport annuel 2025 - 10

bâtiments communaux (mairie, école, salle des fêtes...), exonérés de droit, activités sans local professionnel,

3. Toutes les activités productrices de déchets assimilables aux ordures ménagères :

- les associations,
- les entreprises commerciales, industrielles, artisanales et de services,
- les activités des professions libérales,
- les agriculteurs.

4. les personnes itinérantes, séjournant sur le territoire de la collectivité ;

## **II-2- 1- Usagers soumis à la TEOMi**

Le recouvrement du prix du service est réalisé avec l'impôt foncier, par le biais de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMi). Il s'agit d'une taxe annexe à la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Les usagers concernés par le paiement de la TEOMi sont ceux occupant :

- les propriétés imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties situées dans les zones de collecte des ordures ménagères,
- les propriétés qui bénéficient d'exonérations temporaires de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- les logements des fonctionnaires ou employés civils et militaires, situés dans des bâtiments exonérés de manière permanente de taxe foncière sur les propriétés bâties.

La TEOMi est imposée au nom des propriétaires ou usufruitiers, mais elle doit être répercutée sur les locataires ou occupants du bien (particulier ou professionnel).

La TEOMi est due même si l'assujetti ne souhaite pas bénéficier du service rendu par la collectivité (sauf dispositions prévues par les services fiscaux). Il n'y a pas d'exonérations possibles.

En première année, les constructions nouvelles et les reconstructions sont exonérées de la part incitative de la TEOMi (troisième alinéa du I de l'article 1522 bis du CGI, BOI-IF-AUT-90-40 au I-A-2-d § 120).

## **II-2- 2- Usagers exonérés de la TEOMi**

Les usagers exonérés de la TEOMi ne rémunèrent pas le service de gestion des déchets.

L'exonération concerne :

- Certains bâtiments publics affectés à un service public ou d'intérêt général et non productifs de revenus,
- Les usines et tous les terrains et locaux situés dans leur enceinte après déclaration au service concerné de la DGFIP,
- Les locaux situés dans la partie de la commune ou de l'EPCI où ne fonctionne pas le service d'enlèvement d'ordures ménagères : pour apprécier cette condition, il faut considérer la distance entre le point de passage du camion de collecte et l'entrée de la propriété. Sur ce point la jurisprudence a progressivement précisé les cas où ne s'applique pas cette exonération et ceux où elle s'applique.

Ces usagers sont donc assujettis à la redevance spéciale, en application de l'article 1521-II du code général des impôts (usines et locaux affectés à un service public sans caractère industriel et commercial loués par l'Etat, les départements, les régions et les établissements public).

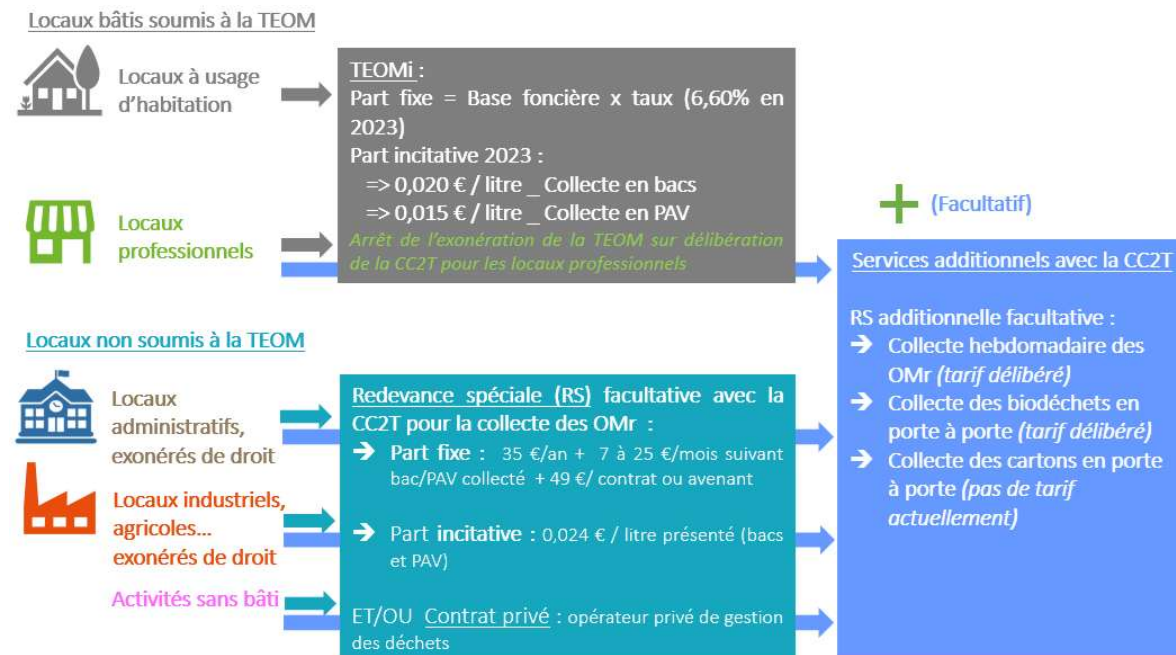
## **II-2- 3- Redevance spéciale**

Afin d'apporter le service aux locaux exonérés de droit, ou les activités professionnelles sans locaux, la communauté de communes Terres Toulaises propose aux professionnels, administrations, associations, exonérés de droit, la prise en charge des déchets assimilés aux ordures ménagères dans le cadre de l'application d'une redevance spéciale.

Les déchets sont collectés dans les mêmes conditions que les déchets des particuliers.

La redevance spéciale est élargie à quelques services additionnels : collecte des ordures ménagères maintenue une fois par semaine, collecte des biodéchets, collecte des cartons en porte à porte.

Le schéma suivant présente l'ensemble des situations :



### III- Le calendrier des collectes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### Ordures ménagères :

- Collecte en porte-à-porte toutes les 2 semaines pour les logements dotés de bacs pucés,
- Collecte en points d'apport volontaire à ordures ménagères pour les ménages dotés de badges d'accès.

#### Emballages plastiques, métaux et briques alimentaires :

- Collecte en porte-à-porte en sacs jaunes toutes les semaines pour les 16 communes ayant fait ce choix,
- Collecte en points d'apport volontaire pour toutes les autres communes.

#### Papiers-cartons :

- Collecte en points d'apport volontaire pour toutes les communes.

#### Verre :

- Collecte en points d'apport volontaire pour toutes les communes.

Les conteneurs des points d'apport volontaire peuvent être collectés à tout moment, sans jour fixe.

Le calendrier des collectes en porte-à-porte ci-après est extrait du guide des déchets :

### Calendrier des collectes

| COMMUNES              | ORDURES MÉNAGÈRES | EMBALLAGES                                                                                                                                                                                                                                                  | COMMUNES                                                  | ORDURES MÉNAGÈRES | EMBALLAGES                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aingeray              | MARDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                  | Lagney                                                    | JEUDI             |          |
| Andilly               | LUNDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                  | Laneuveville-derrière-Foug                                | JEUDI             |          |
| Ansauville            | LUNDI             |          | Lay-Saint-Rémy                                            | JEUDI             |          |
| Avrainville           | LUNDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                     | Lucey                                                     | LUNDI             |          |
| Bicqueley             | LUNDI             |          | Manoncourt-en-Woëvre                                      | LUNDI             |          |
| Bois-de-Haye          | MARDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                  | Manonville                                                | LUNDI             |          |
| Boucq                 | JEUDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                  | Ménil-la-Tour                                             | LUNDI             |          |
| Bouvron               | LUNDI             |          | Minorville                                                | LUNDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                      |
| Bruley                | LUNDI             |          | Noviant-aux-Prés                                          | LUNDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                      |
| Charmes-la-Côte       | LUNDI             |          | Pagney-derrière-Barine                                    | MERCREDI          |          |
| Chaudeney-sur-Moselle | LUNDI             |          | Pierre-la-Treiche                                         | LUNDI             |          |
| Choloy-Ménillot       | MERCREDI          |          | Royaumeix                                                 | LUNDI             |          |
| Domèvre-en-Haye       | LUNDI             |          | Sanzey                                                    | JEUDI             |          |
| Domgermain            | JEUDI             |          | Toul - Saint Mansuy                                       | JEUDI             |          |
| Dommartin-lès-Toul    | MERCREDI          |       | Toul - Gama, Saint Èyre, Valcourt, gare SNCF <sup>1</sup> | VENDREDI          |       |
| Écrouves              | MERCREDI          |  MARDI                                                                                                                                                                   | Toul - Saint Michel, Briffoux <sup>2</sup>                | MERCREDI          |    |
| Fontenoy-sur-Moselle  | JEUDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                   | Toul - Croix de Metz, Régina Village <sup>3</sup>         | VENDREDI          |    |
| Foug                  | LUNDI             |  MARDI                                                                                                                                                                   | Tremblecourt                                              | LUNDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                    |
| Francheville          | MARDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                   | Trondes                                                   | JEUDI             |  VENDREDI                                                                                                                                                                    |
| Gondreville           | MARDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                   | Villey-le-Sec                                             | MERCREDI          |    |
| Grosrouvres           | LUNDI             |    | Villey-Saint-Étienne                                      | JEUDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                       |
| Gye                   | LUNDI             |    |                                                           |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Jaillon               | MARDI             |  JEUDI                                                                                                                                                                   |                                                           |                   |                                                                                                                                                                                                                                                                   |

 Semaines paires
  Semaines impaires
  Collecte en sacs jaunes
    Conteneurs en accès libre

<sup>1</sup> sauf l'intégralité des rues François Badot, Nungesser et Coli et du chemin de Franchemarre (voir Écrouves)

<sup>2</sup> y compris l'intégralité de la rue du Chaveau et du chemin de Vouachalons

<sup>3</sup> sauf l'intégralité de la rue du Chaveau et du chemin de Vouachalons (voir Toul - Saint Michel, Briffoux)

## IV- Les ordures ménagères résiduelles

### IV- 1- La collecte en porte-à-porte (PàP)

#### IV-1- 1- Camions de collecte PàP

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est réalisée en prestation de service par la société SUEZ. Trois bennes à ordures ménagères (BOM) sont utilisées chaque jour : 2 bennes de 26 T et une des 2 bennes de 19 T.

Une des 2 bennes de 19 T est raccourcie en longueur fin d'améliorer l'accessibilité dans les voies étroites.

La présence de 4 camions opérationnels sur le parc pour un usage quotidien moyen de 3, permet le remplacement des bennes en cas de panne ou d'accident ou lors des immobilisations pour travaux de réparation.

| N°Parc                                      | Immat     | Année   | Age   | Type 1 | Type 2 | Ptac | Chassis | Benne | Lève conteneur ou grue | BV   | Norme euro | Équipé RI |
|---------------------------------------------|-----------|---------|-------|--------|--------|------|---------|-------|------------------------|------|------------|-----------|
| Collecte OMR et emballages en porte à porte |           |         |       |        |        |      |         |       |                        |      |            |           |
| FM2372                                      | ET-084-RA | janv-18 | 7,06  | BOM    | TRADI  | 19   | RENAULT | FAUN  | FAUN                   | AUTO | EURO 4     | OUI       |
| FM2368                                      | ES-581-TB | janv-17 | 8,06  | BOM    | TRADI  | 26   | RENAULT | FAUN  | FAUN                   | AUTO | EURO 6     | OUI       |
| FMP871                                      | DH-928-HQ | juil-14 | 10,57 | BOM    | TRADI  | 26   | SCANIA  | SEMAT | ZOLLER                 | AUTO | EURO 5     | OUI       |
| FM2280                                      | EW-149-QD | avr-18  | 6,82  | BOM    | TRADI  | 19   | RENAULT | SEMAT | ZOLLER                 | AUTO | EURO 6     | OUI       |



BOM 26 T - 2



BOM voies étroites 19 T - 1



BOM 26 T - 1

Chaque équipage se compose de 2 agents : un chauffeur et un ripeur.

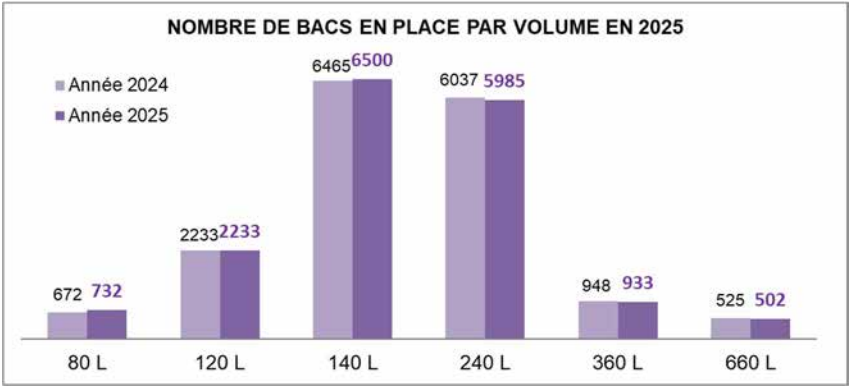
A noter qu'une des BOM est utilisée pour la collecte des sacs jaunes les mardis, jeudis et vendredis.

#### IV-1- 2- Bacs pucés

La conteneurisation en bacs pucés s'est faite progressivement de 2011 à 2013.

La gestion des bacs est réalisée en régie, le service réalise les dotations, les retraits, les échanges, les réparations, les poses de verrous.

Au 31/12/2025, le parc total des bacs pucés installés est de **16 885 bacs** qui se répartissent par volume comme indiqué dans le graphique en suivant.



En 2025 le nombre de bacs installé est équivalent à celui de 2024.

## IV- 2- La collecte en points d'apports volontaire à ordures ménagères

### IV-2- 1- Conteneurs à ordures ménagères

Depuis 2012, sur les secteurs du centre-ville de Toul, de Toul-Ville Haute, des grands collectifs des communes urbaines de Toul, d'Ecrouves et de Foug, la collecte des ordures ménagères est réalisée au moyen de conteneurs enterrés et semi-enterrés.

Environ 4460 logements, soit environ 8000 habitants sont équipés d'un badge d'accès aux conteneurs d'ordures ménagères.

Les usagers du service déposent leurs ordures ménagères dans les conteneurs après avoir badgé et ouvert un double tambour d'une capacité de 80L.

Le tableau suivant présente le nombre de conteneurs à ordures ménagères en place en 2025 :

| Type   | Enterrés                                                                            | Semi-enterrés                                                                        | TOTAL |
|--------|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------|
|        |  |  |       |
| Nombre | 54 conteneurs                                                                       | 48 conteneurs                                                                        | 102   |

Les cuves des conteneurs à ordures ménagères présentent toutes une capacité de 5 m<sup>3</sup>.

Les dépôts en conteneurs sont très aléatoires.

En moyenne, les habitants badgent 42 fois par an. A côté de cela, 18% des logements ne badgent jamais.

Les professionnels badgent 115 fois par an et 21% des adresses ne badgent jamais.

#### IV-2- 2- Camion de collecte PAV

La collecte des ordures ménagères en conteneur est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

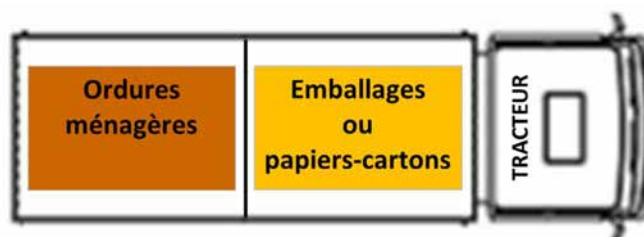
Un camion grue de 26 T est utilisé. Il est équipé d'une grue de levage HIAB avec pince KINSHOFER et d'un caisson bi-compartmenté de 35 m<sup>3</sup>.

Du fait qu'ils sont bi-compartmentés, ces camions permettent, dans l'intramuros de Toul, la collecte en un seul passage de deux flux (ordures ménagères et/ou emballages et/ou papiers-cartons). En fonction des besoins ces camions peuvent également être utilisés pour la collecte d'un seul flux.

| Camion-grue 26 T OM                                                                                                                                                     |          | Caractéristiques                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br> | CHASSIS  | Marque : <b>Scania</b><br><br>Essieu 6 x 22<br>PTAC : 26T<br>BV Type Matic avec<br>ralentisseur intégré      |
|                                                                                                                                                                         | VEHICULE | Marque : <b>Scania</b><br>Longueur : 9.50 m<br>Largeur : 2.55 m<br>PTAC : 26 T<br>PV : 14T970<br>CU : 12T170 |
|                                                                                                                                                                         | GRUE     | Hauteur de levage : 10m30<br>Puissance du bras : 21 Tonnes<br>Pesée globale PME                              |

Ce camion grue de 26 T (14,97 tonnes de chargement utile) est mobilisé sur 2,5 jours pour collecter les conteneurs à ordures ménagères.

Le schéma suivant indique comment est compartimenté le caisson. Les ordures ménagères sont mises à l'arrière afin d'être dépotées en premier lors du vidage et ne pas contaminer le flux des emballages ou des papiers-cartons.



### IV- 3- Les données de collecte

|                            |      | Nombre de<br>levées | Nombre de litres<br>de gasoil | Nombre de<br>kms | Nombre d'heures<br>de service | Equivalent<br>ETP |
|----------------------------|------|---------------------|-------------------------------|------------------|-------------------------------|-------------------|
| COLLECTE BACS CC2T         | 2025 | 200 599             | 18626                         | 34492            | 2989                          | 1,86              |
|                            | 2024 | 197 625             | 19578                         | 36377            | 3032                          | 1,89              |
|                            | 2023 | 198 291             | 20022                         | 37076            | 3233                          | 2,01              |
| COLLECTE PAV OMr CC2T      | 2025 | 16 253              | 13416                         | 22579            | 2000                          | 1,05              |
|                            | 2024 | 7 232               | 6023                          | 10078            | 946                           | 0,59              |
|                            | 2023 | 6 936               | 5494                          | 9005             | 654                           | 0,41              |
| <b>TOTAL 2025</b>          |      | <b>216 852</b>      | <b>32 042</b>                 | <b>57 071</b>    | <b>4 989</b>                  | <b>2,91</b>       |
| <b>Evolution 2024-2025</b> |      | <b>5,86%</b>        | <b>25,16%</b>                 | <b>22,85%</b>    | <b>25,42%</b>                 | <b>17,41%</b>     |

Entre 2024 et 2025 les quantités d'ordures ménagères collectées en point d'apport volontaire ont augmenté de 12%, en partie du fait du renvoi des indésirables collectés avec le flux des emballages. Les organisations ont dû être revues. Il en résulte une augmentation des indicateurs de la prestation.

Les 16 885 bacs pucés de la CC2T ont été levés 200 599 fois, **soit une moyenne de 12 présentations par bac par an**. La pratique de présentation des bacs s'oriente donc à une sortie tous les mois au lieu de toutes les 3 semaines en 2022.

En 2025, 2,91 ETP ont été mobilisés sur la collecte des ordures ménagères.

### IV- 4- Les quantités d'ordures ménagères résiduelles collectées

| Tonnages            | 2020           | 2021           | 2022           | 2023           | 2024           | 2025           | Evolution<br>2024-2025 |
|---------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------------------|
| OMr zone PAV        | 1587,22        | 1577,18        | 1534,06        | 1518,6         | 1458,23        | 2105,28        | 44%                    |
| OMr zone PàP CC2T   | 5454,92        | 5515,04        | 5326,96        | 4532,06        | 4424,43        | 4379,18        | -1%                    |
| OMr benne ST2I      | 50,32          | 60,02          | 51,26          | 47,78          | 57,8           | 54,14          | -6%                    |
| <b>TOTAL</b>        | <b>7092,46</b> | <b>7152,24</b> | <b>6912,28</b> | <b>6098,44</b> | <b>5940,46</b> | <b>6538,60</b> |                        |
| Ratios en kg/hab/an | <b>158,61</b>  | <b>161,54</b>  | <b>155,54</b>  | <b>136,67</b>  | <b>133,27</b>  | <b>147,62</b>  |                        |

En 2025, **6 539 tonnes d'ordures ménagères résiduelles** ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit une moyenne totale de **148 kg d'ordures ménagères par habitant et par an**.

La moyenne nationale de production d'OMr est de 219 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2021.

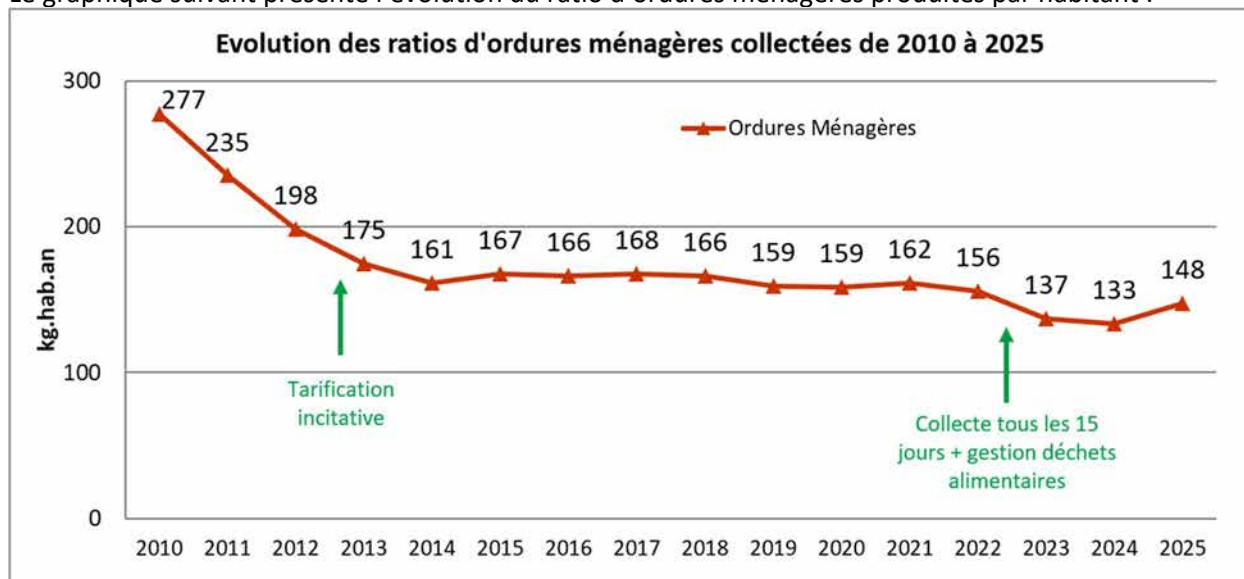
En 2025 est mesurée une nette augmentation des tonnages d'OMr collectés en points d'apport volontaire du fait du transfert des indésirables retrouvés massivement dans les conteneurs des emballages vers le flux des OMr, opération réalisée sur le centre de transfert afin de ne pas engorger le centre de tri.

Dans le cadre de la propreté, les dépôts irréguliers réalisés aux pieds des conteneurs, sont intégrés aux tonnages des ordures ménagères résiduelles.

En effet, pour évacuer les dépôts d'ordures ménagères qu'ils nettoient sur le circuit de collecte, les services techniques des communes disposent soit de badges sans facturation, soit de bacs « DI » (dépôts irréguliers). Et pour les très grosses quantités est mise en place une benne dédiée aux ordures ménagères aux services techniques de la CC2T (OMr benne STI).

Les services techniques des communes disposent d'un accès illimité en déchèterie pour évacuer tous les dépôts qui ne sont pas des ordures ménagères.

Le graphique suivant présente l'évolution du ratio d'ordures ménagères produites par habitant :



La diminution de 2011 à 2013 est la conséquence directe de la mise en place de l'incitatif sur le territoire, de la communication autour des évolutions à la première facture effective sur les levées et badgeages de 2013. La légère diminution entre 2018 et 2019 est la conséquence directe du retrait de la benne à dépôts irréguliers dédiée à la ville de Toul (retrait fin janvier 2019 et qui avait collecté en 2018, 196 tonnes). Aucune conséquence de ce retrait n'est mesurée sur les tonnages d'OMr, probablement car ce flux est désormais trié avec plus d'attention.

En effet, dès 2022, la CC2T a déployé largement des composteurs partagés et fait la promotion du compostage individuel. Ces actions ont été amplifiées en 2023 en parallèle d'un passage à la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte toutes les 2 semaines.

La diminution des tonnages entre 2022 et 2023 est la conséquence directe du passage à la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte toutes les 2 semaines avec en parallèle un travail de fond sur la gestion des déchets alimentaires.

#### IV- 5- L'élimination des ordures ménagères résiduelles

Les ordures ménagères, ainsi que les tout-venants des déchèteries de la CC2T sont éliminés en enfouissement.

Après collecte, les ordures ménagères sont transportées jusqu'au site de transfert à Toul (Lorval, route de Verdun) afin d'être massifiées pour un transport jusqu'à l'ISDND de Lesménils (54).



Vue 2



Vue



Vue



Vue 2 – fin 2023

|                                    |                                                                                                                       |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom</b>                         | ISDND de Lesménils site de classe 2                                                                                   |
| <b>Procédé</b>                     | Stockage en système bioréacteurs avec subdivisions ; valorisation du biogaz par injection et via un réseau de chaleur |
| <b>ICPE</b>                        | Autorisation préfectorale n°2018-0529 du 6 novembre 2019<br>Valable jusqu'au 31 décembre 2029                         |
| <b>Date de mise en service</b>     | 1967                                                                                                                  |
| <b>Capacité d'accueil annuelle</b> | 150 000 tonnes/an avec un max de 175 000 tonnes/an sous certaines conditions                                          |
| <b>Provenance des déchets</b>      | 73% de Meurthe et Moselle ; 18% de Moselle ; 6% de Meuse ; 3% des Vosges                                              |

## V- La collecte sélective des recyclables

### V- 1- Les différents flux de recyclables

#### V-1- 1- Les emballages plastiques, métaux et briques alimentaires (dit EMB)

En 2012 avec le choix du passage à la TEOMi avait également été décidé le passage à une collecte des emballages en multimatériaux. Un choix similaire a été pris pour les 2 collectivités qui ont fusionné en 2017.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les consignes de tri ont été étendues à :

- tous les plastiques ménagers : pots de yaourts, pots de crème et de fromage blanc, barquettes vides, films plastiques, sacs plastiques, sachets plastiques
- aux petits emballages en métal et souples.

Suite à la crise du COVID, les ventes en lignes se sont multipliées avec une importante quantité de cartons bruns générés. Le mode en multimatériaux ne répondait plus exactement à ce nouveau mode de consommation d'emballages. En outre, le tri du flux papiers-cartons est nettement moins onéreux.

Sur la base de ces constats, il a été décidé de transformer les consignes de tri sur le territoire en incitant les usagers à mettre séparément les matériaux fabriqués avec des fibres de bois et non complexes : les papiers, cartonnettes et cartons bruns réduits à l'appellation « papiers-cartons ».

Seuls les très gros cartons bruns difficiles à découper sont à apporter en déchèteries.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les flux ont évolués de la manière suivante :

| AVANT le 31/12/2022                                                              | couleur de référence | type de collecte | nb communes concernées | APRES le 01/01/2023                                   | couleur de référence | type de collecte | nb communes concernées |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------|------------------|------------------------|
| Multimatériaux : plastiques, métaux, briques alimentaires, cartonnettes, papiers | jaune                | PAV              | 33                     | Emballages plastiques, métaux et briques alimentaires | jaune                | PAV              | 25                     |
|                                                                                  |                      | Porte-à-porte    | 8                      |                                                       |                      | Porte-à-porte    | 16                     |
| Papiers JRM                                                                      | bleu                 | PAV              | 8                      | Papiers-cartons (bouts de 40 cm), cartonnettes        | bleu                 | PAV              | 41                     |
| Cartons bruns                                                                    |                      | déchèteries      |                        | GROS cartons bruns                                    |                      | déchèteries      |                        |
| Verre                                                                            | vert                 | PAV              | 41                     | Verre                                                 | vert                 | PAV              | 41                     |

#### Messages clés aux habitants

1



C'est un **emballage** ?, il est **vide** ?  
Direction le bac de **tri** !

2



Pot de yaourt, boîte de conserve, pot de fromage blanc... **pas**  
**besoin de les laver.**

3



**Ne pas imbriquer les emballages** entre eux,  
surtout s'ils ne sont pas de la même nature.  
Bien **séparer** les différentes matières (par  
exemple l'opercule doit être détaché du pot).

Dans les conteneurs identifiables par leur couleur jaune, et les sacs jaunes pour les habitants des 16 communes en collecte en porte-à-porte, doivent être déposés les recyclables suivants (étiquettes reprises en 2025, avec simplification des visuels acceptés et ajout des interdits) :

## Emballages

→ vides  
→ non lavés  
→ non imbriqués

**✓ Acceptés**

bouteilles et flacons plastiques



pots, boîtes, barquettes



emballages métal et aluminium



sacs, sachets, films plastiques



briques alimentaires



**✗ Interdits**

papiers, cartons



↳ Conteneur bleu

mouchoirs, lingettes, essuie-tout



↳ Ordures ménagères

ordures ménagères



↳ Ordures ménagères

couches



↳ Ordures ménagères

litière



↳ Ordures ménagères

objets en plastique qui ne sont pas des emballages



↳ Ordures ménagères ou déchèterie

### V-1- 2- Les papiers-cartons

Dans les conteneurs identifiables par leur couleur bleu, tous les habitants doivent déposer les recyclables suivants (étiquettes reprises en 2025, avec ajout des interdits) :

## Papiers et cartons

**✓ Acceptés**

papiers, journaux et magazines



cartons bruns découpés en morceaux de moins de 40 cm



cartonnettes



**✗ Interdits**

films plastiques



↳ Conteneur jaune

polystyrène



↳ Conteneur jaune ou déchèterie

papiers peints



↳ Ordures ménagères ou déchèterie

briques alimentaires



↳ Conteneur jaune

mouchoirs, lingettes, essuie-tout



↳ Ordures ménagères

ordures ménagères



↳ Ordures ménagères

### V-1- 3- Le verre

Dans les conteneurs identifiables par leur couleur verte, tous les habitants doivent déposer les recyclables suivants (étiquettes reprises en 2025, avec simplification des visuels acceptés et ajout des interdits) :



### V-1- 4- Les gros cartons bruns

La collecte des cartons bruns en porte-à-porte concerne les professionnels et assimilés des communes de Toul, Ecrouves, Foug et Dommartin-lès-Toul, ainsi que les points d'apport volontaire de l'intramuros de Toul. Les cartons doivent être exempts de polystyrène, films plastiques et pliés - ficelés en ballots manutentionnables par une personne seule. Les quantités de cartons acceptées sont de 1 m<sup>3</sup> maximum par adresse en redevance spéciale.

Le reste des gros cartons bruns des usagers doit être apporté en déchèterie professionnelle.

## V- 2- La collecte

### V-2- 1- L'organisation sur le territoire

En 2025, sur le territoire cohabitent deux modes de gestion de la collecte des emballages, le porte-à-porte et la collecte en conteneurs (PAV). Ces modes de gestion sont issus du choix des communes. Les papiers-cartons et le verre sont quant à eux tous collectés en conteneurs (PAV).

#### V-2-1- a. La collecte en conteneurs

##### Le parc des conteneurs

Les usagers du territoire non concernés par la collecte des sacs jaunes en porte-à-porte déposent leurs emballages dans les conteneurs qui sont libres d'accès.

Tous les usagers du territoire déposent leurs papiers-cartons et le verre dans les conteneurs qui sont libres d'accès.

Le tableau suivant présente le nombre de conteneurs installés :

|                            | EMBALLAGES | PAPIER-CARTONS | VERRE      | TOTAL      |
|----------------------------|------------|----------------|------------|------------|
| AERIENS (A)                | 102        | 147            | 148        | 397        |
| SEMI ENTERRES (SE)         | 44         | 42             | 32         | 118        |
| ENTERRES (E)               | 38         | 34             | 26         | 98         |
| <b>TOTAL</b>               | <b>184</b> | <b>223</b>     | <b>206</b> | <b>613</b> |
| <b>Evolution 2024-2025</b> | <b>+ 1</b> | <b>+ 2</b>     | <b>+ 2</b> |            |

Communauté de communes Terres Toulouises

Ces évolutions s'expliquent en partie par l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur un des points d'apport volontaire de Pagney-derrière-Barine, ainsi que sur un des points d'apport volontaire de Bicqueley, en remplacement de conteneurs aériens.



Les conteneurs aériens présentent tous un volume de 4 m<sup>3</sup>.

Les conteneurs à emballages et papiers-cartons enterrés et semi-enterrés présentent un volume de 5 m<sup>3</sup>.

Les conteneurs à verre enterrés et semi-enterrés présentent un volume de 4 m<sup>3</sup>, car un 5 m<sup>3</sup> rempli serait trop lourd à lever pour le camion grue. Les conteneurs à verre sont équipés à l'intérieur d'une bâche d'insonorisation afin de limiter le bruit lors du jet des objets en verre.

Ces **613** conteneurs de recyclables sont repartis sur le territoire et représentent **211 emplacements**, soit un **point d'apport volontaire de recyclables pour 210 habitants**.

La préconisation nationale de CITEO est d'un point pour 500 habitants.

La CC2T est également équipée d'une benne à papier de 5 m<sup>3</sup> avec des trappes gros producteur, située sur la déchèterie de Toul.

Cette benne est à préhension avec crochet et est disposée de manière à être collectable lorsque la déchèterie est fermée. Cette benne est collectée sur la tournée des papiers-cartons.



### Camions de collecte

La collecte des emballages et des papiers-cartons est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

La collecte du verre est réalisée en prestation de service par la société MINERIS.

### **SUEZ – Emballages et papiers-cartons**

La société SUEZ utilise 3 camions grue pour la collecte des emballages et des papiers-cartons.

- Le camion grue bi-compartmenté également utilisé pour les ordures ménagères [IV-1- 1-Camions de collecte PàP](#)..
- Deux camions grue de 26 tonnes avec benne ampliroll, équipé d'un EVOLUPAC (compacteur).



### **MINERIS – Verre**

Un camion porteur de 10 tonnes avec grue à préhension kinshofer est utilisé sur le territoire. A noter que cette solution technique n'était pas celle prévue au marché et qu'elle implique de nombreux aller-retours. Le camion porteur 10 tonnes est utilisé du fait de la contrainte de passer dans les rues de Toul, mais cela a pour conséquence de multiplier les km par 2.

#### **V-2-1- b. Collecte des emballages en porte-à-porte**

Les 16 communes concernées par la collecte des emballages en sacs jaunes en porte-à-porte sont : Aingeray, Andilly, Avrainville, Bois-de-Haye, Boucq, Écrouves, Fontenoy-sur-Moselle, Foug, Francheville, Gondreville, Jaillon, Minorville, Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes, Villey-Saint-Étienne.

Les emballages sont présentés devant chaque habitation dans un sac jaune translucide.

La CC2T fournit aux communes chaque année les sacs jaunes.

La distribution des sacs jaunes est réalisée par les communes.

#### **Les jours de collecte**

Le tableau suivant présente les tournées de collecte sur une semaine.

| LUNDI | MARDI          | MERCREDI | JEUDI                                                                                       | VENDREDI                                                                                    |
|-------|----------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|       | Ecrouves, Foug |          | Avrainville, Francheville, Fontenoy-sur-Moselle, Gondreville, Jaillon, Villey-Saint-Etienne | Aingeray, Andilly, Bois-de-Haye, Boucq, Minorville; Noviant-aux-Prés, Tremblecourt, Trondes |

#### **Camions de collecte**

La collecte des sacs jaunes est réalisée en prestation de service par la société SUEZ.

Les camions de collecte utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour la collecte des ordures ménagères, [IV-1- 1-Camions de collecte PàP](#).

#### **V-2-1- c. La collecte des cartons bruns en porte-à-porte**

La collecte des sacs jaunes et des gros cartons bruns (1<sup>er</sup> trimestre 2025) est réalisée en prestation de service par la société SUEZ, réalisée les mercredis au moyen du camion BOM utilisé pour la collecte des sacs jaunes.

Communauté de communes Terres Toulouises

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 à la fin de l'année, la collecte des cartons est réalisée par l'entreprise PERFEST Environnement, qui missionne la structure d'insertion locale, les Compagnons du Chemin de Vie de Saint-Mihiel.

La collecte est réalisée au moyen d'un camion hayon de 20 m<sup>3</sup> sur 3 jours.

Mardi : Toul centre-ville

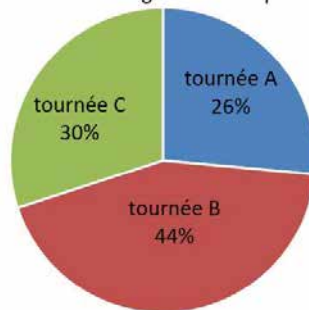
Jeudi : Toul Ville Haute, zone Kléber et Dommartin-lès-Toul

Vendredi : Ecouves, Foug et Toul autres quartiers



Les tonnages collectés par tournée sont répartis de la manière suivante :

Répartition des tonnages collectés par tournée



## V-2- 2- Les données d'exploitation des collectes de recyclables

|                              | PRESTATAIRE    | Nombre de levées | Nombre de litres de gasoil | Nombre de kms | Nombre d'heures de service | Equivalent ETP |
|------------------------------|----------------|------------------|----------------------------|---------------|----------------------------|----------------|
| COLLECTE PàP SACS JAUNES     | SUEZ           |                  | 16493                      | 30541         | 1691                       | 1,05           |
| COLLECTE PàP CARTONS         | SUEZ / PERFEST |                  | 1577                       | 16024         | 1706                       | 1,06           |
| COLLECTE PAV EMB             | SUEZ           | 8395             | 10136                      | 17058         | 1139                       | 0,71           |
| COLLECTE PAV PAPIERS-CARTONS | SUEZ           | 14922            | 20547                      | 34578         | 2146                       | 1,34           |
| COLLECTE PAV VERRE           | MINERIS        | 2580             | 14820                      | 39000         | 800                        | 0,50           |
|                              | <b>TOTAL</b>   | <b>25897</b>     | <b>63573</b>               | <b>137201</b> | <b>7482</b>                | <b>4,66</b>    |
| <b>Evolution 2024-2025</b>   |                | <b>-22,9%</b>    | <b>-14,0%</b>              | <b>-2,2%</b>  | <b>4,1%</b>                | <b>4,2%</b>    |

En 2025, 4,66 ETP ont été mobilisés sur la collecte des recyclables, soit une augmentation de 4% par rapport à 2024.

En 2025, une majorité des critères diminuent du fait du transfert d'une part des indésirables collectés avec le flux des emballages vers le flux des ordures ménagères.

Les données de kilométrages parcourus et de litres de gasoil consommés indiquent en 2025, une consommation moyenne de 54 L / 100 km pour la collecte en porte-à-porte, 59 L / 100 km pour la collecte en point d'apport volontaire (flux emballages et papiers-cartons) et 38 L / 100 km pour la collecte en en point d'apport volontaire du verre. La collecte des cartons en porte-à-porte est quant à elle consommatrice de 10 L / 100 km.

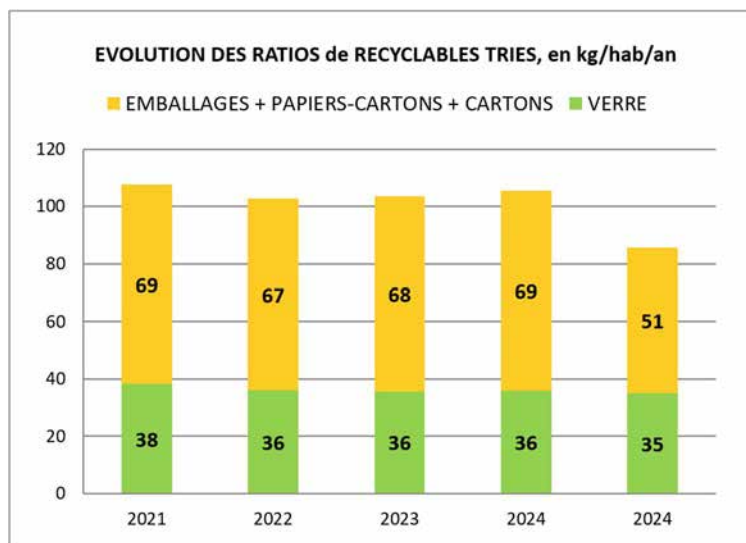
### V-2- 3- Les quantités de recyclables collectées

| Tonnages                                          | 2025           |
|---------------------------------------------------|----------------|
| COLLECTE PàP SACS JAUNES direct                   | 558,75         |
| COLLECTE PàP CARTONS                              | 99,60          |
| COLLECTE PAV EMB                                  | 584,91         |
| COLLECTE PAV PAPIERS-CARTONS                      | 1001,20        |
| COLLECTE PAV VERRE                                | 1548,40        |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>3792,86</b> |
| <b>Ratios en kg/hab/an</b>                        |                |
| <b>EMBALLAGES + PAPIERS-CARTONS + CARTONS PàP</b> | <b>50,67</b>   |
| <b>VERRE</b>                                      | <b>34,96</b>   |

En 2025, **3 792,86 tonnes de recyclables** (y compris les refus de tri après passage sur les chaînes de tri) ont été collectées sur le territoire de la CC2T soit un total de **85,63 kg par habitant et par an** (la moyenne nationale est de 92 kg/hab/an ; chiffre ADEME 2021). Le ratio se répartit de la manière suivante :

- 50,67 kg/hab/an pour les emballages + papiers-cartons (moyenne Grand Est de 57 ; chiffre SINOE 2021)
- 34,96 kg/hab/an pour le verre (moyenne Grand Est de 31 ; chiffre SINOE 2021)

Le graphique suivant présente l'évolution des ratios par habitant de 2021 à 2025.



Le ratio de collecte des emballages et papiers-cartons est dégradé en 2025, du fait notamment du transfert d'une part du flux emballage vers le flux des ordures ménagères.

Toutefois pour des flux comparables tels que la collecte des sacs jaunes, des papiers-cartons ou du verre, un retrait général en moyenne de -6% est mesuré.

Ces deux facteurs contribuent à diminuer significativement les ratios du territoire.

La collecte en points d'apport volontaire nécessite en moyenne pour collecter 1 tonne :

- 29 km et 17 L de gasoil pour les emballages,
- 34 km et 21 L de gasoil pour les papiers-cartons.

La collecte en porte-à-porte nécessite quant à elle de parcourir en moyenne 55 km et utiliser 29,5 L de gasoil pour collecter 1 tonne d'emballages.

En conséquence, les émissions de CO2 sont 1,7 fois plus importantes pour une collecte au porte-à-porte que pour une collecte en apport volontaire.

Pour le verre, la collecte nécessite de parcourir 25 km et utilise 10 L par tonne collectée, soit le double qu'en 2022, du fait de l'utilisation d'un camion de petite capacité.

### V- 3- La prise en charge des recyclables collectés

Après collecte, les recyclables sont :

#### Emballages plastiques, métaux et briques alimentaires

- Collecte en porte-à-porte :
  - 100% des tonnages sont en transport direct jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard,
- Collecte en PAV :
  - 40% des tonnages sont transportés jusqu'au site de transfert à Toul (SUEZ, route de Verdun) afin d'être massifiés pour un transport en camion semi-remorque à fond mouvant jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard
  - 60% des tonnages sont en transport direct jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard

#### Papiers-cartons

- 29% des tonnages sont transportés jusqu'au site de transfert à Toul (SUEZ, route de Verdun) afin d'être massifiés pour un transport en camion semi-remorque à fond mouvant jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard
- 71% des tonnages sont en transport direct jusqu'au centre de tri de PAPREC à Dieulouard.

A Dieulouard, PAPREC recharge les papiers-cartons pour les livrer au centre de tri spécifique PAPPREC à Custines.

#### Cartons

- transport jusqu'au site de transfert à Toul (SUEZ, route de Verdun) afin d'être massifiés et mis en balle pour un transport jusqu'au site de recyclage.

#### Verre

- transport direct jusqu'au centre de recyclage SIBELCO à Saint-Menge (88) puis OI Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine (88).

#### V-3- 1- Le tri en usine des emballages



|                             |                                           |
|-----------------------------|-------------------------------------------|
| Nom                         | Centre de tri de Dieulouard (54)          |
| Procédé                     | Tri mécanique                             |
| ICPE                        | Autorisation préfectorale (AP n°2012-527) |
| Capacité d'accueil annuelle | 45 000 tonnes                             |
| Distance                    | 23 km                                     |
| Exploitant                  | PAPREC                                    |

Le centre de tri PAPREC dispose d'une surface de 7100 m<sup>2</sup> et emploie 21 personnes.



*Dépotages au quai de transfert à Toul (SUEZ) ou dans le bâtiment de réception à Dieulouard (PAPREC)*

### V-3-1- a. Process du centre de tri de PAPREC Dieulouard

- 1 - L' alimentation des trémies
- 2 - L'ouvreuse de sacs
- 3 - Le trommel
- 4 - La cabine de tri des films plastiques
- 5 - Le tri optique des corps plats
- 6 - La cabine de sur-tri des corps plats
- 7 - Le tri optique des corps creux
- 8 - L'overband - séparation des métaux ferreux
- 9 - La cabine de sur-tri des corps creux
- 10 - Le courant de Foucault - séparation de l'aluminium
- 11 - Le conditionnement en balles
- 12 - Le stockage des matières triées en vrac

#### 1 et 2 - L'alimentation des trémies

Un conducteur d'engins dépose les déchets dans les trémies qui régulent le flux de déchets alimentant la chaîne de tri. Ces trémies sont équipées d'une ouvreuse de sacs.



*Vue de la chaîne de tri*



*Le tapis d'amenée des emballages*

#### 3 - Le trommel

Les déchets sont entraînés dans un cylindre incliné, appelé trommel.

A l'intérieur, des trous espacés permettent de cribler les déchets en fonction de leur taille.

Le flux est alors séparé en trois fractions :

- première fraction concentre la plupart des emballages plastiques ainsi que les papiers inférieurs à 180 mm. Ce mélange va être ensuite dirigé vers un crible à étoile qui retire les fines supérieures à 30 mm.
- deuxième fraction concentre les JRM et les PCNC d'une granulométrie supérieure à 160 mm et inférieure à 300 mm.
- troisième fraction de taille supérieure à 300 mm sera composée des gros cartons, des grands films, des bidons de PEHD grande capacité ainsi que des refus de tri volumineux. Cette fraction est sur-triée manuellement afin de maximiser la captation des grands produits recyclables.

#### 4 - La cabine de tri des films plastiques

Dans cette cabine, les opérateurs extraient les grands films plastiques, mais aussi d'autres éléments volumineux (PEHD, refus de tri et cartons).

#### 5 - Le tri optique des corps plats

En sortie de trommel, les fractions, selon qu'elles soient inférieures ou supérieures à 180 mm, entrent dans des modules de tri optique différents. La fraction supérieure à 180 mm subit un tri optique avec des machines Mistral (elles soufflent les corps creux et les renvoient vers la ligne de tri des corps creux) puis des machines Boreas de façon à obtenir un flux propre de JRM. La deuxième machine souffle les PCNC vers un troisième tapis. La fraction inférieure à 180 mm comprend la majorité des corps creux, des refus de tri et des petits éléments fibreux papiers/cartons. Ce flux subit également un double tri optique grâce à deux machines Mistral (séparation corps creux/ corps plats puis renvoi vers les lignes adaptées).

## 6 - Le sur-tri des corps plats

En cabine, les opérateurs effectuent un contrôle sur les JRM et les PCNC. Cette opération est manuelle. Ils ont à leur disposition des goulottes latérales et frontales. Le travail des opérateurs consiste à sur-trier les flux majoritaires de papiers/cartons et à capter les corps creux résiduels pour les renvoyer vers le module de tri correspondant. Ce module permet d'extraire les JRM, les PCNC, les GM, et le refus de tri. Il permet un renvoi des corps creux résiduels non captés par les trieurs optiques.



*Chaîne de tri dans la cabine*

## 7 - Le tri optique des corps creux

Avant l'arrivée sur les machines de tri optique Mistral, le flux subit une aspiration aéraulique afin de capter les petits films plastiques (non captés au pré-tri).

## 8 - L'overband

Les métaux ferreux sont captés par un aimant appelé overband.



*Paquets d'acier sous l'aimant*

## 9 - La cabine de sur-tri des corps creux

A l'issue des étapes de séparation mécanique, le PEHD et le PET clair est sur-trié en cabine. Un troisième tapis permet à un opérateur de capter les derniers produits recyclables présents dans les refus.

## 10 - Le courant de Foucault

A la sortie du tapis des refus de tri, un séparateur à courant de Foucault capte la fraction des métaux non-ferreux.

## 11 et 12 - Le stockage et le conditionnement

Le process de tri est désormais terminé. Les différents produits, triés par catégorie, sont stockés dans des box ou des silos.



*Box de stockage des matériaux avant conditionnement (exemple du box de refus de tri)*

Les différents produits sont ensuite dirigés vers la presse à balles (75 tonnes de pression) ou la presse à paquets. Les métaux ferreux sont captés et orientés directement vers la presse à paquets.

Les matériaux sont ensuite achetés par des industriels pour être recyclés sous la forme d'une matière première secondaire.



**Balles de matériaux en attente**



**Chargement d'un camion**

La performance de tri du centre de tri est de 98% (différence entre le tonnage théorique issu des caractérisations de tri et le tonnage réel trié – expéditions et stocks).

Les matériaux séparés sont :

- PET clair : Polyéthylène téréphtalate (bouteilles d'eau minérale plate ou pétillante)
- PET foncé (Polyéthylène Téréphtalate foncé = plastique transparent coloré).
- PEHD (Polyéthylène Haute Densité = plastique opaque), (bouteilles de lait)
- PCC : Papiers Cartons Complexés (briques de lait, de jus de fruits, anciennement ELA)
- JRM : Journaux, Revues, Magazines (et plus généralement les papiers désencrables de même type)
- PCNC : Papiers Cartons Non Complexés (emballages cartonnés, anciennement EMR)
- GM : Gros de magasin
- Métaux ferreux
- Aluminium

A noter que les papiers-cartons mis avec les emballages sont toujours triés, mais que l'inverse n'est pas vrai comme expliqué dans le paragraphe suivant.

### **V-3-1- b. Incendie du 6 novembre 2025**

#### **Le centre de tri (30 000 tonnes /an) a été touché par un grave incendie le 06 novembre 2025.**

- **Le 06/11/2026, peu avant 5H du matin, un feu s'est déclaré dans le process de tri.** Malgré l'intervention en première intention du personnel sur place et une intervention massive des pompiers du département, le feu s'est propagé à l'ensemble de la chaîne de tri en quelques minutes. **Le process industriel est complètement détruit.**  
**Suite à l'enquête, l'origine du feu est vraisemblablement liée à la présence d'une batterie au lithium dans les gisements livrés sur site.**
- **Il n'y a eu aucun blessé lors de cet incendie,** l'évacuation du personnel s'est faite rapidement grâce à du personnel formé aux cas d'urgences et d'incendie.
- Les personnels en CDI ont **tous étaient reclassés**, et ils ont tous accepté un nouveau travail dans notre région (Paprec D3E, Paprec Custines, Paprec EGD Metz).
- **Toutes les mesures pour éviter et contrôler un risque de pollution ont été mises en place** (rétention des eaux d'incendie, analyse qualité de l'eau/de l'air, analyse des nappes phréatiques, analyse des sols). **Les résultats sont tous conformes aux exigences de la DREAL.**

#### **Continuité de service pour les collectivités**

- Grâce au cantonnement, avec le concours de la DREAL de Lorraine, le site a obtenu l'autorisation de continuer à exploiter le site et ainsi fournir une continuité de service, sans modification durable pour les collecteurs. Le site de Dieulouard est rapidement utilisé comme site de transfert.

- Grâce au maillage d'une trentaine d'unités de centre de tri en France, le groupe PAPREC a pu **envoyer très rapidement les matières à trier vers le centre de tri TRIVALO 68 à Richwiller (68).**



Incendie du 06/11/2026 vers 5h35



Incendie du 06/11/2026 vers 8h



Etat de la chaîne de tri suite à l'incendie

### Démolition

Courant décembre 2025, le site a été démoli



A noter que lors de l'incendie, c'est la zone de la chaîne de tri qui a été détruite. Les stocks à l'arrivée et les balles après tri ont été épargnés.

A ce jour PAPREC nous indique un redémarrage du site pour le 1<sup>er</sup> semestre 2027.

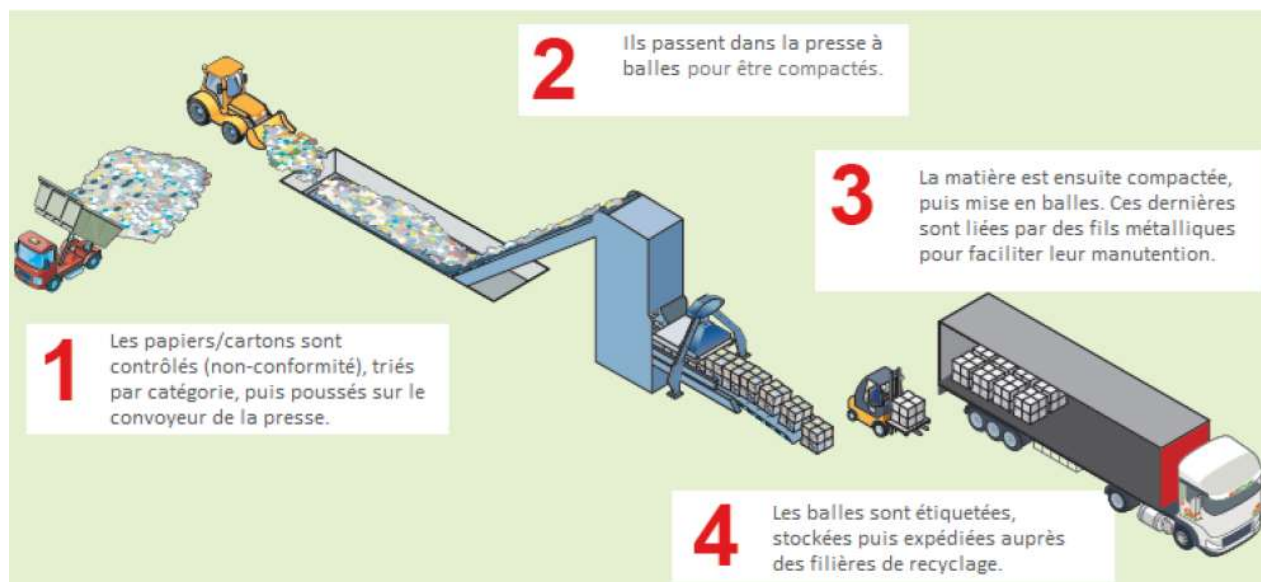
### **V-3- 2- Le tri en usine des papiers-cartons**

Le centre de tri de PAPREC à Custines est plus rudimentaire que celui de Dieulouard et spécialisé dans la gestion des matières fibreuses en papier et carton.

A réception du chargement en camion à fond mouvant, intervient un tri manuel au sol réalisé au moyen d'une pelle à grappin, assistée de quatre opérateurs de tri qui séparent d'un côté les cartons et cartonnettes et de l'autre les Journaux-Revues-Magazines.

Un affinage de chaque îlot permet au fur et à mesure de réaliser une séparation des fractions fibreuses en garantissant le respect des PTM des repreneurs.

Après ce tri plutôt manuel, les différentes sortes de matières passent dans une presse à balles.



Tous les objets qui ne sont pas du papier ou du carton-cartonnettes sont mis dans les refus, y compris les erreurs d'aiguillage des emballages.

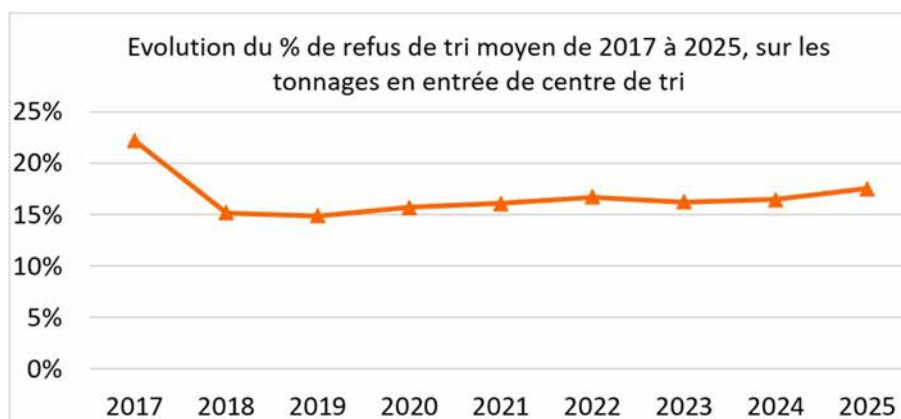
### V-3- 3- Les refus de tri des recyclables

En 2025, 375,9 tonnes de refus de tri ont été extraites après passage sur les chaînes de tri de Dieulouard et de Custines.

Ces tonnes représentent un taux de refus moyen de 18 %, soit 8,5 kg par habitant par an.

A noter que ce taux est moyen est une composante du taux de refus dans les emballages en sacs jaunes de 24%, des emballages en PAV de 29% et du taux de refus dans les papiers-cartons de 9 %.

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de refus :



En 2025, 12 caractérisations ont été réalisées sur les emballages et 12 sur les papiers-cartons.

Les refus de tri sont valorisés en étant utilisés comme combustibles de substitution à la cimenterie de Héming (57), du groupe EQIOM.

<https://www.lemoniteur.fr/article/la-cimenterie-d-eqiom-declare-sa-flamme-ecolo.2007389>

### V-3- 4- Le recyclage du verre

Le verre est directement acheminé à l'usine de SIBELCO à Saint Menge (88), où le verre est transformé en calcin (verre pilé) puis transféré à l'usine de OI Manufacturing à Gironcourt-sur-Vraine. Dans l'usine, le verre est refondu pour passer sur les lignes de fabrication de nouvelles bouteilles.



|                             |                                                           |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Nom                         | Centre de traitement du verre Ménager et Industriel       |
| Procédé                     | Tri mécanique du verre                                    |
| ICPE                        | Autorisation préfectorale (AP n°762/2007 du 12 mars 1997) |
| Capacité d'accueil annuelle | 610 000 tonnes                                            |
| Distance                    | 60 km                                                     |
| Exploitant                  | OI MANUFACTURING                                          |

### V- 4- La vente des matières

Pour chaque matériau obtenu en sortie des centres de tri, les collectivités choisissent librement une des options de reprise suivantes :

- « Reprise Filières » proposée par Citeo et les Filières de Matériaux. Les matériaux concernés sont :
  - Acier : ArcelorMittal France
  - Aluminium : FAR
  - Plastiques : Valorplast
  - Papier-Carton : Revipac
  - Verre : CSVMF
- « Reprise Fédérations » proposée par les Fédérations de professionnels (FNADE, FEDEREC et SNEFID) et mise en œuvre par leurs Adhérents Labellisés.
- « Reprise Individuelle » organisée directement par la Collectivité et mise en œuvre par le ou les Repreneur(s) Contractuel(s) qu'elle a choisi(s).
- « Reprise Titulaire », pour le standard flux développement rigide, flux développement souple et monoflux plastiques avec ou sans PET Clair. La Reprise titulaire est proposée par Citeo, qui fait appel à des acteurs de la gestion des déchets choisis après mise en concurrence.

Le tableau suivant présente les caractéristiques de chaque option de reprise.

| Reprise Filières                                                                                                     | Reprise Fédérations                                                                                                                                                                                       | Reprise Individuelle                                                                                           | Reprise Titulaire uniquement pour flux développement, tri simplifié et solutions transitoires |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par les filières matériaux                                        | Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par les Adhérents Labellisés des Fédérations                                                                                                           | Clauses commerciales propres à chaque contrat, mises en œuvre par le repreneur choisi par la collectivité      | Garantie d'enlèvement, de recyclage, mise en œuvre par Citeo                                  |
| Présentée à toute collectivité par Citeo                                                                             | Présentée à toute collectivité par Citeo                                                                                                                                                                  | Présentée à toute collectivité par Citeo                                                                       | Présentée à toute collectivité par Citeo                                                      |
| Critères de qualité communs = Standards par matériau                                                                 |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                                |                                                                                               |
| + Prescriptions Techniques Particulières                                                                             | + Qualité repreneur (Prescriptions Techniques Particulières)                                                                                                                                              | + Qualité repreneur (Prescriptions Techniques Particulières)                                                   | + Prescription Technique Particulières                                                        |
| Prix de reprise positif ou nul proposé par les Filières et garanti à zéro par Citeo                                  | Prix garanti à zéro pour chacun des matériaux sous réserve d'un engagement de la Collectivité de faire reprendre par un même Repreneur la totalité de ses tonnes triées du ou des matériau(x) concerné(s) | Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre | Prix de reprise nul proposé par Citeo                                                         |
| Prix identique pour toutes les collectivités, basé sur une formule de calcul définie dans le contrat type de reprise | Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre (sauf offre nationale publique conforme au principe de solidarité)                         | Prix négocié librement entre la collectivité et son Repreneur et pouvant différer d'une collectivité à l'autre | Offre identique pour toutes les collectivités (conforme au principe de solidarité)            |

Le tableau suivant présente les différentes destinations vers lesquelles sont acheminés les flux de déchets issus de la collecte sélective, le type de contrat pour la reprise et le produit final résultant de la valorisation du déchet.

|                           | Recyclable concerné                              | Type de contrat    | Repreneur                                   | Produit issu du recyclage         |
|---------------------------|--------------------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------|
| Issus du tri à Dieulouard | ACIER                                            | Fédération         | PAPREC                                      | ACIER                             |
|                           | ALUMINIUM + petits aluminium et souples          | Fédération         | SUEZ                                        | Aluminium                         |
|                           | PCC/5.03/ELA (briques alimentaires)              | Filière            | REVIPAC - LUCART 88                         | Papiers sanitaires et industriels |
|                           | EMR 1.04/5.02/PCNC (cartonnettes et cartons)     | Fédération         | PAPREC                                      | Carton                            |
|                           | PET clair/Q4 + MIX PE-PP (emballages plastiques) | Fédération         | SUEZ                                        | Granules de plastiques            |
|                           | Films étirables                                  | Fédération         | SUEZ                                        | Granules de plastiques            |
|                           | JRM 1.11 (journaux, revues, magazines)           | Fédération         | PAPREC - NORSKE SKOG GOLBEY (88)            | Papier journal                    |
|                           | GROS MAGASIN 1.02 (AUTRES PAPIERS)               | Fédération         | PAPREC                                      |                                   |
|                           | Flux développement (plastiques des ECT)          | Titulaire          | CITEO                                       |                                   |
| Issus du tri à Custines   | EMR 1.04/5.02/PCNC (cartonnettes et cartons)     | Fédération         | PAPREC                                      | Carton                            |
|                           | JRM 1.11 (journaux, revues, magazines)           | Fédération         | PAPREC - NORSKE SKOG GOLBEY (88)            | Papier journal                    |
|                           | GROS MAGASIN 1.02 (AUTRES PAPIERS)               | Fédération         | PAPREC                                      |                                   |
| Collectes spécifiques     | Verre                                            | Filière            | OI MANUFACTURING GIRONCOURT-SUR-VRAINE (88) | Verre                             |
|                           | Cartons (collecte en porte-à-porte)              | Contrat de reprise | SUEZ                                        | Carton                            |

## VI- Les déchèteries

Les usagers de la CC2T disposent de 2 déchèteries.

Le règlement des 2 déchèteries a été harmonisé en 2017.

Fin 2023 a été mené un travail de consolidation des 3 règlements du services ordures ménagères (collecte, redevance spéciale et déchèterie) afin de n'avoir plus qu'un seul document.

Ce document consolidé est disponible sur le site internet de la CC2T : <https://www.terrestouloises.com/terres-touloises-au-quotidien/gestion-des-dechets/mes-demarches/>

En 2025, ont été enregistrés :

- 15 890 passages sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville (25%),
- 46 509 passages pour la déchèterie de Toul (75%),

**soit un total de 62 399 passages.**

Sur les 2 déchèteries, le nombre de foyers ayant utilisé l'accès en déchèterie en 2025 a été de 12 733, soit **un nombre moyen de 4,9 passages par foyer utilisateur.**

A noter que 489 foyers utilisent les 2 déchèteries.

### VI- 1- Les déchèteries intercommunales de Toul et de Fontenoy-Gondreville

Les déchèteries intercommunales sont accessibles aux particuliers de toutes les communes adhérentes à la communauté de communes Terres Toulaises.

Les professionnels ne sont pas admis sur les déchèteries.

Un gabarit limitant la hauteur des véhicules à 2.20 m est placé aux entrées des déchèteries afin de garantir l'accès aux seuls particuliers.

Les « hauts de quais » (accueil, information, personnel présent sur la déchèterie) sont gérés en régie, depuis 2009 pour Toul et depuis 2018 pour Fontenoy-Gondreville.

Les gardiens ont pour mission d'accueillir les usagers, orienter les dépôts de ceux-ci, de maintenir la propreté permanente des sites, de gérer le remplissage et les demandes d'enlèvement des bennes, de ranger les déchets dangereux dans les racks dédiés.

Les « bas de quais », c'est-à-dire la mise à disposition du parc de bennes et les rotations des bennes sont gérés en prestation de service par l'entreprise Gilles HENRY.

Les bennes sont transportées pour vidage jusqu'à chaque exutoire dédié.

Les bennes Eco-Maison et la benne Aliapur sont mises à disposition et transportées pour vidage par les prestataires désignés des 2 Eco-organismes.

L'adresse de la déchèterie de Toul est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de communes Terres Toulaises**  
**Route de Verdun – RD 904 – Chemin dit "Le Longeau"**  
**54200 TOUL**

L'adresse de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville est la suivante :

**Déchèterie de la Communauté de communes Terres Toulaises**  
**Route Départementale 90, route de Gondreville – 54840 FONTENOY SUR MOSELLE**

## VI-1- 1- Horaires d'ouverture

Les horaires des 2 déchèteries de la CC2T sont harmonisés pour une cohérence entre les deux sites. La déchèterie de Fontenoy-Gondreville est ouverte sur moins de créneaux dans la semaine.

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Toul

#### Été (1<sup>er</sup> avril – 31 octobre)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h30-12h30 / 13h30-18h  
Le jeudi : 13h30-18h

#### Hiver (1<sup>er</sup> novembre – 31 mars)

Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h30-12h30 / 13h30-16h30  
Le jeudi : 13h30-16h30

**Fermeture les jeudis matin, les dimanches et jours fériés**

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie communautaire de Fontenoy-Gondreville

#### Été (1<sup>er</sup> avril – 31 octobre)

Le lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 18h  
Le mardi : 9h30 – 12h30  
Le mercredi et samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 18h

#### Hiver (1<sup>er</sup> novembre – 31 mars)

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
13h30 – 16h30  
Le mardi : 9h30 – 12h30  
Le samedi : 9h30 - 12h30 / 13h30 – 16h30

**Fermeture les mardis, les jeudis en hiver, les dimanches et jours fériés**

**En période estivale, les horaires sont automatiquement basculés de 7h30 à 13h30 lors des périodes caniculaires en situation de vigilance orange.**

En 2025 les horaires adaptés ont été mis en place :

- 4 jours fin juin
- 4 jours mi-août

## VI-1- 2- Les tonnages collectés

Le tableau suivant détaille les quantités collectées en 2025 pour chaque catégorie de déchets, leur importance et les ratios en kg de déchets par habitant et par an :

| CATEGORIES DE DECHETS DE DECHETERIE                                             | Rappel tonnages 2024 | 2025  |          |                   |            | Variation 2024-2025 |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------|----------|-------------------|------------|---------------------|
|                                                                                 |                      | TOUL  | FONTENOY | TOTAL déchèteries | % du total |                     |
| Flux de déchets pris en charge financièrement par la CC2T                       |                      |       |          |                   |            |                     |
| TOUT VENANT                                                                     | 2 050                | 1 734 | 488      | 2 222             | 25%        | 8,4%                |
| GRAVATS                                                                         | 2 153                | 1 747 | 506      | 2 254             | 26%        | 4,7%                |
| BOIS                                                                            | 950                  | 809   | 259      | 1 068             | 12%        | 12,4%               |
| DECHETS VERTS déchèteries                                                       | 569                  | 348   | 157      | 505               | 6%         | -11,2%              |
| CARTONS                                                                         | 276                  | 221   | 72       | 293               | 3%         | 6,2%                |
| FERRAILLE                                                                       | 344                  | 272   | 87       | 360               | 4%         | 4,5%                |
| PLATRE                                                                          | 360                  | 273   | 66       | 338               | 4%         | -6,0%               |
| DECHETS DANGEREUX (DDS)                                                         | 40                   | 32    | 10       | 43                | 0%         | 6,3%                |
| HUISSERIES                                                                      | 35                   | 25    | 12       | 37                | 0%         | 5,2%                |
| Flux de déchets pris en charge financièrement par les filières de reprise (REP) |                      |       |          |                   |            | 0%                  |
| ECO MAISON                                                                      | 1 058                | 892   | 215      | 1 106             | 13%        | 4,6%                |
| DECHETS ELECTRIQUES/ELECTRONIQUES                                               | 382                  | 283   | 84       | 367               | 4%         | -4,0%               |
| DECHETS DANGEREUX (EcoDDS)                                                      | 40                   | 34    | 10       | 45                | 1%         | 10,4%               |
| Batteries au plomb, huile de vidange                                            | 33                   | 26    | 6        | 32                | 0%         | -3,7%               |
| PNEUS (Aliapur)                                                                 | 73                   | 76    | 8        | 83                | 1%         | 14,5%               |
| PILES                                                                           | 1                    | 3     | 1        | 4                 | 0%         | 261,0%              |
| TOTAL                                                                           | 8 365                | 6 775 | 1 983    | 8 757             | 100%       | 4,7%                |

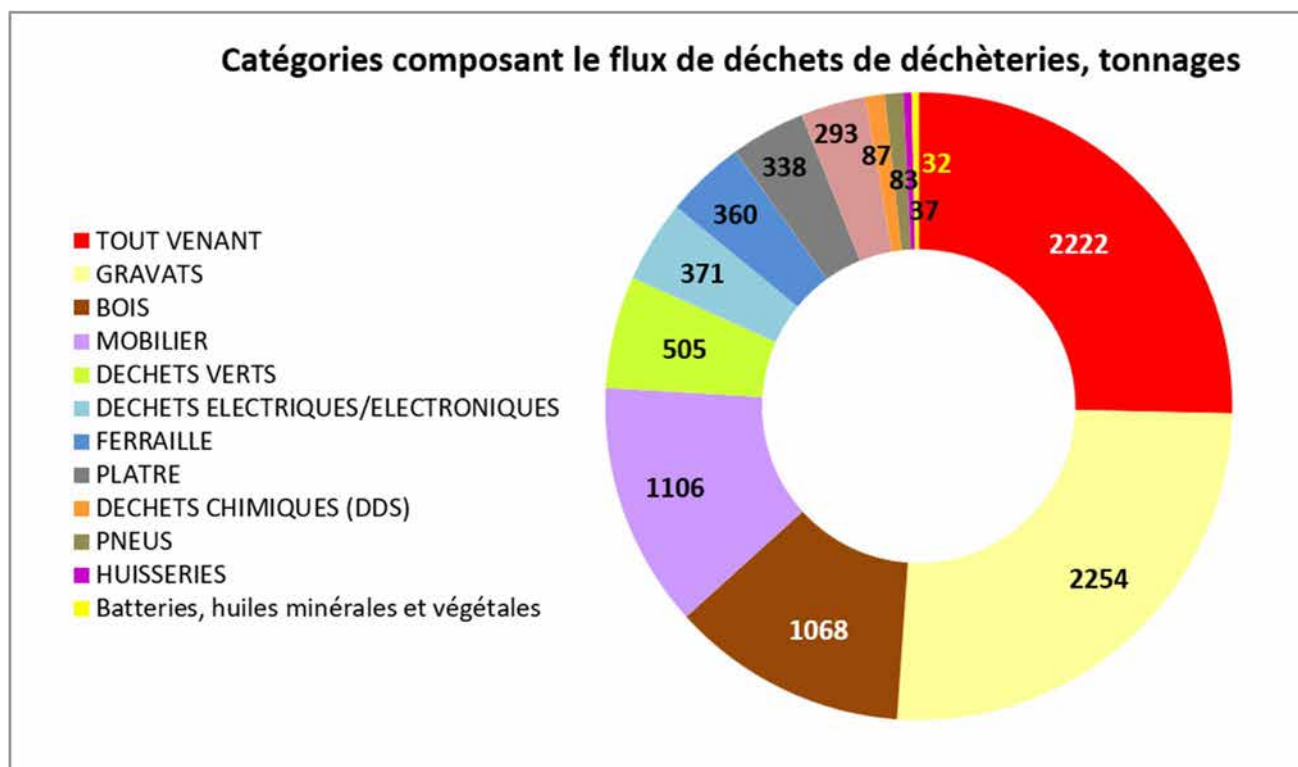
En 2025, **8 757 tonnes de déchets** ont transités sur les deux déchèteries de la CC2T soit une moyenne totale de **198 kg par habitant et par an**.

Sur ce tonnage total, **6 448 tonnes** sont des déchets valorisables qui sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie, et **2 222 tonnes** sont des déchets non valorisables, enfouis (tout-venant des déchèteries), et **87 tonnes** sont des déchets toxiques (DDS) également non valorisables.

A ces tonnages gérés par le service peuvent être ajoutés :

- Les tonnages collectés lors de la mise en place de bennes ponctuelles pour différentes raisons : opérations de nettoyage de la nature, gens du voyage installés hors des emplacements aménagés, fêtes foraines, débarrassage de maisons par les communes...  
**Les tonnages concernés en 2025 sont de 17,70 tonnes.**
- Les tonnages collectés lors de la mise en place de bennes ponctuellement sur l'aire d'accueil de grands passages à Toul. Cette aire est gérée par la CC2T.  
**Les tonnages concernés en 2025 sont de 46,10 tonnes.**

Hormis, les opérations de nettoyage de la nature, les frais de gestion de ces tonnages sont répercutés aux coûts réels aux demandeurs.



Les quantités de déchets gérées en déchèterie ont globalement augmenté de 5%, dont 8% de tout-venant, avec une augmentation de 3% du nombre de passages.

Les efforts sur le tri restent maintenus, avec une bonne captation du mobilier, toujours en progression (+ 5 %) et un léger retrait sur les D3E (- 4 %) et le plâtre (- 6 %).

## VI- 2- Le traitement des déchets de déchèterie

Les déchets de déchèterie sont acheminés vers des unités de traitement, de valorisation ou de recyclage.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 s'applique le nouveau marché de gestion du bas de quai des déchèteries : location et rotation des bennes, traitement des déchets par flux.

| CATEGORIES DE DECHETS | Site de transfert                                                                     | Lieu de destination traitement                                    | Type de traitement                         |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| Tout venant           | LORVAL – Toul (54)                                                                    | ISDND – Lesménils (54)                                            | Enfouissement                              |
| Gravats               | -                                                                                     | AGIL – Toul (54)                                                  | Remblais                                   |
| Bois                  | VEOLIA – Ludres (54)                                                                  | préparation + Combustibles Solides de Récupération (CSR) - France | Valorisation énergétique + matière         |
| Déchets verts         | Meuse Compost - Lagney (54)                                                           | Meuse Compost - Gironville-sous-les -Côtes (55)                   | Amendement organique, compost              |
| Cartons               | LORVAL – Toul (54)                                                                    | NORSKE SKOG – Golbey (88)                                         | Pâte - recyclage                           |
| Plâtre                | TTM Environnement - Custines (54)                                                     | RITLENG REVALORISATIONS – Rohr (67)                               | Valorisation matière                       |
| Ferrailles            | DERICHBURG - Toul                                                                     | -                                                                 | Aciérie                                    |
| Pneus                 | -                                                                                     | GILLES HENRY- Chaudeney sur Moselle (54)                          | Traitement + valorisation matière          |
| Mobilier              | CITRAVAL (contrat Eco-maison) – Bois de Haye (54)                                     | Bois : EGGER -Rambervillers (88)                                  | Valo énergétique et recyclage matière      |
|                       |                                                                                       | Literie : Secondly - Santes 59                                    |                                            |
|                       |                                                                                       | Rembourrés : VEOLIA- Ludres 54                                    |                                            |
|                       |                                                                                       | Plastique : DERICHEBOURG - Pagny sur Meuse 55                     |                                            |
| Huiles végétales      | CHIMIREC – Domjevin (54)                                                              | -                                                                 | Valorisation énergétique                   |
| Huiles minérales      | CHIMIREC – Domjevin (54)                                                              | -                                                                 | Régénération                               |
| DEEE                  | PAPREC - Pompey (54)                                                                  | -                                                                 | Dépollution – Démantèlement - Recyclage    |
| Néons, ampoules       | PAPREC - Pompey (54)                                                                  | -                                                                 | Démantèlement                              |
| Batteries             | CHIMIREC – Domjevin (54)                                                              | -                                                                 | Démantèlement - Recyclage                  |
| Piles                 | COREPILE – Paris (75)                                                                 | -                                                                 | Valorisation matière                       |
| Déchets chimiques     | Hors EcoDDS = CHIMIREC – Domjevin (54)<br>EcoDDS = CEDILOR – Montois la Montagne (57) | -                                                                 | Incinération avec valorisation énergétique |

## VI- 3- Les déchèteries extra-communautaires

La CC2T a contractualisé avec deux déchèteries limitrophes pour permettre un accès facilité à certaines communes éloignées des déchèteries communautaires :

- Les communes de Gye et de Bicqueley ont accès à la déchèterie d'Allain (EPCI de Colombey les Belles-Sud Toulais),
- Les communes d'Ansauville, de Domèvre-en-Haye, de Grosrouvres, de Manonville, de Minorville, de Noviant-aux-Prés et de Tremblecourt au nord du territoire, accèdent à la déchèterie de Bernécourt (CC Chardon Lorrain).

Le service ne dispose pas de données de fréquentation et de tonnages pour ces communes accédant aux déchèteries extra-communautaires.

## Horaires d'ouverture

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Allain (uniquement pour Gye et Biqueley)

#### Été (15 avril - 31 octobre)

Le lundi : 8h - 12h  
 Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 18h  
 Le jeudi : 13h30 - 18h  
 Le vendredi : 13h30 - 18h  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h

#### Hiver (1er novembre - 14 avril)

Le lundi : 8h - 12h  
 Le mercredi : 10h - 12h / 13h30 - 17h  
 Le jeudi : 13h30 - 17h  
 Le vendredi : 13h30 - 17h  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h

**Fermeture les mardis, les dimanches et jours fériés**

### • Horaires d'ouverture de la déchèterie de Bernécourt (uniquement pour Ansauville, Domèvre-en-Haye, Grosrouvres, Manonville, Minorville, Noviant-aux-Prés et Tremblecourt)

#### Été (1er avril - 31 septembre)

Le mercredi : 13h30 - 17h30  
 Le vendredi : 13h30 - 17h30  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

#### Hiver (1er octobre - 31 mars)

Le mercredi : 13h30 - 16h30  
 Le samedi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30

**Fermeture les mardis, les jeudis, les dimanches et jours fériés**

## VI- 4- La déchèterie pour les professionnels

La CC2T dispose sur son territoire d'une offre privée pour les déchets des professionnels :

- la déchèterie professionnelle de Lorval – SUEZ - TOUL
- la déchèterie professionnelle – CITRAVAL – BOIS DE HAYE

Les déchets déposés par les professionnels sont triés et facturés selon la nature du déchet et les quantités apportées. Tous les professionnels sont orientés vers ces solutions.

## VI- 5- La collecte des encombrants sur appel

Depuis 2014, il existe un service de collecte d'encombrants sur appel destiné aux personnes âgées, à mobilité réduite, n'ayant pas de véhicule ou ne disposant pas de véhicule adapté.

Une collecte est déclenchée sous réserve d'un nombre minimum de demandes, sur RDV au domicile. Depuis la pandémie, les encombrants doivent être sortis du domicile.

Les déchets autorisés sont :

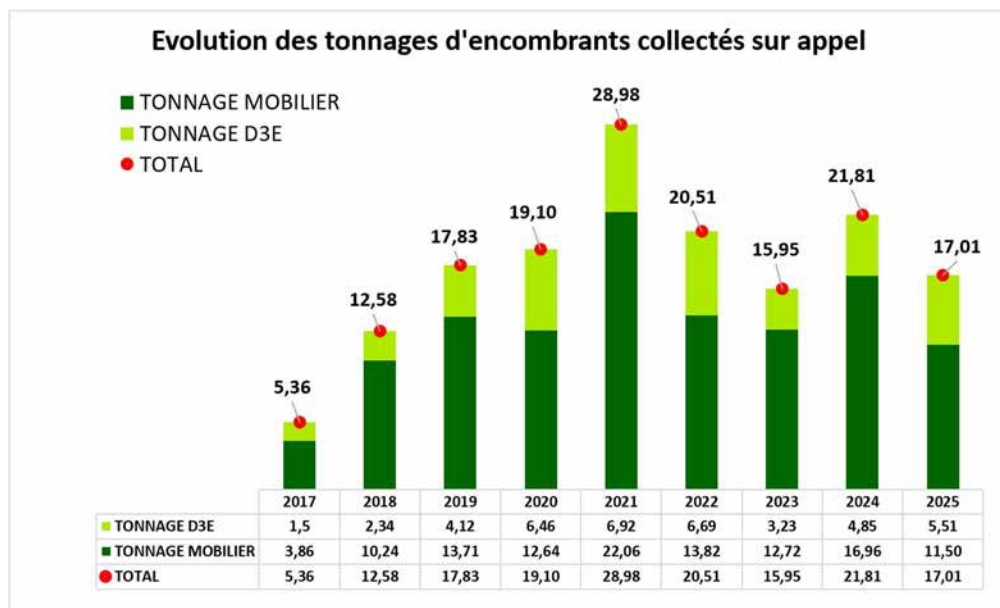
- Le mobilier en bois, plastique et métal (tables, chaises, étagères, meubles de jardin, fauteuil...),
- Déchets électriques et électroniques ou D3E (appareils électro-ménagers, réfrigérateur, four, aspirateur, écran, imprimante...),
- Matériel médical (lit, fauteuil...).

En 2025, le prestataire SUEZ a informé la collectivité ne pas souhaiter poursuivre cette prestation.

Une consultation a donc été menée en urgence et un marché a été conclu avec le groupement solidaire ENVIE 2E et La Fabrique

En 2025, ont eu lieu **21 collectes** pour **160 adresses**.

Ce service est de plus en plus connu et les services de la CC2T, des communes, des bailleurs travaillent au quotidien pour le faire connaître.



En 2025, ce sont 11,50 tonnes de mobiliers et 5,51 tonnes de D3E qui ont été collectées et valorisées.

Ces tonnages sont inclus dans les tonnages des déchèteries.

## VII- Les biodéchets

L'appellation biodéchets regroupe selon l'ADEME les différentes catégories suivantes :

- Déchets alimentaires
- Déchets verts

Des campagnes de caractérisation ont été réalisées en 2021 et 2022 afin de connaître la composition des ordures ménagères résiduelles.

La somme des déchets pouvant être inclus dans les biodéchets (épluchures, restes alimentaires, gâchis alimentaire, déchets verts, déchets organiques méthanisables et textiles sanitaires compostables) représentaient de 34% des ordures ménagères dans le péri-urbain à 40% des ordures ménagères dans le rural. Les biodéchets dans l'urbain représentent quant à eux 37% des ordures ménagères.

**Cette étude conclut à l'intensification du déploiement des composteurs partagés, ainsi qu'à la mise en place de la collecte des biodéchets pour l'habitat vertical et dense.** La solution de collecte des déchets alimentaires est une solution en point d'apport volontaire dans des bacs logés dans des abri-bacs, avec une collecte hebdomadaire.

L'année 2025 a été la 2<sup>ème</sup> année de collecte des déchets alimentaires et a vu l'équipement des quartiers de la ville de Toul.

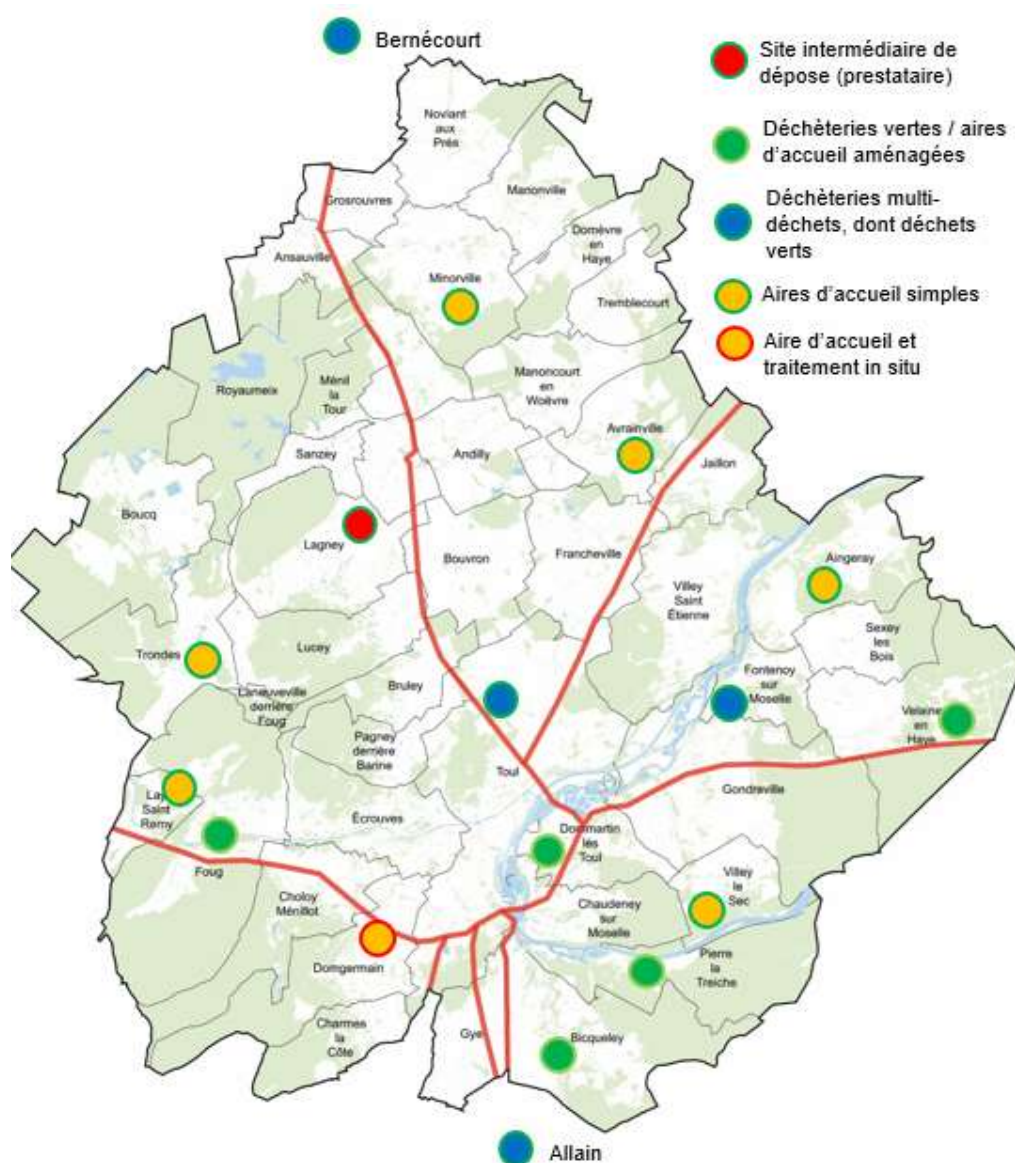
Les déchets verts sont quant à eux apportés en déchèterie ou sur des plateformes d'accueil.

## VII- 1- Les déchets verts

La CC2T a développé des lieux dédiés de collecte des déchets verts pour proposer un service de proximité.

Cinq types de sites existent pour la gestion des déchets verts :

- Les déchèteries intercommunales de Toul et Fontenoy-Gondreville, ainsi que les 2 déchèteries partenaires de Allain et Bernécourt
- Les déchèteries vertes : Dommartin-lès-Toul, Bicqueley, Bois de Haye et Pierre-la-Treiche. Les sites sont équipés de rampes d'accès et de bennes
- Le site d'accueil des déchets verts de Foug, transformé et rénové début 2024
- Le site d'accueil et de traitement des déchets verts de Domgermain, sur lesquelles les déchets verts sont compostés sur place en prestation de service, rénové début 2025
- Les déposes locales, gérées soit directement par un agriculteur sur sa ferme, soit par reprise au grappin et traitement par comptage par un prestataire. Les sites se situent sur les communes de Avrainville, Aingeray, Lay St Rémy, Minorville, Trondes et Villey le Sec.



Les déchets verts sont collectés et transportés jusqu'au site intermédiaire situé à Lagney et mis à disposition par l'entreprise Meuse Compost à Gironville-sous-les-côtes.

Les déchets verts sont ensuite repris pour être transportés jusqu'au site de compostage à Void Vacon ou Geville. Certains sites tels que Villey-le-Sec ou Foug ne transitent pas par Lagney et sont directement livrés au site de compostage.

## VII-1- 1- Les déchèteries vertes et aires d'accueil aménagées

### VII-1-1- a. La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul

La déchèterie verte de Dommartin-lès-Toul, ouverte en avril 2010, est un outil efficace. Ce site se compose d'un quai de déchargement pouvant comporter deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune.



L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T.

Un gabarit de 2 m 20 permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

Ce site est le binôme de la déchèterie de Toul pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

L'activité de ce site est la plus importante du territoire en matière de déchets verts.

Afin de pallier les problématiques de surveillance de ce site, deux caméras ont été installées en septembre 2024 afin de visualiser le remplissage des bennes.

Elles permettent également de visualiser le point d'apport qui fait l'objet de nombreux dépôts de déchets sauvages.

### VII-1-1- b. La déchèterie verte de Bois-de-Haye (zone Velaine-en-Haye)

La déchèterie verte de Bois de Haye a été mise en service en 15 mai 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



Ce site est le binôme de la déchèterie de Fontenoy-Gondreville pour les apports de déchets verts en permanence et en accès libre.

### VII-1-1- c. La déchèterie verte de Bicqueley

La déchèterie verte de Bicqueley a été mise en service le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



#### VII-1-1- d. La déchèterie verte de Pierre la Treiche

La déchèterie verte de Pierre la Treiche a été mise en service en mai 2020.

Elle se compose d'un quai de déchargement avec deux bennes de dépose de 30 m<sup>3</sup> chacune. L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.



#### VII-1-1- e. Aire d'accueil de Foug

La parcelle du site a été acquise par la CC2T en 2023.

Le site a été réaménagé début 2024 et a été ré-ouvert au public dans le courant du mois d'avril 2024.



Ce site se compose de deux zones de dépose des déchets verts et d'une zone de mise à disposition de compost lorsqu'il y en a de disponible. L'accès au fond de la zone a été restreint par la mise en place d'un merlon de terre le long du chemin rural. Il est sous vidéosurveillance.

Le coût de ce ré-aménagement a été de 145 000 €. La commune a pris à sa charge l'aménagement du chemin d'accès (taille de la haie, réfection de la chaussée et installation de panneaux d'indication ainsi que d'un miroir pour sécuriser la sortie).

L'accès est libre et autorisé à tout habitant de la CC2T. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.

## VII-1- 2- Site d'accueil et de traitement – site de Domgermain

La plateforme de déchets verts de Domgermain est une plateforme ouverte depuis 2009, qui capte principalement les déchets verts de cette commune mais également des communes voisines (Choloy-Ménillot, Toul, Ecrouves, Charmes-la-Côte). Le terrain a été racheté à la commune de Domgermain par la CC2T en 2024.

Le site a été ré-aménagé au premier trimestre 2025. Il a rouvert fin avril.

Le site se compose de deux zones :

- une de dépose des déchets verts pour les habitants, libre d'accès 24h/24h. Un gabarit permet de limiter l'accès aux seuls véhicules des particuliers.
- une d'exploitation permettant de gérer in situ les déchets verts par compostage.

La zone d'exploitation est elle-même partitionnée en 3 espaces : 1 espace de stockage des déchets verts repris de la zone d'accueil des usagers, 2 espaces permettant la constitution d'andains de fermentation, maturation, compost.

Chaque semaine un prestataire intervient pour transférer les déchets verts de la zone dépose des déchets verts pour les habitants vers le 1<sup>er</sup> espace de la zone d'exploitation.

Tous les trimestres un prestataire vient broyer les déchets verts et les met en andain. Puis il assure le criblage du compost.

La CC2T s'occupe tous les trimestres du retournement des andains.

Il est sous vidéosurveillance.



Déchets verts après broyage

Le coût de ce ré-aménagement a été de 430 000 € HT.

Des analyses de compost sont réalisées pour garantir la conformité à la norme NFU 44-051 (mai 2002), compost urbain, propre à l'utilisation par les particuliers.

Le compost est distribué aux habitants directement dans les communes et mis à disposition dans les encoches prévues à cet effet sur les plates-formes de Foug et de Domgermain.

Communauté de communes Terres Toulouises

Sur l'année civile 2025, le site de Domgermain a pris en charge 313 tonnes de déchets verts.

Sur 2025 ont été distribué 180 tonnes de compost, issu d'un stock tampon constitué fin 2024 lors du nettoyage du site de Domgermain en préparation des travaux.

### VII-1- 3- Aires locales d'accueil de déchets verts

Les sites sont les suivants :

- **Aingeray** : export des déchets verts et compostage par le prestataire
- **Avrainville** : gestion locale par un agriculteur, uniquement les tontes et feuilles, pas de branchages
- **Lay St Rémy** : export des déchets verts et compostage par le prestataire
- **Minorville** : export des déchets verts et compostage par le prestataire
- **Trondes** : export des déchets verts et compostage par le prestataire
- **Villey le Sec** : export des déchets verts et compostage par le prestataire

Certaines aires sont gérées par des agriculteurs locaux dans le cadre d'une convention tri-partite avec la commune et la CC2T : Aingeray, Avrainville, Minorville, Villey-le-Sec.

La rémunération des interventions se base sur les tarifs de la Chambre d'Agriculture réactualisés chaque année. Les déchets verts sont évacués puis mélangés avec des effluents animaux ou épandus sur leurs terrains.

Depuis 2024, la CC2T réalise une partie des collectes des déchets verts au moyen d'un camion grue équipé d'un grappin. Sur 2025, la part gérée en régie n'a fait que croître en cours d'année.

*Zone de dépose de Lay St Rémy*



De manière exceptionnelle a été réalisé un chantier de broyage de bois sur le site du Polygone (Ecrouves). Le bois était issu des activités espaces verts des services techniques de la CC2T. Le broyat obtenu est conservé pour alimenter les composteurs partagés en broyat.

Mi novembre 2025, le site de Villey-le-Sec a été réaménagé, aux frais principalement de la commune et avec une petite participation de la CC2T.

Le terrain a été nivelé, terrassé. Les excédents de terre ont été disposés en merlon sur le pourtour et une zone de 8 m \* 15 m a été remblayée par du calcaire puis une dalle ferraillée et bétonnée de 15 cm a été coulée.



*Travaux sur la zone de dépose de Villey-le-Sec*

### VII-1- 4- Synthèse des tonnages de déchets verts gérés

Les tonnages de déchets verts traités sur l'ensemble des aires, plateformes, déchèteries vertes et déchèteries s'élèvent à **3 665 tonnes en 2025 contre 4 033 tonnes en 2024**. Ce tonnage est classiquement variable en fonction de la météo.

| DECHETS VERTS                         | Rappel tonnages 2024 | TONNAGES 2025   | % du total des déchets verts |
|---------------------------------------|----------------------|-----------------|------------------------------|
| DECHETERIE DE TOUL                    | 385,20               | 347,84          | 9%                           |
| DECHETERIE DE FONTENOY-GONDREVILLE    | 183,59               | 157,21          | 4%                           |
| DECHETERIE VERTE DE DOMMARTIN         | 1113,40              | 936,02          | 26%                          |
| DECHETERIE VERTE DE BOIS DE HAYE      | 511,60               | 462,81          | 13%                          |
| DECHETERIE VERTE DE BICQUELEY         | 150,26               | 137,28          | 4%                           |
| DECHETERIE VERTE DE PIERRE LA TREICHE | 99,57                | 103,55          | 3%                           |
| AIRE D'AINGERAY                       | 95,02                | 450,50          | 12%                          |
| AIRE DE TRONDES                       | 149,22               | 117,70          | 3%                           |
| AIRE DE VILLEY LE SEC                 | 126,58               | 108,88          | 3%                           |
| AIRE D'ACCUEIL DE FOUG                | 349,86               | 404,42          | 11%                          |
| PLATE-FORME DE DOMGERMAIN             | 816,33               | 313,06          | 9%                           |
| AIRE DE LAY SAINT REMY                | 6,04                 | 48,08           | 1%                           |
| AIRE DE MINORVILLE                    | 28,30                | 72,60           | 2%                           |
| AIRE D'AVRAINVILLE                    | 4,20                 | 4,94            | 0%                           |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>4 032,91</b>      | <b>3 664,89</b> | <b>100,00%</b>               |

Le site le plus fréquenté est celui de Dommartin-lès-Toul, puis celui de Bois-de-Haye, puis celui d'Aingeray et de Foug (dont une part de report de ceux de Domgermain pendant les travaux).

Notons un surcroît considérable sur le site d'Aingeray. Des actions sont menées afin de restreindre l'accessibilité de ce site aux professionnels des espaces verts qui subitement ont identifié ce site à accès gratuit.

Les limiteurs de hauteur et les caméras posés sur les deux sites de Domgermain et de Foug font leur office avec moins de déposes de professionnels et l'arrêt des déposes de déchets hétéroclites.

### VII- 2- Les déchets alimentaires

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite AGEC précise qu'au plus tard le 31 décembre 2023, **le tri à la source des biodéchets devient une obligation pour les collectivités** et doit être réalisé, soit par :

-  valorisation sur place ou
-  collecte séparée.

Les collectivités sont tenues de proposer aux particuliers une solution de gestion de proximité.

La CC2T fait la promotion depuis de nombreuses années du compostage individuel ainsi que du compostage partagé et s'est engagé début 2024 dans la collecte des déchets alimentaires en point d'apport volontaire. L'année 2025 a été l'occasion de finaliser le déploiement du parc en zones urbaines et pavillonnaires denses.

## VII-2- 1- Les composteurs individuels

La CC2T propose à la vente des composteurs individuels de 300 et de 600 litres, avec une prise en charge à hauteur de 50% du prix réel d'achat des unités.

La CC2T propose également à la vente, à prix coûtant, des bioseaux et des aérateurs de compost.

Prix de vente des matériels :

- Composteur 300L : 35 €
- Composteur 600L : 45 €
- Bioseau : 2 €
- Aérateur : 12 €

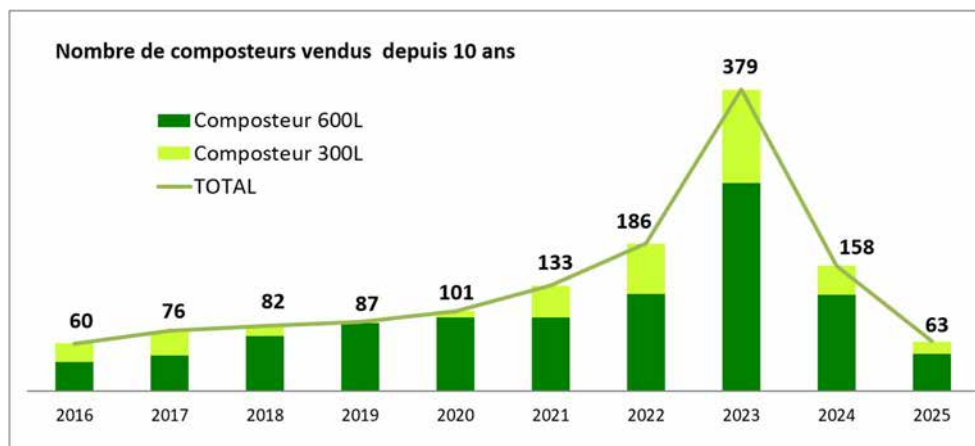
Les composteurs individuels viennent compléter le réseau déjà existant des composteurs vendus les années précédentes, des composteurs acquis directement chez les professionnels et des composteurs bricolés maison.

Les composteurs vendus en 2025 sont fabriqués en bois par STV ECO – Machet Production, entreprise d'insertion basée à Val-et-Châtillon qui utilise du bois des forêts locales, massif et non traité.

En 2025, 16 composteurs de 300 L et 47 composteurs de 600 L ont été vendus, ainsi que 88 bioseaux et 2 aérateurs.

A l'approche de l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour le tri à la source des biodéchets alimentaires, les ventes d'équipement se sont multipliées fin 2023 pour revenir à une situation normalisée en 2024. En 2025, les foyers semblent relativement équipés.

En cumulé depuis 10 ans, ce sont 1 325 composteurs individuels qui ont été déployés.



## VII-2- 2- Les composteurs partagés

Si le compostage est un geste bien développé dans les communes rurales et les lotissements disposant de jardinets, il est remarqué que certains foyers n'osent pas le pratiquer par manque de place, de connaissances, par crainte aussi de nuisances plus ou moins avérées.

La solution des sites de compostage partagé permet de pallier ces difficultés et de proposer une solution à tout usager, qu'il habite en zone rurale ou urbaine. Il permet également de proposer une solution d'immédiate proximité pour les petits collectifs.

Les composteurs partagés se composent de 3 modules :

## COMMENT ÇA S'ORGANISE ?

Un site de compostage collectif se met en place en extérieur. Il est composé de trois modules : transformation, stockage et maturation.



**1 Transformation**  
Déchets organiques,  
à chaque dépôt ajouter la  
même quantité de broyat



**2 Stockage**  
Stockage du broyat  
fourni par la CC2T



**3 Maturation**  
Compost en maturation,  
issu du premier composteur



Les habitants déposent leurs déchets alimentaires dans le module 1 et ajoute du broyat mis à disposition dans le module 2.

Le module 3 permet de laisser les matières se dégrader avant de les extraire pour un usage au jardin.

Lors de la mise en service d'un composteur partagé est réalisée une animation sur le site.

Les foyers sont invités à participer à l'animation qui explique le processus du compostage, le rôle de chaque module, et les consignes à respecter.

Un bioseau et un guide de compostage sont remis à chaque foyer présent.

Lors de cette animation, un référent est « recruté ».

Le référent contrôle régulièrement la qualité des apports et retire si nécessaire les indésirables, remet du broyat si nécessaire, contacte le service déchets en cas de nécessité d'intervention : transvasement es modules, recharge de broyat, réparations.

Quelques référents assurent également l'animation du site avec leurs co-utilisateurs : manutention des matières, réutilisation partagée du compost.

Devant la faiblesse du niveau d'investissement des référents, il a été décidé que le service déchets assurerait un suivi régulier des sites mis en place. Ce suivi est mis en place depuis 2021.

En 2024, l'achat d'un camion grue équipé d'un grappin permet désormais de soulager le travail de manutention et les sites deviennent de plus gérés en « composteurs grutables ».

### Sites de compostage partagé implantés au 31/12/2025

- 47 sites de compostage partagé
- 9 sites de compostage spécifique (cimetière)
- 12 sites de compostage au sein d'établissements (accès restreint)

En 2025, 1 site a été installé dans un établissement.

4 sites, dont 2 à accès restreint ont été retirés car très mal utilisés malgré les opérations de sensibilisation.

4 sites ont été remplacés par des conteneurs à déchets alimentaires car les composteurs étaient trop fréquemment en exploitation avec des matières qui n'avaient pas le temps de bien se dégrader.

La liste des composteurs partagés en place au 31 décembre 2025 est reprise en annexe.

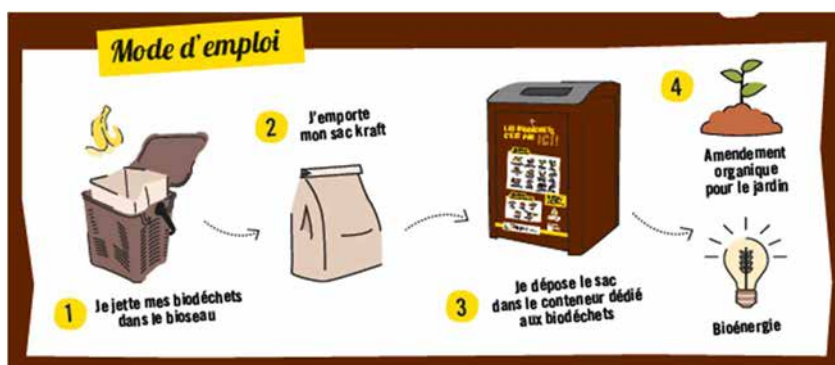
### VII-2- 3- Les conteneurs de déchets alimentaires (DALIM)

La CC2T a fait le choix de proposer une collecte des DALIM en points d'apport volontaire en mettant à disposition des habitants de bioseaux ajourés et des sacs en papier kraft à glisser dedans. Les habitants ont le choix de demander un bioseau vert non ajouré à la place.

Prix de vente des matériels :

- Bioseau : 2 €
- 1 lot de 50 sacs kraft : 10 €
- 2 lots de 50 sacs kraft : 15 €

Parallèlement la CC2T propose aux « gros producteurs » le service de collecte des déchets alimentaires en bac. Cela correspond aux besoins des cantines et des professionnels des métiers de bouche.



L'installation des conteneurs a été réalisée selon le planning suivant :

- Février : 16 sites sur 4 communes
- A partir de juin : poursuite du déploiement avec notamment une version sobre pour le centre-ville de Toul afin de correspondre aux prescriptions des bâtiments de France.

Fin 2025, 108 conteneurs sont en service sur 11 communes :

- BRULEY : 2
- DOMGERMAIN : 6
- DOMMARTIN LES TOUL : 7
- ÉCROUVES : 11
- FOUG : 6
- GONDREVILLE : 7
- LAGNEY : 1
- PAGNEY DERRIÈRE BARINE : 3
- PIERRE LA TREICHE : 2
- TOUL : 60
- VILLEY ST ETIENNE : 31

6 bacs sont déployés chez les professionnels et assimilés.

Chaque implantation de conteneur a fait l'objet en parallèle d'animations préalables avec la remise gratuite d'un bioseau et/ou de sacs krafts.

Le dimensionnement des implantations est réalisé sur la base de 200 foyers, soit 450 personnes pour un conteneur de 240 L, collecté une fois par semaine.

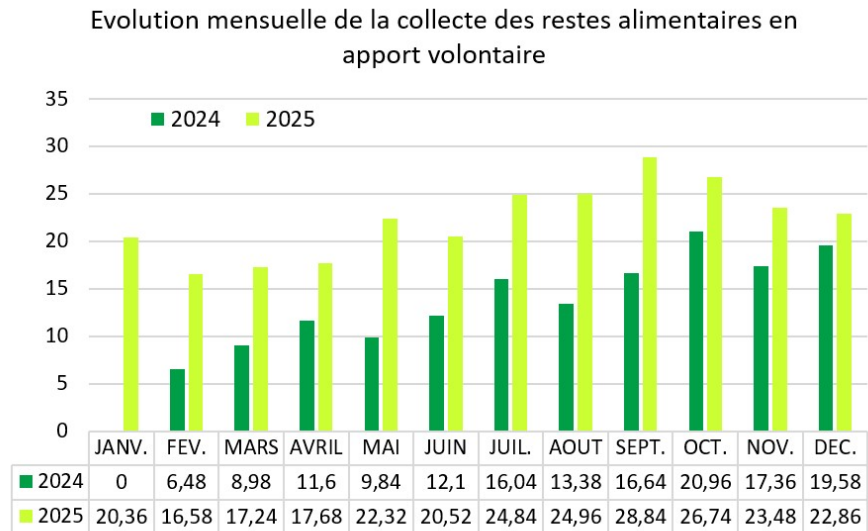
Sur une partie de l'année 2025, afin de continuer à acquérir de la connaissance, un agent de la CC2T passe avant la collecte pour identifier les taux de remplissage des bacs et retirer les indésirables.

Lorsque les sites sont excessivement souillés de plastiques, déchets verts ou autres indésirables, un rappel des consignes est réalisé par la pose d'un TOTEM d'explication.

Les conteneurs et les bacs qu'ils contiennent sont lavé régulièrement, au moins une fois par mois et plus régulièrement en période estivale.

Les déchets alimentaires ainsi collectés sont acheminés sur le site de LORVAL Toul, route de Verdun pour y être déconditionnés puis acheminés à l'unité de méthanisation Méthatoul.  
Cette unité de méthanisation produit du biogaz injecté dans le réseau de gaz.

Le détail mensuel de cette collecte est repris dans le tableau suivant :



En 2025, la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaires a permis de valoriser 266,42 tonnes pour près de 1700 foyers (5100 habitants) à proximité de ce service. Soit un ratio de l'ordre de 30 kg par habitant et par an.

## VIII- Les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures

Sont acceptés dans les bornes textiles (en sacs de 30 litres, propres et secs) :

-  Vêtements hommes, femmes, enfants et accessoires de mode usagés ou non
-  Linge de maison ou d'ameublement (draps, rideaux, couvertures, nappes...)
-  Chaussures
-  Maroquinerie
-  Peluches

En 2025, sont présents sur le territoire de la CC2T :

- 40 points de collecte, dont 6 points sont associés à des associations,
- 49 conteneurs ou équivalent.

L'avantage de ce large déploiement est indéniable car l'éco-organisme Refashion finance les conteneurs, la collecte et le traitement des textiles collectés.

Sur le territoire de la CC2T, c'est l'entreprise « le relais » qui intervient pour le compte de Refashion.

Les bornes Le Relais sont collectées chaque semaine et les textiles sont acheminés au centre de tri d'Allain (54170) qui emploie une trentaine de personnes en insertion.

Les textiles sont triés en fonction de leurs qualités : une partie est réemployée en friperie, une autre sert pour le chiffonnage industriel, une autre est envoyée dans les pays en développement, une dernière (jeans) est recyclée en isolant phonique et thermique.

En 2025, ce sont **324,60 tonnes, de textiles** qui ont été triés et donc, soit **7,33 kg** par habitant.

## IX- Récapitulatif des Déchets Ménagers Assimilés (DMA)

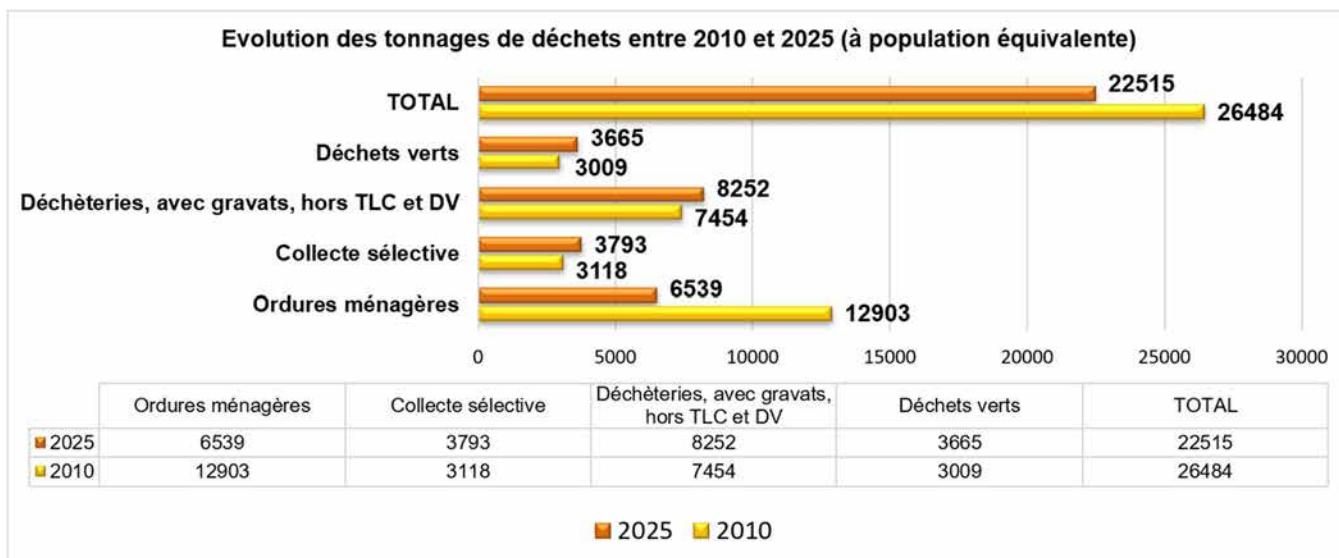
### IX- 1- Définition des DMA

| Déchets de la collectivité                                                                                                                                                             | Déchets ménagers et assimilés                                                                                                                |                                                                                          |                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                        | Déchets produits par les ménages, les administrations et les activités économiques collectés par le service public d'élimination des déchets |                                                                                          |                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                        | Déchets occasionnels                                                                                                                         | Déchets « de routine » = Ordures Ménagères et Assimilées (OMA)                           |                                                                                  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets des espaces verts publics</li> <li>• Déchets de voirie, marchés</li> <li>• Déchets de l'assainissement (boues d'épuration)</li> </ul> | Encombrants, déchets verts, déblais et gravats...                                                                                            | Ordures ménagères résiduelles                                                            | Déchets collectés sélectivement                                                  |
|                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                              | Déchets collectés en mélange (poubelles grises, ordinaires, collecte « traditionnelle ») | soit en porte-à-porte, soit en apport volontaire (emballages, papiers, verre...) |

## IX- 2- Evolutions des tonnages

De nombreux objectifs de réduction des déchets établis par les programmes successifs ont pour point de référence les tonnages de 2010.

Le graphique suivant indique la chronologie d'atteinte des objectifs de réduction des déchets.



NB : L'ADEME considère le « textile » comme faisant partie du réemploi ; il ne figure donc pas dans la catégorie des DMA.

Les DMA représentent, **22 515 tonnes en 2025 contre 26 484 tonnes pour l'année de référence 2010, à population équivalente**, soit une réduction moyenne de 14,7%.

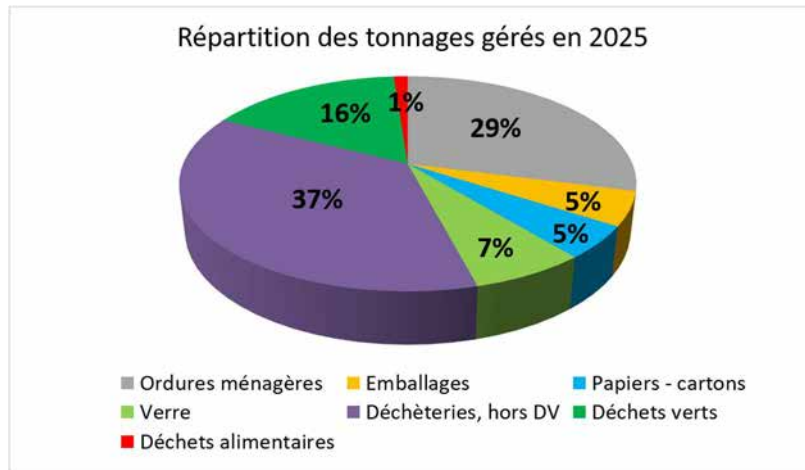
L'objectif de réduction à l'horizon 2030 de 15% est presque atteint.

Entre 2010 et 2025 les évolutions suivantes ont été enregistrées :

- Diminution des OMr de 49 %. Cette baisse est la conséquence directe de la mise en place de l'incitatif, puis de la collecte des bacs tous les 15 jours

- Augmentation de 22 % des tonnages de la collecte sélective (verre et emballages recyclables)
- Augmentation de 22 % des tonnages de déchets verts
- Augmentation de 11 % des tonnages des déchèteries

### IX- 3- Répartition des flux de déchets collectés en 2025



#### Ratio de déchets par habitant et par an en 2025 (base de 44 293 habitants)

**510 kg de déchets ménagers et assimilés (DMA) dont :**

- 148 = 132 (+16) kg d'ordures ménagères résiduelles ; les +16 correspondent aux ordures ménagères retirées du flux des emballages
- 51 = 26 kg d'emballages recyclables + 25 kg de papiers et cartons
- 35 kg de verre
- 186 = 135 kg de déchets de déchèterie (hors déchets verts, hors gravats) + 51 kg de gravats
- 83 kg de déchets verts

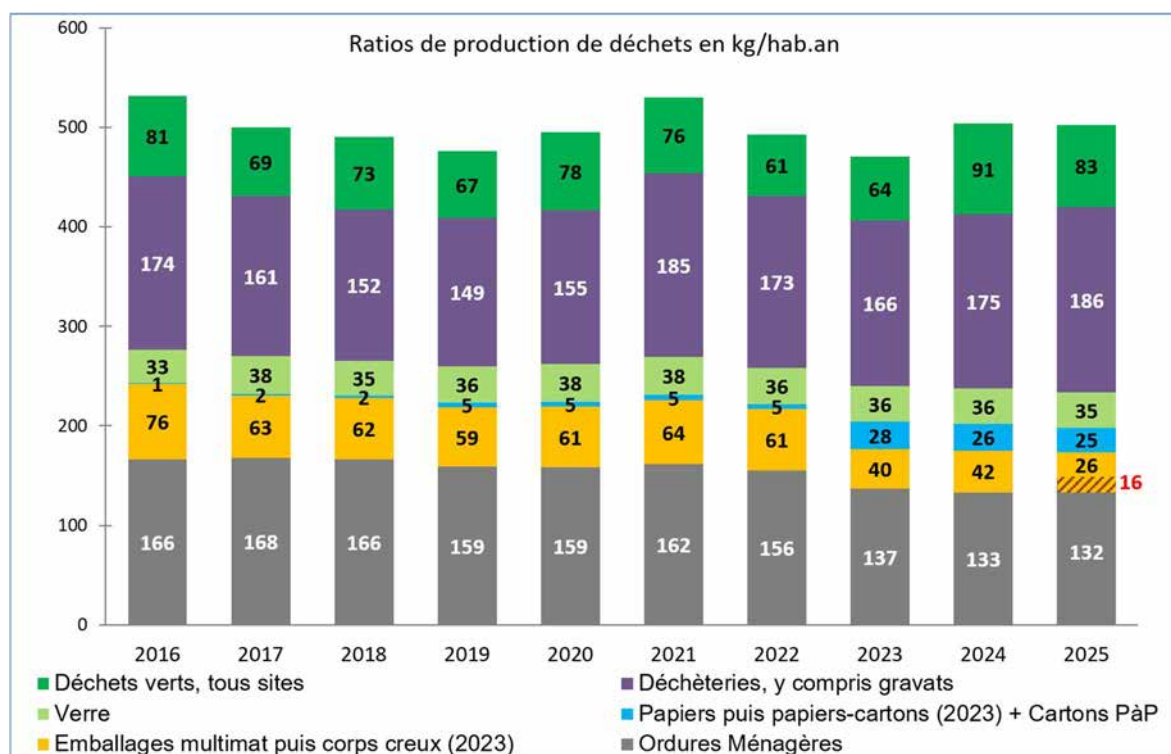
Réemploi : 7 kg de textile

Ratio DMA 2021 – SINOE, par habitant et par an

National = 609 kg

Régional = 558 kg

Départemental = 551 kg



## X- Les données financières 2025

Pour accompagner les collectivités locales dans la compréhension des coûts de la gestion des déchets, l'ADEME a mis au point un outil de pilotage : la matrice des coûts.

Cet outil est utilisé par les collectivités afin de pouvoir extraire des données de comparaison de chaque flux et pour chaque étape de prise en charge par le service.

Depuis 2023 la matrice des coûts est dans une version nationale harmonisée à l'ensemble de la France.

La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets, alimentée par les données comptables internes.

La matrice des coûts une fois validée est intégrée dans SINOE\* Déchets, et permet ainsi d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents.

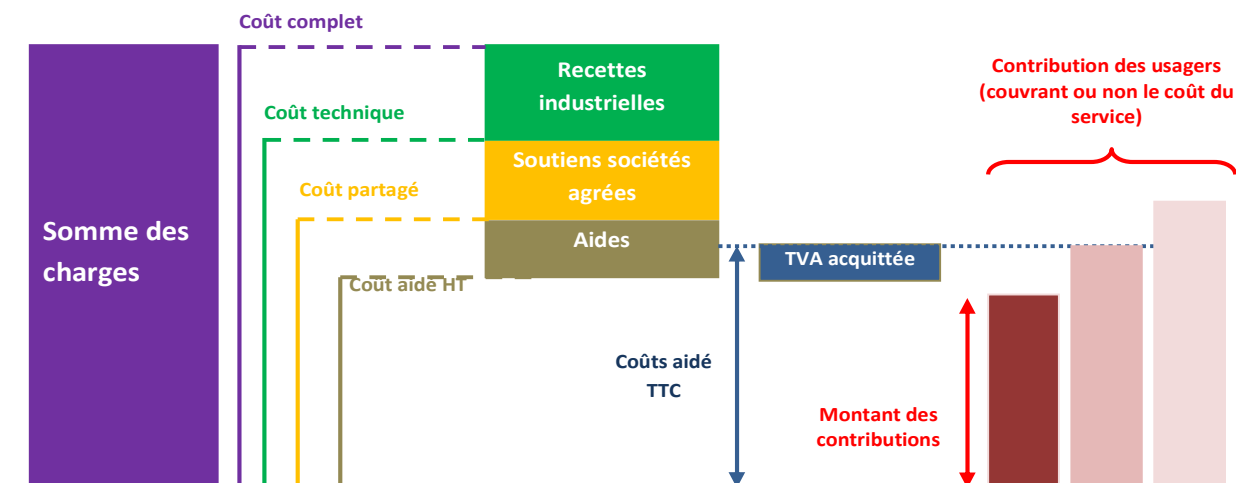
La matrice des coûts apporte les quatre atouts suivants :

- l'adaptabilité, en offrant un cadre homogène entre collectivités s'adaptant à leurs contextes et besoins ;
- la fiabilité, avec des règles de remplissage communes et pérennes, permettant un suivi de l'évolution des coûts et un positionnement par rapport à d'autres collectivités ; cela permet également aux collectivités de se comparer entre elles et faire une analyse fine des forces et faiblesses des stratégies d'organisation mises en œuvre.
- la reconnaissance, car la matrice est approuvée par de nombreux acteurs : collectivités, syndicats professionnels, associations environnementales...
- la précision, avec une expression des coûts en euro, en euro/habitant, en euro/tonne et par flux de déchets.

Elle permet une analyse des coûts selon différents niveaux :

- coûts et financement : identifier des pistes de maîtrise des coûts, aider à la préparation des budgets, ajuster le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), préparer et suivre la mise en place de la redevance incitative...
- prise de décision : alimenter la réflexion pour ajouter/supprimer une collecte spécifique, changer de mode de collecte, agrandir une déchèterie...
- communication : alimenter le rapport annuel, informer les usagers sur les coûts...

Schéma explicatif des différents coûts de la matrice



X- 1- Organigramme des marchés du service

Le tableau suivant présente les différents marchés et contrat en cours pour le service ordures ménagères.

| MARCHE                    | LOT        | DENOMINATION                                                                                                                                                                                         | DEMARRAGE | FIN avec<br>reconduction<br>s | DUREE<br>BASE | RECON<br>DUCTION | ATTRIBUTAIRE                       |
|---------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------|---------------|------------------|------------------------------------|
| 2025_PA_01                |            | COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS ALIMENTAIRES                                                                                                                                                      | 01/04/25  | 31/03/27                      | 1             | 0                | SUEZ                               |
| CAHIER DES CHARGES        |            | REPRISE METAUX DECHETERIES                                                                                                                                                                           | 13/10/23  | 12/10/26                      | 1             | 1 + 2 x 1 tacite | DERICHBOURG                        |
|                           |            | REPRISE CARTON COLLECTES EN PAP ET PIED DE PAV ET DECHETTERIES + mise en balle                                                                                                                       | 22/10/23  | 21/10/26                      | 1             | 1 + 2 x 1 tacite | SUEZ                               |
| 2022_AOO_01               |            | Mise à disposition de centres de transfert pour la réception des déchets recyclables et non recyclables de la CC2T<br>Transport /évacuation des dits déchets vers les sites de traitement respectifs | 01/01/23  | 31/12/26                      | 4             |                  | SUEZ                               |
| 2021_EXC_01               |            | Traitement des ordures ménagères résiduelles et encombrants collectés en déchèterie                                                                                                                  | 01/01/23  | 31/12/26                      | 4             |                  | SUEZ                               |
| CM2026-01                 |            | Location/maintenance/hébergement/support du logiciel ECOCITO Manager                                                                                                                                 | 01/01/26  | 31/12/26                      | 1             |                  | TRADIM                             |
| CAHIER DES CHARGES        |            | COLLECTE ET TRANSPORT DES ENCOMBRANTS DES MÉNAGES                                                                                                                                                    | 01/01/26  | 31/12/26                      | 1             |                  | ENVIE 2E + La Fabrique             |
| 2025_PA_02                |            | COLLECTE ET TRANSPORT DES CARTONS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET POINT DE REGROUPEMENT                                                                                                                | 01/04/25  | 31/12/26                      | 1,25          |                  | PERFEST                            |
| Transmission données PAV  |            | CONTRAT DE GESTION ET DE TRANSFERT DE DONNÉES, SUPERVISION, MAINTENANCE DES CONTRÔLES D’ACCÈS                                                                                                        | 01/01/26  | 31/12/27                      | 2             |                  | SULO                               |
| 2024_AOO_02               |            | LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DES PAV AÉRIENS, ENTERRÉS ET SEMI-ENTERRÉS Y COMPRIS MAINTENANCE PRÉVENTIVE                                                                                            | 18/03/25  | 18/03/29                      | 4             |                  | COLCLEAN / devenu MINERIS fin 2025 |
| CAHIER DES CHARGES        |            | PRESTATION D’ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES POINTS D’APPORTS VOLONTAIRES                                                                                                                              | 01/01/26  | 31/12/26                      | 1             |                  | ARELIA Fraternité sud Lorraine     |
| 2024_PA_02<br>Composteurs |            | Fourniture et livraison de composteurs individuels et partagés et d’accessoires associés                                                                                                             | 23/05/24  | 22/05/28                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | STV ECO                            |
| 2023_GPT_01               | LOT 1      | LOCATION, ROTATION, TRANSPORT DE BENNES DE DND DE DECHETERIES ET PLATEFORMES                                                                                                                         | 01/07/23  | 30/06/27                      | 4             |                  | GILLES HENRY                       |
|                           | LOT 2      | RECYCLAGE ET VALORISATION DU BOIS DE DECHETERIE                                                                                                                                                      | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | ONYX                               |
|                           | LOT 3      | RECYCLAGE ET VALORISATION DES GRAVATS DE DECHETERIE                                                                                                                                                  | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | AGIL                               |
|                           | LOT 4      | BROYAGE ET CRIBLAGE DES DECHETS VERTS                                                                                                                                                                | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | MEUSE COMPOST                      |
|                           | LOT 5      | VALORISATION DES DECHETS VERTS PAR COMPOSTAGE                                                                                                                                                        | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | MEUSE COMPOST                      |
|                           | LOT 6      | COLLECTE ET TRANSPORT DES DECHETS DANGEREUX DES DECHETERIES                                                                                                                                          | 01/07/23  | 30/06/27                      | 4             |                  | CHIMIREC                           |
|                           | LOT 7      | TRANSPORT ET TRAITEMENT DU PLÂTRE ET DÉRIVÉS                                                                                                                                                         | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | TTM ENVIRONNEMENT                  |
|                           | LOT 8      | COLLECTE ET TRAITEMENT DES HUISSERIES                                                                                                                                                                | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | CITRAVAL                           |
|                           | LOT 9      | COLLECTE ET TRAITEMENT DES FILMS PLASTIQUES                                                                                                                                                          | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | TTM ENVIRONNEMENT                  |
|                           | LOT 10     | COLLECTE ET TRAITEMENT DU POLYSTYRENE                                                                                                                                                                |           |                               |               |                  | NON ATTRIBUE                       |
|                           | LOT 11     | TRAITEMENT DES LAINES DE VERRE                                                                                                                                                                       | 01/07/23  | 30/06/27                      | 1             | 3 x 1 an tacite  | TTM ENVIRONNEMENT                  |
| 2022_AOO_02               | Lot unique | Collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la CC2T en porte-à-porte (PàP) et en points d’apport volontaire (PAV)                                                                | 01/01/23  | 31/12/29                      | 5             | 5 + 2 x 1 tacite | SUEZ + MINERIS (Verre)             |
| 2021_AOO_01               | LOT 1      | TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES – FLUX FIBREUX                                                                                                                                                           | 01/01/23  | 31/12/29                      | 5             | 5 + 2 x 1 tacite | PAPREC                             |
|                           | LOT 2      | TRI DES DÉCHETS RECYCLABLES – FLUX NON FIBREUX                                                                                                                                                       | 01/01/23  | 31/12/29                      | 5             | 5 + 2 x 1 tacite | PAPREC                             |

## X- 2- Coûts globaux du service déchets

|                                                    | 2025               |                |
|----------------------------------------------------|--------------------|----------------|
| Charges                                            | € arrondis         | €/habitant     |
| Charges fonctionnelles                             | 592 964 €          | 13,4 €         |
| Charges de structure                               | 543 359 €          | 12,3 €         |
| Communication                                      | 49 605 €           | 1,1 €          |
| Charges techniques                                 | 5 599 198 €        | 126,4 €        |
| Prévention                                         | 147 364 €          | 3,3 €          |
| Pré-collecte                                       | 757 019 €          | 17,1 €         |
| Collecte                                           | 1 799 840 €        | 40,6 €         |
| Transit/transport                                  | 624 961 €          | 14,1 €         |
| Traitement                                         | 2 226 889 €        | 50,3 €         |
| Autres charges                                     | 43 126 €           | 1,0 €          |
| <b>Total charges HT</b>                            | <b>6 192 163 €</b> | <b>139,8 €</b> |
| <b>TVA acquittée</b>                               | <b>417 599 €</b>   | <b>9,4 €</b>   |
| <b>TOTAL CHARGES TTC</b>                           | <b>6 609 762 €</b> | <b>149,2 €</b> |
|                                                    |                    |                |
| Charge de regroupement                             | € arrondis         | €/habitant     |
| Participation accès déchèterie Allain + Bernécourt | 76 106 €           | 1,7 €          |
| <b>Total REG HT</b>                                | <b>76 106 €</b>    | <b>1,7 €</b>   |
|                                                    |                    |                |
| Recettes                                           | € arrondis         | €/habitant     |
| Recettes industrielles                             | 302 146 €          | 6,8 €          |
| Soutiens                                           | 1 307 226 €        | 29,5 €         |
| Aides                                              | 24 854 €           | 0,6 €          |
| <b>Total produits HT</b>                           | <b>1 634 226 €</b> | <b>37 €</b>    |
|                                                    |                    |                |
| Financement                                        | € arrondis         | €/habitant     |
| TEOM                                               | 4 962 632 €        | 112,0 €        |
| Redevance spéciale                                 | 225 025 €          | 5,1 €          |
| Part de la RS sur le total                         | 4,34%              |                |
| <b>Total financement TTC</b>                       | <b>5 187 657 €</b> | <b>117,1 €</b> |
|                                                    |                    |                |
| <b>Ecart coût aidé TTC et financement</b>          | <b>- 136 015 €</b> | <b>- 3,1 €</b> |
| <b>Taux de couverture</b>                          | <b>102,69%</b>     | <b>102,69%</b> |

**Charges** à hauteur de 6,61 millions € TTC (contre 6,51 en 2024)

**Recettes** à hauteur de 1,63 million € (contre 1,25 en 2024)

- Soit l'équivalent de 24% des charges (en € TTC), ce taux de couverture est nettement plus important qu'en 2024 et comporte :

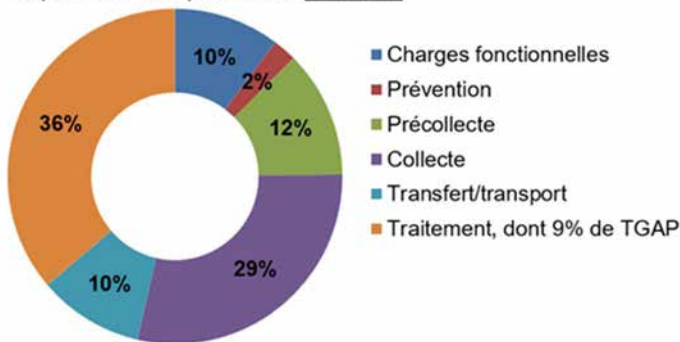
- une proportion augmentée des soutiens CITEO sur les emballages
- une importante baisse du niveau de revente des matières issues du tri

**Financement** (TEOM et RS) à hauteur de 5,19 millions avec un taux de contribution de la redevance spéciale de 4,3%.

## X- 3- Analyse des coûts

### X-3- 1- Répartition par postes de coûts

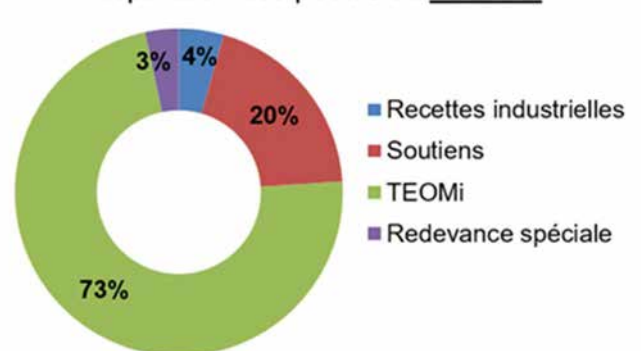
Répartition des postes de charges



#### Charges

- Collecte : 29 %
  - Transfert/transport + traitement : 46 %
- A noter : des charges de pré-collecte importantes (12 %)

Répartition des postes de recettes



#### Produits

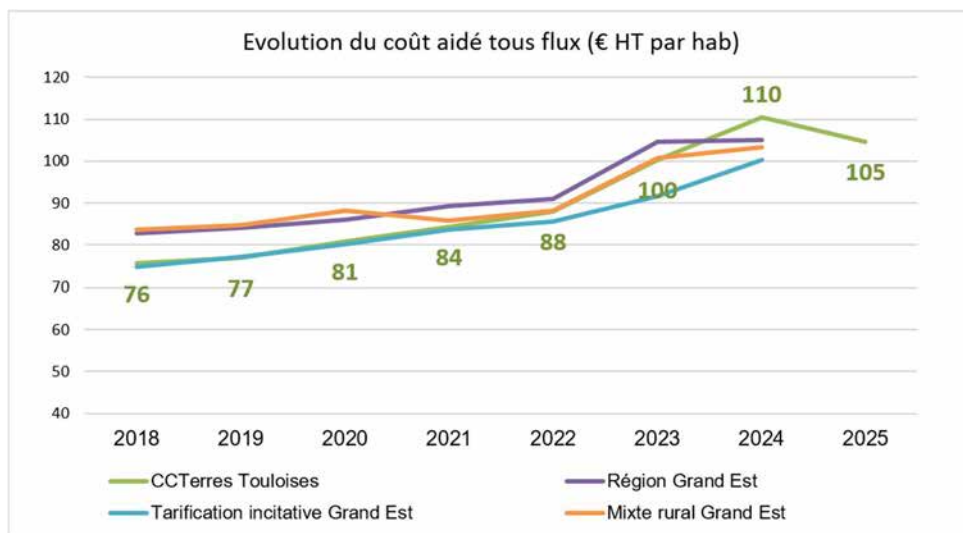
- Le plus gros poste de recette correspond pour 73% aux contributions TEOMi (dont 21% de part incitative)
- Puis, aux soutiens des Eco-Organismes (20 %, contre 12% en 2024)
- Des recettes industrielles affaiblies à 4% (contre 8% en 2024)

### X-3- 2- Coût aidé

En 2025, le **coût aidé global est de 104,6 € HT par habitant**.

Le coût aidé est de **114,1 € TTC/hab**. C'est ce que coûte le service pour chaque habitant en 2025.

Les données suivantes sont exprimées en HT car c'est sur cette base que sont restituées les données des moyennes de collectivités utilisant la matrice des coûts.



En 2024, le coût aidé était de 110,4 € HT par habitant. Il subit donc une **diminution de 5,8 € HT par hab.** entre 2024 et 2025. Cette diminution s'explique par un rattrapage de soutiens de CITEO de 2024, sur 2025. Ce rattrapage permet pour 2025 de gommer légèrement :

- la poursuite de l'augmentation des coûts de marchés de collecte et de traitement, notamment de la TGAP
- la baisse des valeurs de revente des matières triées.

Le coût aidé en € HT/hab de la CC2T en 2025 est :

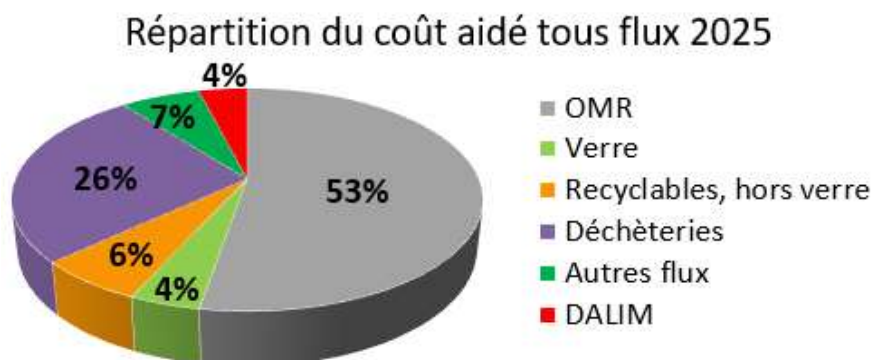
< moyenne régionale 2024 - 105,1 € HT/hab

> moyenne 2024 des collectivités en tarification incitative du Grand Est (TEOMi + REOMi) – 100,3 € HT/hab

Vu le contexte général d'augmentation des coûts de collecte et de traitement, pour toutes les collectivités et de la stagnation de la valeur financière des matières triées, les moyennes 2025 de la CC2T devront être comparées à l'échelle de l'année civile et non pas avec 1 an de décalage.

Le coût des collectivités en tarification incitative du Grand Est (TEOMi + REOMi) en 2024 est une moyenne sur le Grand Est, qui regroupe 46 collectivités avec des organisations très différentes (RI à la levée, RI à la pesée, RI au volume du bac, TEOM-I). Ces organisations différentes entraînent des coûts assez variés. En Grand Est, seules 3 collectivités sont en TEOMi, y compris la CC2T et dont une a déjà mis en place dès 2019 une collecte de biodéchets.

### X-3- 3- Répartition du coût aidé HT



En 2025, les OMR représentent 53% du coût aidé (alors qu'elles ne représentent que 29% des tonnages). A noter qu'en 2024, elles représentaient 41% du coût aidé.

Cette augmentation est la conséquence directe de l'envoi en ordures ménagères des flux d'emballages déclassés car leur gestion ajoute des étapes et chaque étape coûte.

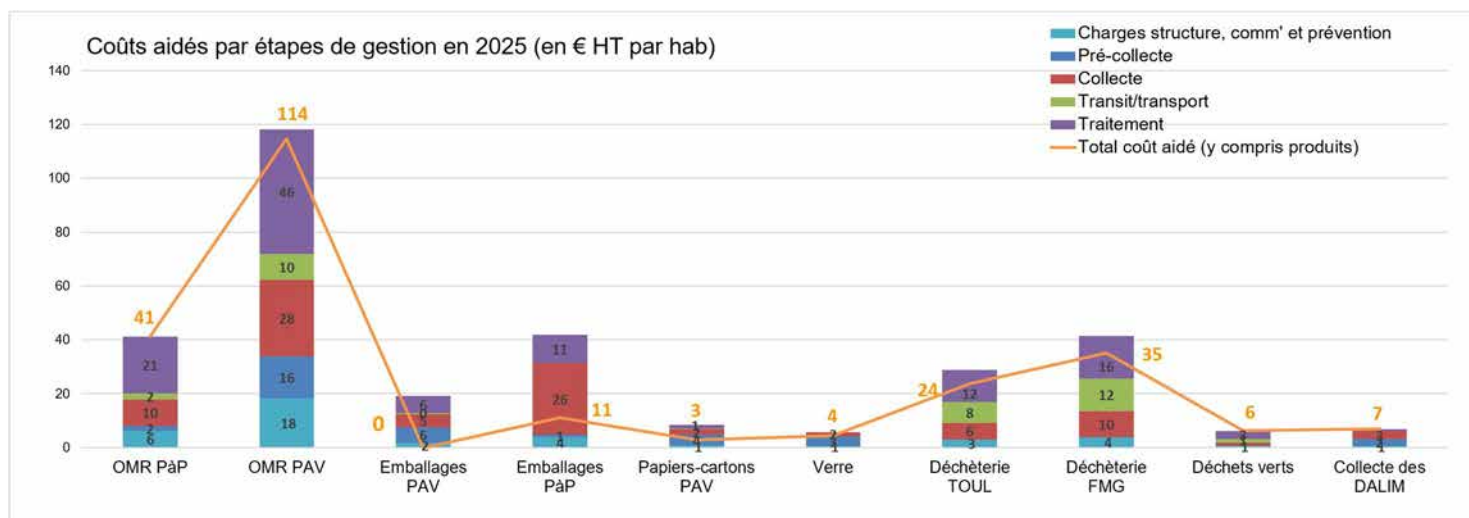
Parallèlement, pour la raison inverse, la gestion des flux des emballages hors verre et des papiers-cartons prend une place financière moins importante, passant de 21% des coûts en 2024 à 6% des coûts en 2025.

Les déchèteries sont le deuxième poste de coût (26% du coût aidé pour 37% des tonnages). La mise en œuvre des filières de Responsabilité Elargies du Producteur (REP) permet de maîtriser les coûts en déchèteries.

Le verre qui représente 7% des tonnages ne représente que 4% du coût aidé.

Les autres flux comprennent, la collecte des cartons, la gestion des déchets verts des déchèteries vertes et des sites d'accueil (y compris plateformes de compostage) et les textiles.

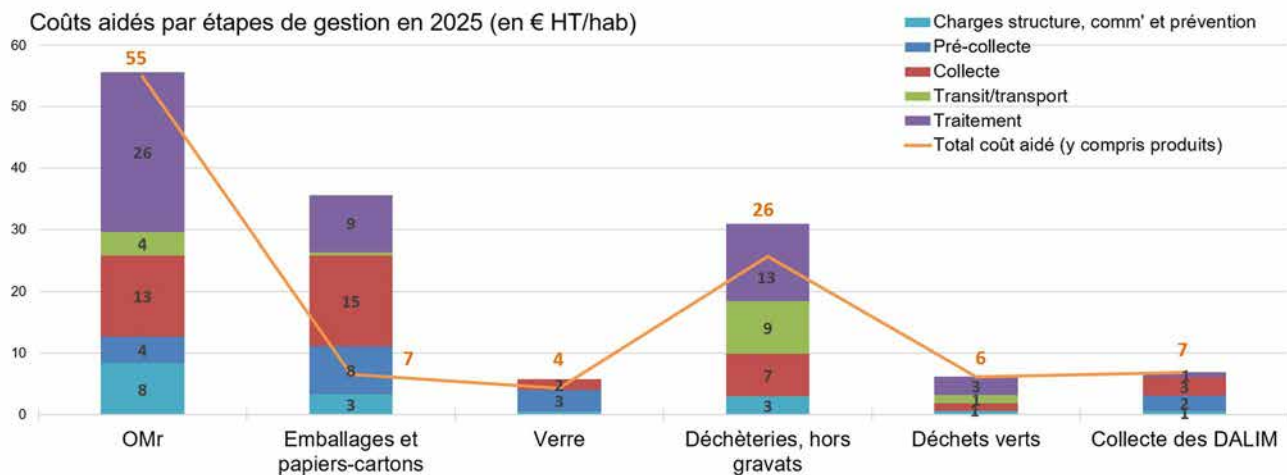
### X-3- 4- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, € HT par hab



La visualisation des coûts en € par habitant met en évidence :

- Un différentiel entre les coûts de gestion des OMr en PAV et les coûts en PàP. La collecte en PAV coûte 73 €HT /hab de plus que la collecte en PàP. Ce différentiel est dû en partie aux tonnages du flux des emballages, mal trié et renvoyé en OMr. Ces différences s'expliquent également par les moins bons ratios de production en OMr (**263 kg /hab. en PAV contre 121 kg/hab. en PàP**), des coûts de pré-collecte élevés en PAV (impact des conteneurs enterrés et semi-enterrés).
- Un différentiel entre les coûts de gestion des recyclables en PAV et les coûts en PàP. La collecte en PàP coûte 11 €HT /hab de plus que la collecte en PAV et cette majoration est en partie due au meilleur ratio de collecte en PàP de 58 kg/hab contre un ratio de 43 kg/hab en PAV. Une partie des recyclables est livrée directement au centre de tri, ce qui allège le coût de transit/transport mais peut au contraire augmenter les coûts de collecte, le transport jusqu'au site de traitement étant compris dans cette ligne. Les valeurs de gestion des emballages en PAV et PàP sont très largement améliorées par le rappel de soutiens CITEO 2024 sur 2025 qui bonifie artificiellement ces coûts.
- Des coûts plus élevés sur la déchèterie de Fontenoy-Gondreville que ceux de la déchèterie de Toul. Cela s'explique en partie par un ratio de collecte plus élevé sur Fontenoy-Gondreville qui bénéficie moins du transfert des usagers vers les déchèteries externes, notamment celle de Bernécourt. En conséquence, la déchèterie de Fontenoy-Gondreville gère 185 kg de déchets par habitant, contre 138 kg par habitant pour celle de Toul. Enfin, la déchèterie de Fontenoy-Gondreville ayant moins de bennes à quai, il est plus difficile d'optimiser le remplissage de celles-ci.

Le graphique suivant présente les données du précédent regroupées par grande thématiques de déchets.



Le coût aidé pour la gestion des OMr passe de 45 € HT/habitant en 2024 à 55 € HT/habitant en 2025. Cette hausse est la conséquence du transfert en ordures ménagères des refus de tri des emballages

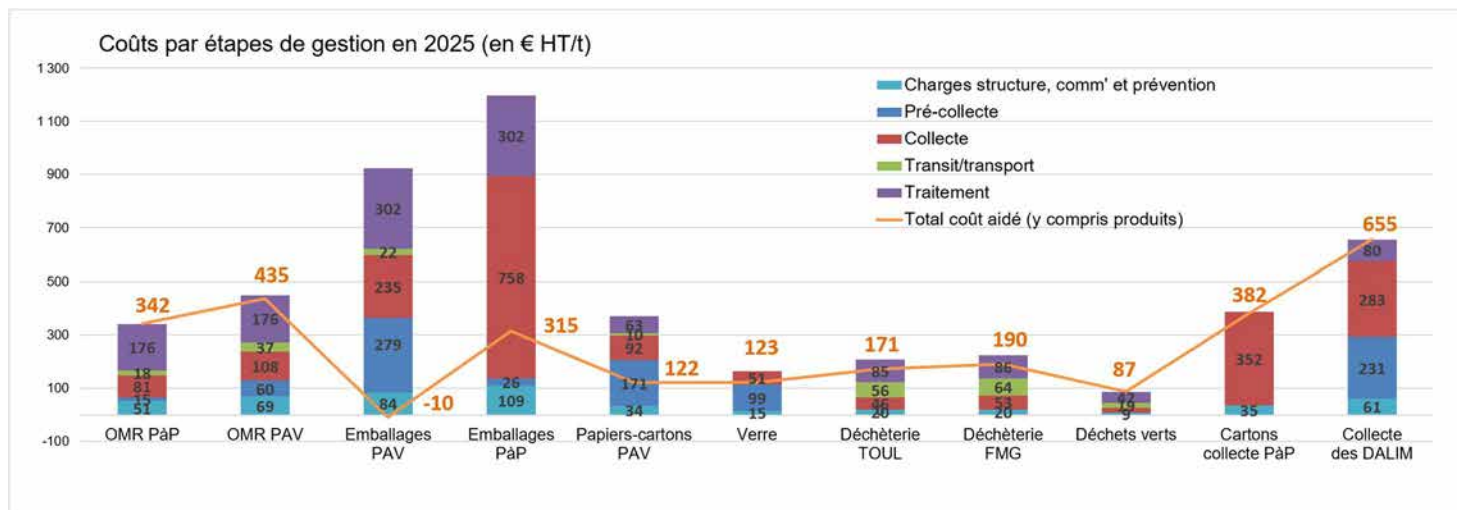
Le coût aidé pour la gestion des emballages et papiers-cartons passent de 23 € HT/habitant en 2024 à 7 € HT/habitant en 2025. Les rappels de soutiens CITEO impactent essentiellement ce poste.

Le coût aidé pour la gestion des déchèteries reste également stable à 26 € HT/habitant entre 2024 et 2025.

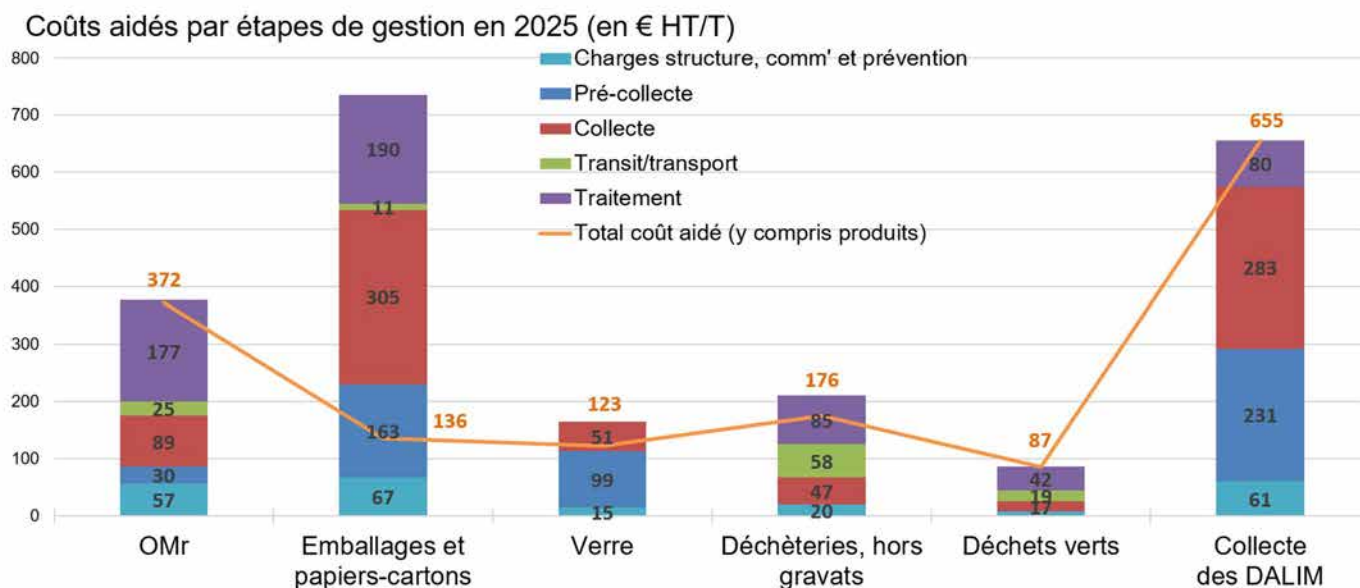
La gestion des déchets sur tous les sites autres que les déchèteries de Toul et FMG coûte en moyenne 6 € HT/hab.

La gestion des déchets alimentaires par la collecte en conteneur d'apport volontaire coûte 7 € HT/hab bénéficiant du service.

### X-3- 5- Coûts par étape de gestion, par flux et par mode de collecte, € HT/t



Le graphique suivant présente les données du précédent regroupées par grande thématiques de déchets.



En 2025 la revente des matières issues du tri reste encore intéressante et recouvre 12 % du coût de gestion moyen des emballages et papiers-cartons.

Les soutiens apportés par les Ecoorganismes, dont CITEO sur les emballages sont conséquents et couvrent 69% des dépenses 2025. Ce taux est à modérer car en 2025 a été enregistré une majoration des soutiens en rattrapage de 2024.

En 2025, la revente et les soutiens permettent de couvrir 81% des coûts de gestion des emballages et des papiers-cartons.

La comparaison de la collecte des emballages en PAV ou en PàP mettent en évidence le coût élevé de la collecte pour le PàP. A noter que la collecte en PàP inclut le transport en direct jusqu'au centre de tri, alors qu'en PAV, une partie est massifié.

En 2025, le taux de couverture pour le verre est de 26%. Ce taux est moins bon qu'en 2024 du fait d'un prix de rachat du verre réduit.

En 2025, la gestion des déchets verts coûte 86,6 € HT/T.

## X- 4- Impacts financiers des erreurs de tri (coûts € HT/T)

Les erreurs de tri coûtent très cher.

Les surcoûts des erreurs sont présentés dans le tableau suivant.

| Type d'erreur                                                                                        | Coût normal 2025 | Coût en cas d'erreur | Surcoût      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|--------------|
| <b>Recyclables non triés</b>                                                                         |                  |                      |              |
| <b>Emballages</b> hors verre dans les <b>OMr</b>                                                     | 136 €            | 372 €                | <b>236 €</b> |
| <b>Verre</b> dans les <b>OMr</b>                                                                     | 176 €            | 372 €                | <b>196 €</b> |
| <b>Déchets de déchèteries</b> (déchets verts, petits électroménagers, jouets...) dans les <b>OMr</b> | 187 €            | 372 €                | <b>185 €</b> |
| <b>Recyclables triés qui ne seront pas valorisés</b>                                                 |                  |                      |              |
| <b>Verre</b> dans les <b>emballages</b> *                                                            | 123 €            | 736 €                | <b>613 €</b> |
| <b>OMr</b> (litières, couches...) dans les <b>emballages</b> *                                       | 372 €            | 736 €                | <b>364 €</b> |
| <b>Déchets de déchèteries</b> (déchets verts, jouets...) dans les <b>emballages</b> *                | 176 €            | 736 €                | <b>560 €</b> |
| <b>Textiles</b> dans les <b>emballages</b> *                                                         | 0 €              | 736 €                | <b>736 €</b> |
| <b>Imbriqués</b> dans les <b>emballages</b> *                                                        | 136 €            | 736 €                | <b>600 €</b> |
| <b>Recyclables qui seront triés mais qui n'empruntent pas la bonne filière</b>                       |                  |                      |              |
| <b>Papiers-cartons</b> dans les <b>emballages</b>                                                    | 122 €            | 247 €                | <b>125 €</b> |
| <b>Papiers-cartons</b> dans les <b>sacs jaunes</b>                                                   | 122 €            | 560 €                | <b>438 €</b> |

\* : cumul des coûts de gestion sans retrait des rentrées des ventes de matières, une erreur de tri allant automatiquement dans les refus

Ainsi, toutes les erreurs surcoûtent.

Mais les erreurs les plus pénalisantes sont le verre et les textiles mis dans les emballages, car hormis le coût, ce sont des déchets qui pèsent les plus lourds donc cela aggrave la situation.

## XI- Le Programme Local de Prévention des Déchets

A la fin du 2<sup>ème</sup> PLPDMA, un questionnaire a été adressé aux élus de la commission OM et aux maires afin de recueillir leur avis et leurs attentes en matière de prévention des déchets.

Le travail de construction du nouveau PLPDMA a été mené dans le courant de l'année 2025.

### XI- 1- Axe du réemploi

Cette thématique concerne tout objet qui peut trouver une seconde vie soit par sa réutilisation soit par son détournement pour fabriquer d'autres objets.

Deux actions sont pilotées par la CC2T :

#### XI-1- 1- Les Repairs Cafés

La CC2T est adhérente à la Fondation REPAIR CAFE.

La ville de Toul organise des Repar'Café situés dans une salle aménagée au centre socio-culturel Malraux. Cette salle est spécialement aménagée pour la convivialité.

Le Repar'Café de Toul a lieu une fois par mois, sauf en juillet / août, en partenariat avec le CSC de Toul, Toul Habitat et l'association Echo-gestes.

Au lancement du projet en 2021, la CC2T a accompagné l'impulsion en passant un partenariat avec l'association Echo-Gestes qui met des dépann'acteurs à disposition et en participant à chaque édition des années 2021 et 2022, en proposant un atelier annexe sur une thématique de la réduction des déchets.

Depuis 2023, la CC2T ne participe plus que 2 à 3 fois par an et se concentre sur des impulsions dans les villages.

La CC2T développe d'autres ateliers en zone rurale :

- ⇒ en 2022 : 1 atelier à Domèvre en Haye, 1 atelier à Domgermain et 1 atelier à Gondreville ;
- ⇒ en 2023, 3 ateliers à Bois de Haye ;
- ⇒ en 2024, 6 ateliers (3 à Bois de Haye, 2 au café villageois de Choley-Ménillot, 1 au SEL de Lagney)
- ⇒ en 2025, 8 ateliers (4 à Bois de Haye, 1 au café villageois de Choley-Ménillot, 2 au SEL de Lagney, 1 à Dommartin-lès-Toul)

Ces ateliers de la réparation d'objets du quotidien (équipements électro-ménagers, matériel informatique, lampes...) s'appuient sur des habitants bricoleurs bénévoles. Les pannes sont détectées, la réparation a lieu avec l'habitant et des objets ont une seconde vie. La réparation évite ainsi de jeter des objets encore utiles. Depuis 2021 ont pu être motivés sur ces projets, environ 10 dépann'acteurs bénévoles.

#### Chiffres des Repar'cafés de Toul en 2025

- 10 repar'cafés
- 126 objets apportés
- 84 présences de bénévoles pour 11 bénévoles différents
- 99 visiteurs sont originaires de Toul (67%), 49 viennent de l'extérieur. Parmi les Toulais, 1/3 des visiteurs viennent du quartier Croix de Metz (32) et du centre-ville (27)
- 2 partenaires : Toul 'habitat et CC2T
- 63% des personnes qui viennent pour des réparations sont des femmes
- Sur l'année, 64% des objets ont été réparés, soit 282 kg de déchets évités sur presque 600 kg d'objets pesés

#### Chiffres des Repar'cafés de **Bois de Haye** en 2025

17 participants

Poids total objets apportés : 40,25 kg

Poids objets réparés : 21,6 kg, soit 54% des objets

Poids objets jetés : 11,5 kg

Doit revenir : 7,15 kg

## Chiffres des Repar'cafés de **Lagny** en 2025

17 participants

8 réparations sur 18 appareils présentés, 2 sans panne constatée, 2 réparables et 6 appareils non réparables.

### XI-1- 2- Le bungalow de la récup'

En septembre 2022, un bungalow a été installé sur la déchèterie de Toul, ainsi qu'un bac de 660 L sur la déchèterie de Fontenoy.

Plusieurs partenaires locaux récupèrent les objets gratuitement :

- ENVIE 2E (Toul) pour le gros électro-ménager,
- ENVIE Autonomie (atelier de réparation et magasin de vente à Toul) pour le matériel médical pour le matériel médical tels que béquilles, déambulateurs, fauteuils, lits...
- La Fabrique (ressourcerie à Bulligny) pour une multitude d'objets,
- Ma Petite Recyclerie (mobiliers et déco, TOUL).

L'expérience est concluante avec une fréquence de collecte tous les 15 jours pour la Fabrique et mensuelle pour les autres.

Chiffres de La Fabrique

| Mois         | Nb objets collectés | Poids (kg)    |
|--------------|---------------------|---------------|
| Janvier      | 14                  | 75            |
| Février      |                     |               |
| Mars         | 48                  | 670           |
| Avril        | 121                 | 90            |
| Mai          | 94                  | 586           |
| Juin         | 65                  | 314           |
| Juillet      | 48                  | 844           |
| Août         | 208                 | 1 564         |
| Septembre    | 105                 | 405           |
| Octobre      | 118                 | 1 163         |
| Novembre     | 128                 | 1 103         |
| Décembre     | 219                 | 3 251         |
| <b>TOTAL</b> | <b>1 168</b>        | <b>10 064</b> |

| Type            | Nb objets collectés | Poids (kg) |
|-----------------|---------------------|------------|
| MEUBLES         | 353                 | 5 836      |
| MEUBLES PRO     | 12                  | 233        |
| BRICO/JARDIN    | 61                  | 182        |
| Book Village    | 3                   | 74         |
| CULTURE         | 99                  | 1 307      |
| LOISIRS         | 258                 | 2 014      |
| DECO-BAZAR      | 146                 | 805        |
| VAISSELLE       | 72                  | 1 334      |
| DIVERS          | 52                  | 550        |
| ELECTROMENAGERS | 65                  | 249        |
| MULTIMEDIAS     | 12                  | 87         |
| PARA MEDICALE   | 4                   | 19         |
| PUERICULTURE    | 13                  | 103        |
| TEXTILE         | 18                  | 111        |

La Fabrique indique toutefois qu'environ 30% des déchets collectés ne sont pas éligibles au ré-emploi.

ENVIE Autonomie a récupéré 215 kg de matériel médical et en a réemployé 55 kg.

En outre, en avril 2025, le marché de la collecte des encombrants sur appel a été attribué au groupement ENVIE 2E / La Fabrique. Lors de collectes, les objets avec du potentiel de réemploi sont pris en charge directement par ces 2 entités.

Ainsi en 2025, **393 kg de meubles et objets divers et 1,5 tonnes de D3E ont intégré le réemploi.**

### XI- 2- Communication active sur la réduction des déchets – Sensibilisation à la démarche « zéro déchet »

La CC2T propose tout au long de l'année des ateliers dits « zéro déchet » visant à informer les habitants sur les alternatives dont ils disposent afin de réduire leur production de déchets et pour consommer autrement. De nombreuses astuces sont données lors de ces rencontres : choix du réutilisable plutôt que du jetable, fabrication de produits ménagers maison, refus de ce qui est inutile, réparation de son vélo, actions contre le gaspillage alimentaire...

**En 2025, 138 ateliers et animations ont réuni près de 2 605 élèves/enfants/adolescents et 1 215 personnes du grand public**

**Onze visites de sites ont été organisées à destination du grand public.**

La liste complète des animations et interventions est reprise en annexe.

### XI- 3- Les couches lavables

Les caractérisations menées en 2025 sur des échantillons d'ordures ménagères de différents secteurs d'habitat de la CC2T montrent que la part des textiles sanitaires non compostables, c'est-à-dire les couches jetables et les lingettes est de 7%, ce qui représente plus de 450 tonnes.

Depuis 2016, la CC2T mène des actions pour faire la promotion des couches lavables :

Constitution d'un partenariat avec l'association BOU' DE NATURE qui apporte son expertise. Bou' de Nature est implanté sur le territoire de la CC2T.

Bou' de nature fournit les couches lavables, à la vente ou à la location qui sont éco-conçues et compostables en fin de vie (une fois les boutons pressions retirés). Les couches sont fabriquées à Vandoeuvre les Nancy par l'atelier d'insertion Tricot Couture Service

2014 : opération de sensibilisation des personnels de santé (pédiatres, gynécologues, médecins) pour diffuser de l'information sur les couches lavables en salle d'attente notamment.  
Sensibilisation des personnels de la petite enfance (crèches)

Fin 2015 : test sur la crèche municipale La Louvière de Toul, pour 12 enfants et sur une période de 3 mois

2016 : généralisation et équipement complet de la crèche La Louvière de Toul sur 3 ans – 60 enfants

2016 : test sur la crèche municipale Roger Rollin de Toul, pour 12 enfants testeurs en couches lavables sur 3 mois. La crèche reste en phase de test pour quelques enfants du fait du manque de place. En 2024, une fois les travaux de la buanderie réalisés, l'ensemble de la crèche est en 100% lavables – 60 enfants

Depuis 2016 : tests familles

Depuis 2018 : tests ouverts aux assistants maternels du territoire

Le test famille comporte 10 places par essai et s'articule de la manière suivante :

- 2 réunions d'information et 1 réunion de bilan – durée de 2 mois
- Prêt d'un kit complet gratuit avec l'accompagnement de Bou' de Nature sur les 2 mois d'essai. Le kit est composé de 20 couches lavables, 3 culottes de protection, 2 rouleaux de voile de protection, 1 bouteille de lessive, 1 filet de lavage et 1 poubelle hermétique.

A la fin de l'essai, les lots de couches sont restitués. Le reste du matériel est laissé aux familles pour un budget d'environ 180 € investi /famille.

La lessive qui est proposée dans l'essai est fabriquée à Allain et a été élaborée spécialement pour l'entretien des couches lavables avec une formule naturelle sans allergène.



**Entre 2016 et 2023 ont été menés 12 essais. 125 familles ont suivi ces tests et 70% de celles-ci ont poursuivi en couches lavables, soit pour 88 enfants.**

En 2024 et 2025, il n'y a pas eu d'essais familles, faute de participants.

L'année 2025 a été consacrée à la formation du personnel des deux crèches de Toul car nombreuses sont les nouvelles professionnelles ; ces personnes ne connaissaient pas le projet et les gestes à adopter.

## XI- 4- Education à la prévention des déchets (cf tableau bilan en annexe)

### XI-4- 1- Programme « Tous éco-citoyens »

Chaque année depuis 2010, la CC2T encourage et accompagne les changements de pratiques du territoire avec la mise en place d'un programme de sensibilisation à l'environnement dédié aux jeunes, appelé programme "Tous éco-citoyens".

Ce programme est orienté vers les scolaires de cycle 3.

Ce programme clé en main pour l'éducation à l'éco-citoyenneté est entièrement pris en charge et animé par la CC2T. Il est co-construit avec l'Inspection de l'Education Nationale.

Il aborde 3 thématiques : les déchets ; la biodiversité ; l'énergie.

Le programme se compose pour chaque classe inscrite de 2 jours complets répartis sur l'année, comportant différentes interventions en classe et une visite d'un site en lien avec la gestion des déchets.

Pour l'édition 2024/2025, 16 classes étaient inscrites, soit 366 élèves.



LES DECHETS



### XI-4- 2- Interventions diverses

Modifier les comportements en matière de gestion des déchets nécessite de sensibiliser les habitants à la nécessité de pratiquer le geste de tri d'une part, mais également et surtout de réduire l'impact de son mode de vie sur l'environnement en adoptant des pratiques générant un minimum de déchets.

Cette prévention des déchets est proposée dès le plus jeune âge en école (maternelle et primaire puis collège et lycée) et s'illustre également à travers diverses manifestations à destination du grand public.

L'animation dans toutes les classes de 6<sup>ème</sup> de la Croix de Metz à Toul, les interventions auprès de tous les élèves de première année du Lycée Professionnel de Toul, les animations lors de manifestations locales (« L'Ecole des Champions » à Ecrouves, le Kamidon du LPR, la Fête Interculturelle du 1<sup>er</sup> mai à Toul), les animations lors de la Semaine du Développement Durable et celle de la Réduction des Déchets... sont quelques exemples d'interventions menées par les agents du service déchets.

## **XI- 5- Bonnes pratiques des entreprises**

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés s'appuie sur une association professionnelle locale, Parole d'Entreprise qui regroupe 200 adhérents.

Parole d'Entreprise se donne pour missions d'informer les entreprises adhérentes sur la réglementation environnementale, de les conseiller et de les accompagner dans des démarches d'écologie industrielle territoriale (EIT).

Ainsi, à l'échelle de Parole d'Entreprises et quel que soit le secteur d'activité, chaque entreprise peut réduire son impact environnemental en optimisant et/ou valorisant les flux (matières, énergies, effluents, ...) qu'elle emploie et génère. Concrètement, c'est ainsi que les déchets et co-produits peuvent devenir une matière première dans une autre activité, ou que l'énergie peut provenir de la chaleur fatale d'un site voisin.

A l'heure de la transition écologique et de la préservation des ressources naturelles, cette association propose des partenariats avec le programme TEPOS du Pays Terres de Lorraine et la CCI pour optimiser l'énergie, accompagner sur l'éco-conception ou l'isolation de bâtiments, développer de nouvelles filières de valorisation des déchets, prévenir et réduire les consommations d'énergie, de matières...

A la demande des entreprises, des agents de la CC2T font des interventions dans les entreprises, pour sensibiliser sur le tri tant en entreprise qu'à la maison, ou en organisant de petits ateliers « Do I Yourself ».

## **XI- 6- Eco exemplarité des collectivités : de la CC2T aux communes**

Le but est d'encourager des actions éco-exemplaires au sein de la CC2T, entre services et au sein des communes. Ces actions résultent de la mise en application de la réglementation environnementale et de l'adéquation de solutions écologiques à des problématiques quotidiennes des services. Ces actions sont listées en annexe.

Un atelier spécifique avec le service technique intercommunal et insertion de la CC2T a eu lieu à l'automne 2025 sur le thème : les déchets verts comme ressources pour un sol vivant – éco exemplarité de la CC2T.

Cet atelier a été l'occasion de mettre en valeur les pratiques écologiques lors de l'entretien des espaces verts des communes et es terrains intercommunaux : broyage, paillage, 0 phyto, tontes raisonnées, cimetières végétalisés, compostage des feuilles mortes...

## **XI- 7- Réduction des imprimés publicitaires**

Chaque année, près de 5000 Stop Pub sont mis à disposition des relais de diffusion sur le territoire, sans compter ceux proposés à l'accueil de la CC2T :

- ✓ 300 pour Cora/Carrefour
- ✓ 2100 pour les communes rurales (100/commune)
- ✓ 500 pour la commune de Toul
- ✓ 600 pour les communes urbaines (200/commune)
- ✓ 600 pour la piscine
- ✓ 700 sur les manifestations, animations stands divers

## **XI- 8- Promotion du compostage individuel et partagé**

### **XI-8- 1- Compostage individuel**

La CC2T propose à la vente avec prise en charge de 50 % du tarif d'achat des composteurs individuels et du petit matériel (bioseau, aérateur de compost).

Les opérations de vente peuvent se dérouler au siège de la CC2T ou lors de l'organisation de commandes groupées avec une livraison directement en un point de la commune.

En 2025 a été réalisé un atelier de construction DIY de composteurs au jardin nourricier de Toul.

### **XI-8- 2- Compostage partagé**

Les éléments de ce paragraphe sont disponibles au paragraphe : [VII-2- 2- Les composteurs partagés](#)

## XI- 9- Promotion du jardinage au naturel

La CC2T participe depuis plusieurs années à la Quinzaine nationale « Tous au Compost » qui a lieu entre mars et avril. Cet événement est l'occasion de mettre en lumière les actions de la CC2T en matière de compostage, de broyage, de paillage, et de jardinage au naturel.

En 2025, 20 sessions de jardinage au naturel – compostage couplées parfois avec des distributions de compost de la CC2T et des opérations de broyage ou un atelier pour les enfants ont été proposées.

Sont également menés :

- des chantiers de construction de haie sèche
- des opérations ponctuelles de broyage de branchages à domicile
- des distributions de compost issu des sites de la CC2T
- des SOS compost
- une opération de collecte des déchets dangereux chez un professionnel, avec la visée des phytosanitaires



En 2025, la CC2T a organisé 18 distributions de compost sur les communes de d'Avrainville, Charmes la Côte, Bruley (2 bennes), Chaudeney (2 bennes), Choloy Ménilot, Domèvre en Haye, Ecrouves (4 bennes), Foug (3 bennes), Jaillon, Lagney, Lucey, Pagney-derr-Barine, Pierre la Treiche, Toul, Tremblecourt.

## XII- Annexes

## XII- 1- Liste des composteurs partagés

| COMMUNE               | ADRESSE                                                    | Année installation | Type                           |
|-----------------------|------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| ANDILLY               | Cimetière (point tri)                                      | 2024               | partagé                        |
| ANSAUVILLE            | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| AVRAINVILLE           | Ateliers Municipaux - Rue Haudrée                          | 2022               | partagé                        |
| BICQUELEY             | Chemin le long de la Bouvade                               | 2023               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | A gauche de la Déchèterie verte                            | 2018               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | Intersection rue du Relais / Route de Nancy                | 2023               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | Rue du Breuil                                              | 2023               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | Rue Herbue Chalin                                          | 2023               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | Voie communale le Hameau de Grandchamp                     | 2023               | partagé                        |
| BOIS DE HAYE          | Sexey - parking cimetière (point tri)                      | 2023               | partagé                        |
| BOUCQ                 | Rue Haute - parking de la Maison pour Tous                 | 2024               | partagé                        |
| BOUCQ                 | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| BOUVRON               | Rue de Savonnières (point tri)                             | 2018               | partagé                        |
| CHARMES LA COTE       | Rue du Han                                                 | 2017               | partagé                        |
| CHARMES LA COTE       | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| CHAUDENEY SUR MOSELLE | RD77 - entrée de village (point tri)                       | 2024               | partagé                        |
| CHAUDENEY SUR MOSELLE | Ecole primaire du Mont Hachey                              | 2024               | établissement, accès restreint |
| CHAUDENEY SUR MOSELLE | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| CHOLOY MENILLOT       | Rue de Toul - entrée de village - à côté du point tri      | 2024               | partagé                        |
| CHOLOY MENILLOT       | Placette rue du Gué                                        | 2024               | partagé                        |
| DOMEVRE EN HAYE       | PARKING - au dessus du point tri                           | 2023               | partagé                        |
| DOMEVRE EN HAYE       | Camping naturiste                                          | 2023               | établissement, accès restreint |
| DOMGERMAIN            | Résidence Ages et Vie - 1 Ter Rue de la Gare               | 2021               | établissement, accès restreint |
| DOMGERMAIN            | Périscolaire - 25 Rue de la Gare                           | 2022               | établissement, accès restreint |
| DOMMARTIN LES TOUL    | Parc de la Mairie                                          | 2022               | partagé                        |
| DOMMARTIN LES TOUL    | Rues Pasteur - Cugnot Lorrain                              | 2023               | partagé                        |
| ECROUVES              | Siège social CC2T                                          | 2016               | partagé                        |
| ECROUVES              | Place René Nouveau                                         | 2023               | partagé                        |
| ECROUVES              | Quartier la Madeleine (à côté de la salle)                 | 2023               | partagé                        |
| ECROUVES              | Rue Gabriel Leroy                                          | 2023               | partagé                        |
| ECROUVES              | Rue René Thénod (arrêt de bus Rostand)                     | 2023               | partagé                        |
| ECROUVES              | Domaine des Hautes terres (point tri)                      | 2023               | partagé                        |
| FONTENOY SUR MOSELLE  | ÉGLISE - entrée par le portail du cimetière                | 2022               | partagé                        |
| FONTENOY SUR MOSELLE  | VIAPOSTE - Parc Logistique sud Lorraine, 1 rue de l'Europe | 2025               | établissement, accès restreint |
| FOUG                  | Au Chaoué (rte de Laneuveville derr. Foug)                 | 2023               | partagé                        |
| FOUG                  | Rue du Dr Schneider                                        | 2023               | partagé                        |
| FOUG                  | Rue du Luton - Gendarmerie / Ecole des Lutons              | 2023               | partagé                        |
| FOUG                  | Parking du bourg - rue du Général de Gaulle                | 2023               | partagé                        |
| FRANCHEVILLE          | Rue Jeanne Martin (point tri)                              | 2023               | partagé                        |
| GONDREVILLE           | Parking du cimetière, route de Nancy (RD400)               | 2023               | partagé                        |
| GONDREVILLE           | Place de la Grève                                          | 2023               | partagé                        |
| GONDREVILLE           | Rue des Vergers                                            | 2023               | partagé                        |
| GONDREVILLE           | Rue Transversière du Four                                  | 2023               | partagé                        |
| GONDREVILLE           | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| JAILLON               | Rue du Château                                             | 2024               | partagé                        |
| JAILLON               | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| MANONCOURT EN WOEVRE  | Rue de la Haie la Croix                                    | 2024               | partagé                        |
| MANONVILLE            | Cimetière                                                  |                    | cimetière                      |
| ROYAUMEIX             | Ehpad Centre Brancion au 11 Bis rue Carnot                 | 2023               | établissement, accès restreint |
| ROYAUMEIX             | Chemin des Jardins (point tri)                             | 2024               | partagé                        |

| COMMUNE              | ADRESSE                                                | Année<br>installation | Type                           |
|----------------------|--------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| SANZEY               | Cimetière                                              |                       | cimetière                      |
| TOUL                 | Port de France                                         | 2015                  | partagé                        |
| TOUL                 | Jardins de l'Hôtel de Ville                            | 2019                  | partagé                        |
| TOUL                 | Crèche la Louvière - 149 allée de la Louvière          | 2014                  | partagé                        |
| TOUL                 | Bâtiment Faïencerie - Avenue Clémenceau                | 2017                  | partagé                        |
| TOUL                 | 100 bis rue Albert Denis - Quartier Saint Evre         | 2017                  | partagé                        |
| TOUL                 | Bâtiment Fournier - Rue Louise Michel (point tri)      | 2021                  | partagé                        |
| TOUL                 | Rue Terrasses de l'Embanie (point tri)                 | 2024                  | partagé                        |
| TOUL                 | Rue Rémond Mathieu (point tri)                         | 2024                  | partagé                        |
| TOUL                 | Centre socio-culturel Michel Dinet (face au Lidl)      | 2021                  | établissement, accès restreint |
| TOUL                 | Foyer AEIM - avenue Kennedy                            | 2021                  | établissement, accès restreint |
| TOUL                 | Toul Habitat - siège social (sur le parking)           | 2023                  | établissement, accès restreint |
| TOUL                 | Foyer La Cuesta Bâtiment Honnegger rue Clos des Grèves | 2024                  | établissement, accès restreint |
| TOUL                 | Collège de Rigny                                       | 2024                  | établissement, accès restreint |
| TREMBLECOURT         | RD10 dir. Manoncourt (point tri derrière haie)         | 2024                  | partagé                        |
| TRONDES              | Rue de Geneveaux                                       | 2024                  | partagé                        |
| VILLEY LE SEC        | Camping                                                | 2022                  | établissement, accès restreint |
| VILLEY SAINT ETIENNE | Cimetière                                              |                       | cimetière                      |

## XII- 2- Animations de sensibilisation

| Date                 | OBJET                                                                                                                                                                                                                      | THÈME                 | NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES                                                                                                                                              |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09-janv              | Sensibilisation des écodélégués de 1ères et de terminales sur la question des textiles (impacts environnementaux et sociaux, conso, solutions, challenge textile sur 2 semaines) ; 15-16 et 17/01 puis friperie semaine 04 | PRÉVENTION            | 8 écodélégués formés sur 20 ; 2 profs, 1 documentaliste. 53,4kg de vêtements/chaussures et couvertures récoltés                                                                |
| 14-janv              | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                                                                      | DECHETS ALIMENTAIRES  | 28 personnes présentes, 29 BIOSEAUX MARRONS distribués                                                                                                                         |
| 14-janv              | Animation tri/prévention Tous éco citoyens                                                                                                                                                                                 | PRÉVENTION / TRI      | 30 élèves de CM2                                                                                                                                                               |
| 15-janv              | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                                                                      | DECHETS ALIMENTAIRES  | 7 personnes présentes, 8 BIOSEAUX MARRONS distribués                                                                                                                           |
| 18-janv              | Animation produits ménagers maisons avec le PNRL                                                                                                                                                                           | PRÉVENTION            | 8 familles engagées dans le programme Défi famille piloté par le PNRL (10 adultes et 9 enfants)                                                                                |
| Du 28 janv au 25 fev | Animation tri LPR                                                                                                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 11 classes d'élèves entrants soit 165 élèves                                                                                                                                   |
| 06 fev               | Animation zéro déchet (tawashi/beewrap)                                                                                                                                                                                    | PRÉVENTION            | 12 éco délégués                                                                                                                                                                |
| 07-fevr              | Animation compostage - les animaux du sol                                                                                                                                                                                  | PRÉVENTION BIODECHETS | 20 élèves CP/CE1                                                                                                                                                               |
| 10 fev               | Atelier fabrication cosmétiques                                                                                                                                                                                            | PRÉVENTION            | 15 adolescents                                                                                                                                                                 |
| 18-fevr              | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                                                                      | DECHETS ALIMENTAIRES  | 1 BIOSEAU VERT / 12 BIOSEAUX MARRONS ; 12 personnes présentes                                                                                                                  |
| 20-fevr              | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                                                                      | DECHETS ALIMENTAIRES  | 1 BIOSEAU VERT / 13 BIOSEAUX MARRONS ; 14 personnes présentes                                                                                                                  |
| 25-fevr              | Animation compostage - les animaux du sol                                                                                                                                                                                  | PRÉVENTION BIODECHETS | 22 élèves CE1/CE2/CM1                                                                                                                                                          |
| 27-fevr              | Animation compostage - les animaux du sol                                                                                                                                                                                  | PRÉVENTION BIODECHETS | 24 élèves CM1/CM2                                                                                                                                                              |
| 28-fevr              | Toucher des écorces - conte - les animaux du sol                                                                                                                                                                           | PRÉVENTION BIODECHETS | 50 élèves PS/MS et MS/GS                                                                                                                                                       |
| 01-mars              | Animation compostage - paillage ; plantations d'arbre dans le verger pédagogique                                                                                                                                           | PRÉVENTION BIODECHETS | Grand public ; 53 personnes présentes dont 22 enfants                                                                                                                          |
| 03-mars              | Animation tri et réduction des déchets IME                                                                                                                                                                                 | TRI / RECYCLAGE       | 15 ado/adultes                                                                                                                                                                 |
| 03-mars              | Broyage à domicile                                                                                                                                                                                                         | PRÉVENTION BIODECHETS | 5 adresses ; 1/2 journée de broyage                                                                                                                                            |
| 06-mars              | Broyage à domicile                                                                                                                                                                                                         | PRÉVENTION BIODECHETS | 8 adresses ; 1 journée de broyage                                                                                                                                              |
| 06-mars              | Visite Envie LPR                                                                                                                                                                                                           | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 32 élèves de 2nde                                                                                                                                                              |
| 06-mars              | Atelier eau cycle 3 sur mini forum organisé par MAIF                                                                                                                                                                       | ENVIRONNEMENT         | 2 classes de CM1/CM2 de Toul - 40 élèves                                                                                                                                       |
| 11-mars              | Visite Le Relais Tous écocitoyens                                                                                                                                                                                          | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 25 élèves de CE2/CM1 et 26 élèves de CM2                                                                                                                                       |
| 13-mars              | Animation tri/prévention E2C                                                                                                                                                                                               | PRÉVENTION / TRI      | 20 jeunes                                                                                                                                                                      |
| 20-mars              | Visite Le Relais Tous écocitoyens                                                                                                                                                                                          | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 22 élèves de CM1 et 24 élèves de CM2                                                                                                                                           |
| 20-mars              | Repair café                                                                                                                                                                                                                | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 1, personne, 1 appareil réparé, un 2ème HS                                                                                                                                     |
| 27-mars              | Animation tri RAMPE                                                                                                                                                                                                        | TRI / RECYCLAGE       | 12 enfants et 8 adultes                                                                                                                                                        |
| 29-mars              | Distribution de compost + animation compostage/jardinage au                                                                                                                                                                | PRÉVENTION BIODECHETS | 21 personnes sensibilisées au compostage-paillage-haie                                                                                                                         |
| 29-mars              | Collecte des DDS                                                                                                                                                                                                           | TRI / RECYCLAGE       | 50 personnes sensibilisées sur les questions de tri et notamment le tri des DDS, 6 personnes sont venues déposer des déchets chimiques soit 4 caisses de 70 litres remplies    |
| 31-mars              | SOS compost chez l'habitant                                                                                                                                                                                                | PRÉVENTION BIODECHETS | 3 adresses, 1 pour monter un composteur acheté à la CC2T + conseils paillage et 2 pour des conseils. A renouveler sur une plage de 15 jours pour voir si cela a plus de succès |
| 01-avr               | SOS compost chez l'habitant                                                                                                                                                                                                | PRÉVENTION BIODECHETS | 2 adresses.                                                                                                                                                                    |
| 02-avr               | Visite de jardins (des poètes) et conseils de gestion des déchets verts, eau, choix de plantes adaptées au changement climatique, découverte des pieds de murs et plantations d'arbres                                     | PRÉVENTION BIODECHETS | 18 personnes. Visite complète.                                                                                                                                                 |
| 05-avr               | CONTES bibli Gondreville / troc de plantes / atelier décoctions de plantes / atelier greffage / compostage-perma / mandala de graines                                                                                      | PRÉVENTION BIODECHETS | 40 adultes + 20 enfants (contes/atelier mandalas de graines)                                                                                                                   |
| 09-avr               | VISITE ST CAMILLE ET ATELIER GRELINETTE/PERMACULTURE                                                                                                                                                                       | PRÉVENTION BIODECHETS | 3 adolescents ; 7 participants ; 3 animateurs                                                                                                                                  |
| 11-avr               | Conférence métha (avec Grdf) + Visite méthanisation /                                                                                                                                                                      | ÉNERGIE VERTE         | 6 personnes ; aucun élu ; décevant pour la participation mais                                                                                                                  |
| 12-avr               | Distribution de compost + ANIMATION jardinage au naturel                                                                                                                                                                   | PRÉVENTION BIODECHETS | 31 personnes sensibilisées (Toul, Gondreville, Lucey, Velaine)                                                                                                                 |
| 04-avr               | Visite Envie Tous écocitoyens                                                                                                                                                                                              | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 24 élèves de CE2/CM1 et 25 élèves de CM1/CM2                                                                                                                                   |
| 07-avr               | Animation crèche sur le tri                                                                                                                                                                                                | TRI / RECYCLAGE       | 14 enfants                                                                                                                                                                     |
| 07-avr               | Animation fabrication produits maison                                                                                                                                                                                      | PRÉVENTION            | 20 enfants de 8 à 12 ans                                                                                                                                                       |
| 08-avr               | Animation crèche sur le tri                                                                                                                                                                                                | TRI / RECYCLAGE       | 9 enfants                                                                                                                                                                      |

| Date          | OBJET                                                                                                                                                                     | THEME                 | NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES                                                         |
|---------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| 08-avr        | Ateliers tournants sur le tri et la réduction des déchets (fabrication tawashi et emballages cadeaux et jeu de coopération sur le tri + jeu sur la réduction des déchets) | TRI / RECYCLAGE       | 30 jeunes de 7 à 11 ans du centre de loisirs du Châtelet                                  |
| 10-avr        | Visite déchèterie + boutiques Restore/Envie Autonomie                                                                                                                     | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 7 collégiens de la Croix de Metz                                                          |
| 10-avr        | Ateliers tournants sur le tri et la réduction des déchets (fabrication tawashi et emballages cadeaux et jeu de coopération sur le tri + jeu sur la réduction des déchets) | PRÉVENTION / TRI      | 30 jeunes de 7 à 11 ans du centre de loisirs des Acacias                                  |
| 24-avr        | Animation eau école                                                                                                                                                       | ENVIRONNEMENT         | 45 élèves de CM1-CM2                                                                      |
| 01-mai        | Fête interculturelle 1er mai - Info textiles et réemploi avec collecte exceptionnelle textiles                                                                            | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 100 visiteurs / 18 sacs de 30L collectés répartis entre le Relais et le CSC (soit 150 kg) |
| 05-mai        | Visite STEP Tous éco citoyens                                                                                                                                             | ENVIRONNEMENT         | 44 élèves de CM                                                                           |
| 06-mai        | Visite STEP Tous éco citoyens                                                                                                                                             | ENVIRONNEMENT         | 38 élèves de CM                                                                           |
| 13-mai        | Visite STEP Manonville                                                                                                                                                    | ENVIRONNEMENT         | 45 élèves de CM1-CM2                                                                      |
| 15-mai        | Visite STEP Tous éco citoyens                                                                                                                                             | ENVIRONNEMENT         | 43 élèves de CM                                                                           |
| 15-mai        | Atelier DIY guinguette Port de France SDD                                                                                                                                 | PRÉVENTION            | 8 personnes                                                                               |
| 16-mai        | Repar café                                                                                                                                                                | RÉEMPLOI / PRÉVENTION |                                                                                           |
| 17-mai        | Repar café sur l'eau (bar à eaux, éco gestes)                                                                                                                             | ENVIRONNEMENT         | 8 personnes                                                                               |
| 20-mai        | Animation tri Vatelot                                                                                                                                                     | TRI / RECYCLAGE       | 23 élèves de CM1/CM2                                                                      |
| 22-mai        | Animation tri Vatelot                                                                                                                                                     | TRI / RECYCLAGE       | 24 élèves de CP et 26 élèves de CE1                                                       |
| 24-mai        | Vente groupée de composteurs individuels + distri de compost                                                                                                              | PRÉVENTION BIODECHETS | 6 personnes ; 3 composteurs 600L, 3 bioseaux, 1 aérateur vendus                           |
| 24-mai        | Forum parentalité - atelier sur l'impact du numérique et collecte téléphones et ordinateurs portables                                                                     | ENVIRONNEMENT         | 1 tablette collectée / 10 familles (soit 30 personnes) sensibilisées                      |
| 26-mai        | Visite STEP Tous éco citoyens                                                                                                                                             | ENVIRONNEMENT         | 54 élèves de CM                                                                           |
| 27-mai        | Animation tri et/ou réduction plastique (avec réalisation bougie en cire) et/ou tri et valorisation biodéchets - Jardin des mûres                                         | TRI / RECYCLAGE       | 700 enfants de 6 à 10 ans                                                                 |
| 27-mai        | Sensibilisation du personnel des crèches la Louvière et Rollin à l'utilisation des couches lavables - fondamentaux du projet                                              | PRÉVENTION            | 32 personnes                                                                              |
| 01-juin       | Fête de la nature - compostage/paillage/haie sèche et biodiversité                                                                                                        | PRÉVENTION BIODECHETS | 20 personnes (+1 couple en CL)                                                            |
| 02-juin       | Animation tri Vatelot                                                                                                                                                     | TRI / RECYCLAGE       | 22 élèves de CE2/CM1                                                                      |
| 02-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 17 personnes sensibilisées et dotées - 17 BIOSEAUX                                        |
| 03-juin       | Animation tri Vatelot                                                                                                                                                     | TRI / RECYCLAGE       | 28 élèves de CM2                                                                          |
| 04-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 22 personnes sensibilisées et dotées - 22 BIOSEAUX                                        |
| 05-juin       | Animation tri Vatelot                                                                                                                                                     | TRI / RECYCLAGE       | 26 élèves de CE2                                                                          |
| 04-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 10 personnes sensibilisées et dotées - 10 BIOSEAUX                                        |
| 6-juin        | Animation compostage / bestioles                                                                                                                                          | PRÉVENTION BIODECHETS | 1 classe de CP = 25 élèves                                                                |
| 09-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 13 personnes sensibilisées et dotées - 15 BIOSEAUX                                        |
| 10-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 35 personnes sensibilisées et dotées - 35 BIOSEAUX                                        |
| 11-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 30 personnes sensibilisées et dotées - 30 BIOSEAUX                                        |
| 11-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 20 personnes sensibilisées et dotées - 20 BIOSEAUX                                        |
| 12-juin       | Repair café                                                                                                                                                               | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 4 personnes                                                                               |
| 12-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 16 personnes sensibilisées et dotées - 16 BIOSEAUX                                        |
| 13-juin       | Portes ouvertes OPH - Biodéchets                                                                                                                                          | PRÉVENTION BIODECHETS | 17 personnes - 6 bioseaux bruns remis                                                     |
| 16-juin       | Atelier DIY CSC Malraux                                                                                                                                                   | PRÉVENTION            | 8 personnes                                                                               |
| 16-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 9 personnes sensibilisées et dotées - 9 BIOSEAUX                                          |
| 17 et 18 juin | Carrefour des déchets                                                                                                                                                     | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 30 personnes (Bretagne, Lunel, Deux Sèvres, Territoire de Belfort....)                    |
| 18-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 17 personnes sensibilisées et dotées - 17 BIOSEAUX                                        |
| 18-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 4 personnes sensibilisées et dotées - 4 BIOSEAUX                                          |
| 20-juin       | Matinée des écodélégués au collège Amiral de Rigny                                                                                                                        | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 65 élèves de la 6ème à la 3ème                                                            |
| 23-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 13 personnes sensibilisées et dotées - 13 BIOSEAUX                                        |
| 25-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 7 personnes sensibilisées et dotées - 7 BIOSEAUX                                          |
| 25-juin       | Animation prévention des déchets - Foyer Cordier                                                                                                                          | PRÉVENTION            | 5 personnes - FLOP - ne pas reconduire cette animation                                    |
| 25-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 3 personnes sensibilisées et dotées - 4 BIOSEAUX                                          |
| 30-juin       | Rencontre territoriale Grand Est - visite Meuse compost (compostage et métha)                                                                                             | PRÉVENTION BIODECHETS | 15 personnes                                                                              |
| 30-juin       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 5 personnes sensibilisées et dotées - 6 BIOSEAUX                                          |
| 02-juil       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | 6 personnes sensibilisées et dotées - 9 BIOSEAUX                                          |
| 02-juil       | Animation et distribution des bioseaux et sacs krafts                                                                                                                     | DECHETS ALIMENTAIRES  | personnes sensibilisées et dotées - BIOSEAUX                                              |
| 08-juil       | Animation DIY centre de loisirs                                                                                                                                           | PRÉVENTION            | 14 enfants et 3 adultes                                                                   |
| 23-août       | Festival Scène au Vert                                                                                                                                                    |                       | annulé                                                                                    |
| 24-août       | Festival Scène au Vert - Animation Impression végétale                                                                                                                    | PRÉVENTION            | 30 personnes                                                                              |
| 18-sept       | Repair café                                                                                                                                                               | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 3 personnes                                                                               |
| 19-sept       | World cleanup day - nettoyage nature avec SOGEA                                                                                                                           | ENVIRONNEMENT         | 15 personnes                                                                              |
| 30-sept       | Animation impact numérique éco délégués collège de Rigny                                                                                                                  | ENVIRONNEMENT         | 25 éco délégués                                                                           |

| Date   | OBJET                                                                                                                                                                            | THÈME                 | NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES                                                                                                   |
|--------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02-oct | Atelier fabrication de box compostage                                                                                                                                            | COMPOSTAGE            | 25 personnes ; 4 partenaires (Toul, PTDL, CCAS, Jardins gondrevillois)                                                              |
| 02-oct | Visite Envie par élèves LPR Toul                                                                                                                                                 | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 35 élèves et 5 encadrants                                                                                                           |
| 04-oct | Fête de la soupe - stand anti gaspi alimentaire et ENS                                                                                                                           | PRÉVENTION BIODECHETS | 30 personnes sensibilisées avant étape de dégustation - 200 personnes ont goûté la soupe                                            |
| 06-oct | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 25 élèves de CM1/CM2                                                                                                                |
| 06-oct | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 23 élèves de CE2/CM1                                                                                                                |
| 10-oct | Permanence pied d'immeuble Toul Habitat                                                                                                                                          | PRÉVENTION            | 3 personnes                                                                                                                         |
| 13-oct | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 27 élèves de CM1                                                                                                                    |
| 14-oct | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 22 élèves de CM2                                                                                                                    |
| 14-oct | Sensibilisation sur la réparation / le bonus réparation, les repar'cafés, les solutions locales                                                                                  | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 22 personnes                                                                                                                        |
| 14-oct | Atelier pratique grainothèque - comment créer une grainothèque ? Rappel compostage                                                                                               | PRÉVENTION BIODECHETS | 5 personnes dont 2 de Charmes la Côte (projet grainothèque/troc de plantes)                                                         |
| 15-oct | Stand d'information compostage, collecte des restes alimentaires : les consignes de tri et les biodéchets comme ressource pour                                                   | PRÉVENTION BIODECHETS | 53 personnes ; dotation de 13 bioseaux bruns                                                                                        |
| 16-oct | Animation découverte du compostage ; explication du processus de compostage, les matières organiques acceptées, les animaux du sol                                               | COMPOSTAGE            | 12 personnes dont 1 extérieure au groupe des jardiniers amateurs (autre RDV pour les jardiniers au même moment d'où moins de monde) |
| 17-oct | Projection débat d'un film du festival Alimen'Terre ; Film "On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain" auprès                                                       | PRÉVENTION BIODECHETS | 90 élèves et 10 professeurs                                                                                                         |
| 17-oct | Bourse seconde main - voyage Québec                                                                                                                                              | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 5 familles ont déposé. 35 articles au total / 15kg ; 23 articles vendus / 9,9kg de réemploi ; 65% d'articles vendus                 |
| 18-oct | REPAR'CAFE + stand d'info sur le bonus réparation, conseils d'entretien des appareils...                                                                                         | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 15 personnes rencontrées                                                                                                            |
| 19-oct | FETE DE LA COURGE - stand compostage/paillage/haie sèche/jardinage au naturel/lactofermentation                                                                                  | PRÉVENTION BIODECHETS | 58 personnes dont la plupart très intéressées par la lactofermentation                                                              |
| 22-oct | Périscolaire - animation Halloween - mandalas de graines et                                                                                                                      | PRÉVENTION BIODECHETS | 2 enfants !!!                                                                                                                       |
| 25-oct | Matinée verte = Chantier participatif haie sèche / infos compostage - utilisation des déchets verts du jardin comme ressource - haies naturelles / Broyage de déchets verts chez | PRÉVENTION BIODECHETS | 1 personne de Domgermain qui a des vergers. Sinon le groupe déjà formé de Lagny. Mauvais temps FLOP                                 |
| 03-nov | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 17 élèves de CE1-CE2                                                                                                                |
| 04-nov | Animation graines - découverte des graines alimentaires et du rôle des graines dans la nature                                                                                    | PRÉVENTION BIODECHETS | 17 enfants                                                                                                                          |
| 04-nov | Projection débat d'un film du festival Alimen'Terre ; Film "On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain"                                                              | PRÉVENTION BIODECHETS | 5 personnes                                                                                                                         |
| 07-nov | Projection débat d'un film du festival Alimen'Terre ; "Leurs                                                                                                                     | PRÉVENTION BIODECHETS | 15 personnes                                                                                                                        |
| 12-nov | Les déchets verts comme ressources pour un sol vivant - écoexemplarité CC2T Que faire des tailles de branches ?                                                                  | PRÉVENTION BIODECHETS | 14 personnes                                                                                                                        |
| 13-nov | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 21 élèves de CM1-CM2                                                                                                                |
| 13-nov | Visite maraîchage local et bio, alimentation durable                                                                                                                             | PRÉVENTION BIODECHETS | 19 personnes dont 1 du jardin partagé de Foug et 12 du                                                                              |
| 14-nov | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 14 élèves de CM1                                                                                                                    |
| 14-nov | Projection débat d'un film du festival Alimen'Terre ; Film "Transmettre"                                                                                                         | PRÉVENTION BIODECHETS | 21 personnes                                                                                                                        |
| 15-nov | REPAR'CAFE                                                                                                                                                                       | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 12 personnes                                                                                                                        |
| 18-nov | Visite ENVIE / RESTORE                                                                                                                                                           | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | 16 personnes                                                                                                                        |
| 18-nov | Projection débat d'un film du festival Alimen'Terre ; Film "On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain"                                                              | PRÉVENTION BIODECHETS | 21 personnes                                                                                                                        |
| 19-nov | Utilisation du compost du composteur partagé (soutirage) + que                                                                                                                   | COMPOSTAGE            | 6 personnes                                                                                                                         |
| 21-nov | Animation ST2I                                                                                                                                                                   | TRI / RECYCLAGE       | 7 personnes                                                                                                                         |
| 23-nov | REPAIR'CAFE                                                                                                                                                                      | RÉEMPLOI / PRÉVENTION |                                                                                                                                     |
| 24-nov | Fabrication de produits ménagers - Les alternatives à la cuisine /                                                                                                               | PRÉVENTION            | 20 personnes                                                                                                                        |
| 25-nov | Expo couches + atelier de découverte des couches lavables                                                                                                                        | RÉEMPLOI / PRÉVENTION | FLOP - 1 personne de Manonville - personne de la Croix de                                                                           |
| 26-nov | Focus sur le tri des emballages ménagers / écoconsommation                                                                                                                       | TRI / RECYCLAGE       | FLOP - 1 personne de Toul - 3 animatrices. Faire sur                                                                                |
| 27-nov | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 24 élèves de CM2                                                                                                                    |
| 27-nov | Paillages, les matières organiques comme ressources du sol,                                                                                                                      | PRÉVENTION BIODECHETS | 20 personnes (Toul, Charmes, Choley, Domgermain)                                                                                    |
| 28-nov | Animation ST2I                                                                                                                                                                   | TRI / RECYCLAGE       | 6 personnes                                                                                                                         |
| 02-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 22 élèves de CE2-CM1 et 20 élèves de CM1-CM2                                                                                        |
| 04-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 20 élèves de CM1-CM2                                                                                                                |
| 08-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 20 élèves de CM1-CM2                                                                                                                |
| 11-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 27 élèves de CE1-CE2                                                                                                                |
| 11-dec | Repair café                                                                                                                                                                      | RÉEMPLOI / PRÉVENTION |                                                                                                                                     |
| 15-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 25 élèves de CM1                                                                                                                    |
| 16-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 25 élèves de CM2                                                                                                                    |
| 18-dec | Animation Tous écocitoyens tri et réduction des déchets                                                                                                                          | TRI / RECYCLAGE       | 23 élèves de CM1-CM2                                                                                                                |

## XII- 3- Les revues de presse

### XII-3- 1- Animations de sensibilisation au tri



samedi 15 mars 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 25  
199 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

## Broyage à domicile : gestion écologique des déchets verts

Deux agents de la communauté de communes, Grégory et Dorian, ont sillonné le village pour broyer les végétaux des habitants inscrits à l'opération.

Grâce à un programme de l'ADEME soutenant la gestion de proximité des déchets verts, la CC2T a récemment acquis un broyeur multivégétaux. Transportable en remorque d'un véhicule utilitaire, cet outil communautaire se déplace facilement à domicile et est utilisé dans les 41 communes des Terres Toulaises, de novembre à mars, hors période de nidification. Les agents interviennent chez les habitants inscrits et laissent à leur disposi-

tion le broyat, idéal pour un paillage naturel.

Les communes peuvent également bénéficier de cet équipement, avec une formation de leurs employés à tarif préférentiel.

Cette initiative encourage la réutilisation des déchets verts sur place, promeut le « jardinage au naturel » et réduit l'afflux en déchetterie. Rappelons qu'il est interdit de brûler ces déchets, leur combustion libérant des particules fines nocives pour la santé et l'environnement.

Cette initiative promeut une gestion durable et économique

des déchets verts, réduisant les coûts pour la collectivité et favorisant la réutilisation des matières sur place. ■



Les agents de la CC2T passent les végétaux au broyeur.



vendredi 4 avril 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 25  
220 mots - ⌚ 1 min




---

 TOUL ET ENVIRONS—LAGNEY
 

---

## Broyage sur place : une solution écolo qui séduit les habitants

Depuis quelques années, les membres de l'association l'Echineau, en partenariat avec la Communauté de Communes Terres Toulaises, proposent aux habitants du village un service de « nettoyage nature ».

Une journée, qui a pour but de mettre l'accent sur le broyage des déchets verts sur place (résidus de taille et d'élagage, petites branches). Cette initiative évite de multiplier les déplacements à la déchetterie.

C'est sous un beau soleil, que les bénévoles de l'Association se sont retrouvés, Place de

l'ancienne gare. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts toute la journée du samedi et ont joué les prolongations au lendemain du week-end pour broyer plusieurs mètres cubes de déchets verts préparés par une quinzaine de foyers. Des foyers qui apprécient cette action en milieu rural.

Ces broyats seront utilisés pour les massifs et jardins de la commune.

En parallèle, cette journée a permis la poursuite de la construction de la haie sèche, située au bord du terrain de foot. Une haie qui s'est agran-

die grâce au travail des bénévoles. Elle atteindra bientôt une cinquantaine de mètres. Un intérêt environnemental car cette haie, composée de branchages, constitue une solution simple pour accueillir les oiseaux et autres insectes. Prochaine édition à l'automne. ■



Opération broyage de déchets verts lors de la Journée verte.



mercredi 9 avril 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
247 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—GYE

## Sensibilisation au compost et aux gestes écologiques

Depuis le 29 mars et jusqu'au 12 avril se tient la 12<sup>e</sup> édition de l'opération initiée par le réseau compost citoyen sous forme d'ateliers autour du compost dans toute la France. Un atelier animé par la CC Terres Toulaises en association avec l'ADEME (agence de transition écologique) a permis aux habitants de s'informer sur la valorisation des déchets alimentaires et verts sous forme de compostage. 6 mois sont le temps nécessaire avant la distribution du compost. Durant cette période les déchets verts sont broyés, mis en tas pour décomposer, remués une fois puis tamisés. Des techniques simples et naturelles peuvent favoriser un recyclage sur

place et éviter des voyages en déchetterie. Découvertes des atouts de la haie sèche, des alternatives naturelles aux pesticides, favoriser la biodiversité, comment préparer des purins de plantes, avoir les bons gestes pour arroser efficacement, comment bien pailler son jardin ? Les Gynois ont pu récupérer les fascicules mis à leur disposition pour acquérir les bons réflexes écologiques. Une distribution gratuite de compost à clos cet atelier.

### ► Nouveaux ateliers :

- Mercredi 9 avril 10-12 h « Grelinette et permaculture »
- Institut St-Camille - Bois-de-Haye

- Vendredi 11, 9 h-12 h « Dans les coulisses de la méthanisation » ? Conférence avec GRDF et visites. Energia à Géville (55). - Samedi 12 : compostage et jardinage au naturel. Découvertes d'astuces pratiques. Station d'épuration RD 908 Lucey.

Ateliers sur inscriptions au 06 35 52 32 30 ■



L'occasion pour les habitants de découvrir les techniques de compostage et les bonnes pratiques écologiques.



vendredi 7 février 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
133 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—MÉNIL-LA-TOUR

## Vers la réduction des déchets

Un partenariat entre la communauté de communes et le Gip Arc-en-Ciel vient d'être mis en place pour sensibiliser les enfants aux gestes écoresponsables ainsi qu'au gaspillage alimentaire.

Un système de récupération des déchets alimentaires vient d'être instauré, les enfants devront trier leurs déchets alimentaires, épluchures, restes de repas recyclables pour les déposer dans des bacs appropriés.

De quoi appréhender les bases du recyclage des déchets alimentaires. Ils pourront ainsi se rendre compte des quantités qui peuvent parfois être jetées.

La mise en pratique de cette activité ludique, permet également de réduire considérablement les déchets qui sont jetés à la poubelle. Une initiative qui trouve son intérêt auprès de tous et dont le but est la préservation de l'environnement. ■



Procédure pour un geste écoresponsable



mardi 15 avril 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
188 mots - ⌚ 1 min



DU TOULOIS AU PAYS DE COLOMBEY—GONDREVILLE

## Jardiner, troquer : une matinée fertile à la médiathèque

**S**amedi matin à la médiathèque, les amateurs et les curieux étaient accueillis sur la place des Fossés à un petit marché de troc (graines, plantes, boutures) et d'échanges.

Kélig Leclerc, de la CC2T, avait installé son petit matériel pour donner de bons conseils pour composter et mieux jardiner. On pouvait s'initier au greffage.

Jérôme Marchal, à l'initiative des jardins gondrevillois où l'on pratique la permaculture,

proposait plusieurs variétés de graines de courge, de jeunes pousses d'asters, d'iris, d'ail décoratif, de géranium odorant. On pouvait apporter ses trésors et repartir avec la promesse de découvertes à installer dans son jardin. On pouvait aussi venir les mains vides et emporter une belle touffe d'asters.

À l'étage de la médiathèque, Emeline Morel enchantait les enfants avec les aventures de « Bicorne », l'escargot qui a appris à lire sur les étiquettes des légumes du potager de M.

Dulaurier, l'histoire d'un couple chantant « À la claire fontaine » et « Savez-vous planter les choux ».

L'atelier mandala à partir de graines a eu un grand succès. ■



Les complices du jardin gondrevillois partagent conseils et astuces.



mercredi 23 avril 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
100 mots - ⌚ < 1 min



TOUL ET ENVIRONS—LUCEY

## Distribution de compost

**S**ous un soleil éclatant, s'est déroulée la distribution de compost organisée par la Communauté de Communes Terres Toulaises.

Plus de 30 personnes de Lucey et des environs qui se sont déplacées pour venir récupérer ce précieux « or vert », véritable trésor pour nos jardins.

L'événement a été animé par Kélig Leclerc, chargée de mission prévention des déchets, présente pour répondre aux questions des participants.

Ce fut aussi un bel échange entre passionnés, où novices et

les jardiniers aguerris ont partagé astuces, techniques et encouragements. ■



Jean-Marc est venu faire le plein d'« or vert ».



jeudi 27 mars 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
327 mots - 1 min



TOUL—COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES TOULOISES

## « Tous au compost ! » : des actions concrètes pour l'environnement

Dans le cadre de l'opération nationale « Tous au compost », la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) propose de nombreuses animations autour de la réduction des déchets et de la pratique du compostage de proximité durant la quinzaine de l'évènement, du 29 mars au 12 avril.

**D**u 29 mars au 12 avril, l'évènement national « Tous au compost ! » fait son grand retour avec pour objectif de promouvoir le compostage de proximité, qu'il soit domestique ou partagé. « Le geste du compostage peut sembler anodin, mais il permet à chaque citoyen d'agir concrètement pour un environnement dans lequel il joue un rôle décisif », souligne Kelig Leclerc, chargée de prévention des déchets au sein de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T).

### Des ateliers pour tout savoir sur le compostage

La collectivité participe à l'évènement pour la douzième année consécutive en organisant divers rendez-vous sur son territoire. Au programme de

ses « matinées vertes », des ateliers de compostage et de jardinage au naturel, un chantier de construction d'une haie sèche, des échanges de conseils et astuces de jardinage, la visite des espaces verts de la ville de Toul avec le jardinier en chef ou bien encore la découverte d'une unité de méthanisation et d'un site de compostage. Une innovation cette année : les ateliers « SOS compost ». Ses participants pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé à domicile. Un expert les aidant à installer ou améliorer leur composteur grâce à des conseils pratiques. Trois dates sont à noter pour ces rendez-vous : lundi 31 mars, quartier Saint-Mansuy à Toul ; mardi 1er avril, quartier Mont-champ à Gondreville et jeudi 3 avril, quartier La Madeleine à

Écrouves. Le nombre de participants étant limité, il est nécessaire de s'inscrire préalablement auprès de la CC2T, au 06 35 52 32 30. ■



Comme chaque année, la CC2T participe à « Tous au compost ! » en proposant de nombreux rendez-vous sur son territoire.

par Didier Humbert

Liste complète des rendez-vous sur  
[www.terrestouloises.com](http://www.terrestouloises.com)



samedi 29 mars 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 23  
131 mots - ⌚ 1 min



TOUL ET ENVIRONS—ÉCROUVES

## Les plus petits mobilisés pour l'environnement

**L**es animatrices du Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes Terres Toulaises (CC2T) organisaient une séance de motricité jeudi matin à la salle Lamarche. 11 assistantes maternelles, avec leurs 24 tout-petits dont elles assurent la garde, avaient répondu présentes. C'était aussi l'occasion d'initier ces jeunes enfants aux gestes de tri. Elphie, du pôle environ-

nement de la CC2T avait déployé tout un attirail concret pour attirer leur attention. Répartis par petits groupes, ils découvraient tour à tour les objets à trier et les bacs correspondants. Ils collaient des gommettes colorées sur les images de bacs adéquats. Une manière ludique pour sensibiliser les adultes de demain à la préservation de la planète dès leur plus jeune âge. ■



Collage des gommettes colorées.



mercredi 2 avril 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 23  
213 mots - ⌚ 1 min



TOUL—TOUL

## Un commerce toulais a collecté des déchets chimiques avec la CC2T

La Communauté de communes des Terres Toulaises a trouvé un partenaire pour collecter des déchets chimiques venant de particuliers. Cela s'est passé samedi au Magasin Vert.

**S**amedi 29 mars, la Communauté de Communes des Terres Toulaises a organisé, en partenariat avec un commerce toulais, une collecte exceptionnelle des déchets chimiques des particuliers.

Suite à l'idée portée par Elphie Quintard, ambassadrice du tri et de la prévention, et par Cynthia Manuelli, responsable du Magasin Vert, de nombreux particuliers ont profité de leur passage dans le magasin afin d'y déposer leurs déchets.

Un totem et un stand installés à l'entrée du commerce permettaient à chacun de s'informer plus avant sur le traitement de ces déchets sensibles, mais également sur le tri des déchets en général.

Ainsi, Maurice a déposé un bidon de produit chimique vide lors de son arrivée dans le magasin, précisant « avoir eu connaissance de cette collecte dans le journal ».

« Cette manifestation fait suite à une première opération similaire organisée dans un autre

commerce toulais au mois de novembre 2024. Elle permet, outre la collecte, d'informer, de sensibiliser et de rappeler que les produits dangereux doivent être déposés à la déchetterie », a expliqué Elphie Quintard. ■



De nombreux déchets chimiques dangereux ont été déposés par les particuliers.



vendredi 7 mars 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 25  
295 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

## Ateliers scolaires : découverte du jardin et de la biodiversité

En amont de la journée de plantation des arbres, des ateliers pédagogiques ont été organisés pour sensibiliser les élèves de maternelle et de primaire à la biodiversité et au compostage. Une manière ludique de découvrir le rôle essentiel des petites bêtes du sol et des arbres dans l'écosystème.

Il y a près d'un an, la commune a lancé un projet participatif pour aménager le terrain des Chenevières. Afin d'apporter un aspect pédagogique, notamment auprès des plus jeunes, le groupe d'habitants volontaires a sollicité Kélig Leclerc de la CC2T. Ainsi, en préparation de la journée de plantation des arbres, Kélig a animé des ateliers « jardin » dans chaque classe de maternelle et primaire. Pour les plus jeunes, elle a relaté un conte sur le rôle crucial des petites bêtes du sol. Puis, grâce à une boîte à bestioles, tous les enfants ont découvert l'importance de ces créatures et leurs superpouvoirs. Par exemple, le ver de

terre, doté de cinq cœurs, peut ingérer 270 kg de terre par an, tandis que le collembole peut sauter l'équivalent de la tour Eiffel s'il était de taille humaine.

Les enfants ont ensuite appris à écrire les noms de ces animaux et les ont coloriés selon leur inspiration. Elle a également expliqué le fonctionnement du compost, enseignant aux enfants comment équilibrer matières sèches et humides pour obtenir un compost riche. Contrairement à certaines idées reçues, on peut aussi y mettre des coquilles d'œufs écrasées et des mouchoirs.

Enfin, Kélig a présenté les arbres qui devaient être plantés le samedi : la forme de leurs feuilles, leurs fruits. Un autre moment fort autour de la nature, où petits et grands contribueront à embellir cet espace. ■



Kélig présente quelques-uns des arbres à planter.



dimanche 22 juin 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
152 mots - 1 min



TOUL—TOUL

## Les jeunes au nettoyage estival du quartier Croix-de-Metz

Le 18 juin, Toul Habitat a renouvelé une opération citoyenne de ramassage de déchets devenue un rituel placé sous le signe de la convivialité et du partage.

Répartis en petits groupes, les jeunes de « Jeunes et citoyens », des membres du Conseil Citoyen et de la CC2T ont été accompagnés pour cette action par les personnels de Toul Habitat.

« L'investissement des personnes présentes a permis de ramasser 33 kg de déchets sur les différents espaces du quartier et je les en remercie. Nous sommes très fiers de ce résultat » a déclaré David Claussin responsable proximité à Toul Habitat et pilote de cette action.

La journée s'est achevée par un goûter bien mérité à la salle Oury, pour le plus grand plaisir de tous. ■



La mobilisation de tous a permis de ramasser 33 kg de déchets.

Plus de photos sur le site [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)



samedi 24 mai 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
295 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—CHOLOY-MÉNILLOT

## Réparer plutôt que jeter : un atelier solidaire au Café villageois

Dans une ambiance conviviale, le Repair'café du Café villageois des 7 Sources a permis aux habitants de redonner vie à leurs objets défectueux, évitant ainsi le gaspillage.

Dans une époque où la consommation rapide et le gaspillage sont omniprésents, le Repair'café du Café villageois des 7 Sources se présente comme une alternative précieuse.

Cet événement, organisé, vendredi 16 mai, avait pour but d'inviter les habitants à venir réparer leurs objets du quotidien plutôt que de les jeter.

Pendant que certains sont en train de jouer aux cartes, d'autres au bar sirotant une boisson rafraîchissante, dans une pièce attenante transformée en un véritable atelier de bricolage, deux dépann'acteurs de l'association Echogestes, en association avec la CC2T d'Écrouves, Jean-Marc et Jean,

sont présents avec des habitants pour réparer ensemble des objets, afin de leur offrir une seconde vie.

*« On agit pour la planète »*

« Les gens apportent des objets que l'on répare gratuitement et si nous trouvons une pièce cassée, c'est la personne qui l'achète bien sûr. »

Didier a remis en état une centrale vapeur d'une habitante. Juste à côté, Jean-Louis s'acharne sur son grille-pain défectueux à trouver la panne pour retrouver son pain grillé lors de son petit-déjeuner. Quant à Stéphane, il trouve une petite panne sur un jouet chien musicien : « Je pensais que c'était les piles, mais j'ai

un collecteur tout rouillé. » Tous sont unanimes : « En réparant plutôt qu'en jetant, on limite les déchets et on agit pour la planète. »

Le Café villageois des 7 Sources, véritable cœur battant du village, accueille régulièrement des initiatives favorisant l'échange et la convivialité. ■



Le principe, c'est d'apprendre en même temps à éventuellement réparer ce qu'on a apporté ou tout du moins s'y intéresser.



lundi 29 septembre 2025  
Édition(s) : Edition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 20  
143 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—TOUL

## World cleanup day : des milliers de déchets ont été ramassés

Lors de l'édition 2025 du « World cleanup day », comprendre « journée mondiale du nettoyage de la planète », plusieurs organismes se sont regroupés « pour participer localement au nettoyage de la nature ». Ainsi ils étaient une quinzaine de volontaires vendredi après-midi à se retrouver, le long du chemin de Fracallet à Toul (ancienne route de Gondreville), avant d'arpenter les abords pour col-

lecter les déchets abandonnés dans la nature. Autour de Boris Gérard de Sogéa, Elphie Quintard de la CC2T, la ville de Toul et la société Le Fourgon.

Le bilan de la collecte est éloquent, deux matelas, un aspirateur, quantité de bouteilles en verre... au total plusieurs m<sup>3</sup> de déchets.

Et, dès leur ramassage, les déchets étaient triés, plastiques,

verres, papiers... Ensuite, direction la déchetterie. ■



Les participants ont collecté des déchets hétéroclites.



jeudi 2 octobre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
338 mots - 1 min



TOUL—TOULOIS

## Des ateliers pour apprendre à jardiner au naturel

Dans le cadre de la Fête du sol vivant, la communauté de communes Terres Toulaises organise plusieurs rendez-vous pédagogiques autour du compostage et du jardinage au naturel. Objectif : sensibiliser le public à la valorisation des déchets verts.

Dans le cadre de la 3<sup>e</sup> édition de la Fête du sol vivant, un événement national porté par le Réseau Compost Citoyen, la CC2T vous propose plusieurs animations et stands d'information pour vous faire découvrir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de la santé à travers une meilleure gestion des déchets verts.

► **Vendredi 10 octobre** de 16 h 30 à 18 h – Manoncourt-en-Woëvre : stand d'information sur le compostage, le paillage, la haie sèche et le jardinage au naturel (dans le cadre du marché des producteurs locaux).

► **Mardi 14 octobre** de 11 h à 12 h – Toul, centre socioculturel Michel-Dinet : atelier pratique : comment créer une grainothèque ? Complété de conseils sur le compostage.

► **Mercredi 15 octobre** – Toul, marché : stand d'information sur le compostage, la collecte des restes alimentaires, les biodéchets, les consignes de tri et les jardins partagés.

► **Jeudi 16 octobre** de 9 h à 11 h – Toul, jardin nourricier, lieu-dit de la vacherie, situé près de la rue Champagne : animation découverte du compostage.

► **Samedi 19 octobre** de 10 h à 18 h – Pierre-la-Treiche, ferme de la Chaudeau (dans le cadre de la Fête de la courge) : stand d'information sur le compostage, le paillage, la haie sèche, le jardinage au naturel et la lactofermentation.

► **Vendredi 24 octobre** de 16 h 30 à 18 h – Tremblecourt : stand d'information sur le compostage, le paillage, la haie

sèche et le jardinage au naturel (dans le cadre du marché des producteurs locaux).

► **Samedi 25 octobre** de 9 h à 12 h – Lagney, stade de foot – place de l'Ancienne Gare : matinée verte, broyage de déchets verts chez l'habitant(e) /chantier participatif haie sèche, animation « comment recycler les déchets verts dans son jardin ? »



Les visites et ateliers ont lieu dans les jardins de passionnés.



mercredi 29 octobre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
291 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—DOMMARTIN-LÈS-TOUL

## Vers la création d'un repair café permanent dans la commune

Habitants et représentants d'associations locales se sont retrouvés à l'invitation de la municipalité et de la CC2T afin d'étudier la possibilité de création d'un repair café pérenne dans la commune. Dans l'immédiat, les intéressés pourront donner une seconde vie à leur petit électroménager lors d'un repair café organisé le 23 novembre.

Une dizaine de personnes, composée de représentants d'associations locales et d'habitants, a répondu à l'invitation conjointe du maire de Dommartin-lès-Toul et de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) pour une réunion d'information cruciale. L'objectif de cette rencontre était d'évaluer la faisabilité de la création d'un repair café pérenne sur la commune.

Pour guider les acteurs locaux dans cette démarche, les participants ont pu échanger avec des réparateurs aguerris bénévoles, ainsi qu'avec le président de l'association Écho-gestes, Dominique Sacco.

Basée à Nancy, cette structure est spécialisée dans l'accompagnement des initia-

tives visant à mettre en place ce type d'atelier.

### Réduire les déchets, développer le lien social

Le concept du repair café, qui s'inscrit dans une double démarche de réduction des déchets et de développement du lien social, est un atelier de réparation d'objets du quotidien. Il s'appuie sur les compétences d'habitants bricoleurs bénévoles pour aider les citoyens à réparer ensemble leurs appareils tombés en panne, dans un cadre convivial.

### Un concept à découvrir le 23 novembre

En attendant de connaître la suite donnée à cette rencontre prometteuse, le public est

d'ores et déjà invité à un repair café, le dimanche 23 novembre, de 9 h à 12 h, à l'espace Dom'inno de Dommartin-lès-Toul.

L'occasion idéale pour découvrir le concept, faire réparer un objet et peut-être susciter de nouvelles vocations de « répar'acteurs » bénévoles. ■



Les participants du tout premier atelier repair café, en septembre 2024.



jeudi 6 novembre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 27  
126 mots - 1 min



SORTIR—BOIS-DE-HAYE

## Bois-de-Haye « Leurs champs du cœur », le vrai coût de notre alimentation

Dans le cadre du festival AlimenTERRE, événement international sur l'alimentation durable et solidaire, la Communauté de communes des Terres toulaises propose plusieurs cinés débats ouverts à toutes et à tous. Comment assurer une production alimentaire de qualité, rémunératrice pour celles et ceux qui la produisent et accessible au plus grand nombre ? C'est cette question

apparemment insoluble qui sert de point de départ à un tour de France de 15 agriculteurs et agricultrices qui nous parlent de leurs galères, des solutions possibles, de la beauté du métier aussi. Documentaire de Mickaël Denis-Shi. ■



Moissonneuse-batteuse dans un champ d'orge d'hiver. Photo Pascal Brocard

Projection le vendredi 7 novembre à 19 h 45, dans la salle polyvalente de Bois-de-Haye.

## Toul • Visite de la ferme maraîchère de la Chaudeau



La ferme de la Chaudeau se visite avec le maraîcher Sébastien Zehnacker. Photo Mathéo Calot

Dans le cadre du festival AlimenTERRE, événement international sur l'alimentation durable et solidaire, la communauté de communes Terres Toulaises propose une visite ouverte à toutes et à tous.

À Pierre-la-Treiche, le jeudi 13 novembre, de 14 h à 15 h 30, Sébastien Zehnacker fera découvrir son exploitation.

Inscription par mail à [contact@terrestoulaises.com](mailto:contact@terrestoulaises.com) ou au 03 83 43 23 76. Prévoir des bottes, covoiturage possible.

## XII-3- 2- Aménagement des sites de gestion des déchets verts



mercredi 30 avril 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
481 mots - 2 min



TOUL ET ENVIRONS—TOULOIS

## La plate-forme de déchets verts opérationnelle à Domgermain

Après cinq mois de travaux, la nouvelle déchèterie verte communautaire située entre le centre de Domgermain et Bois-le-Comte est en fonctionnement. La communauté de communes Terres toulaises a financé ce projet à hauteur de 400 000 € HT.

Olivier aura été patient. Les végétaux qu'il déverse ce matin-là, à coups de fourche, dans l'une des cellules en béton de la déchèterie verte de Domgermain, il les aura stockés avant de pouvoir s'en débarrasser. La transformation de cette plate-forme de déchets verts communautaire située sur la commune de Domgermain a en effet entraîné une fermeture de cinq mois pour travaux.

Mais Olivier affiche son contentement, même s'il trouve « un peu étroits » les deux espaces destinés à recevoir ses restes de tonte. « Le site est propre et accessible. Il y avait des trous avant et puis des rats. » Avec le retour des beaux jours et du gazon qui pousse, Olivier compte fréquenter l'endroit une fois toutes les trois semaines, « en fonction de la météo ». Il n'empêche, jeudi, il a déjà prévu de revenir.

## Accessible tout le temps

Ce site d'environ 3 000 m<sup>2</sup> accueillait déjà une déchèterie verte de plus petite taille. Jean-Luc Starosse, vice-présidente à la communauté de communes

Terres toulaises (CC2T) qui a commandité ces travaux, explique que ce projet de transformation est né suite à une étude menée pour rationaliser les petites plates-formes de déchets verts dont beaucoup de communes de la CC2T disposent.

La réhabilitation des sites de Foug et de Domgermain a ainsi été décidée. Cette dernière a été choisie car elle est la plus importante du secteur avec 100 tonnes de végétaux reçus par an. Coût du chantier ? 400 000 € HT.

En pratique, ce site est accessible aux habitants de la CC2T, sans badge, 24 h/24 - un système de vidéosurveillance traquera les éventuels fraudeurs, à savoir les professionnels qui doivent se tourner vers une autre filière de recyclage vert.

## Du broyat bientôt en libre-service

Comme dans une déchèterie classique, les usagers s'engagent sur cette plate-forme en voiture, sur des voies bitumées formant un circuit, pour y déposer leurs déchets dans l'une ou l'autre des deux

cellules centrales, matérialisées par des blocs en béton. Cet amoncellement de végétaux est ensuite transporté tous les trois ou quatre jours par un agriculteur de Gye, conventionné avec la CC2T, pour être stocké en partie haute du site, un espace non ouvert au public où les déchets se verront transformés sur place en copeaux, puis en broyat, à raison de trois fois par an.

Cette matière « redescendra » ensuite vers une troisième cellule présente sur le site de dépôt, rendant ces végétaux finement hachés disponibles aux usagers pour qu'ils paillent leurs plantations... Et la boucle sera bouclée. ■



Cette déchèterie verte est la plus importante du secteur avec 100 tonnes de végétaux reçus par an, Photo S.M.

par Stéphanie Mansuy



mercredi 24 septembre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 24  
285 mots - 1 min



TOUL ET ENVIRONS—DOMGERMAIN

## La nouvelle plateforme à déchets verts en exemple

Des élus de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulais ont visité la plateforme de traitement des déchets verts, récemment réaménagée par la communauté de communes Terres Toulaises. L'occasion d'échanger sur les pratiques de valorisation et de compostage.

C'est Jean-Luc Starosse, vice-président de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T), qui a organisé la visite. Parmi les visiteurs, le président Philippe Parmentier, maire d'Ochey. « Notre communauté de communes compte 11 000 habitants regroupés dans 38 villages répartis sur 380 km<sup>2</sup>. Nous bénéficions de neuf micro plateformes. Le territoire très vaste ne permet pas de faire de mélange de végétaux, comme ici à Domgermain. On n'a pas la même qualité de compost. » Jean-Luc Starosse en profite pour retracer l'historique de la plateforme de Domgermain, à l'origine un simple terrain mal délimité, dont il a détaillé les problématiques : impraticable

en période pluvieuse, déposes anarchiques, barrière d'accès régulièrement forcée et fermeture au public pendant les opérations d'exploitation.

### Un chantier de près de 500 000 €

C'est pourquoi le site a fait l'objet d'un chantier d'aménagement qui a coûté près de 500 000 € qui a duré tout l'hiver dernier. La réouverture au public a eu lieu le 22 avril.

Le site dispose désormais d'une zone de dépose en dur séparée de la zone de traitement. Un bassin en aval permet la récupération des eaux pluviales. Un mat de vidéo sur-

veillance est équipé d'une caméra alimentée par un système photovoltaïque.

Les visiteurs ont découvert l'ensemble des installations en écoutant les commentaires de Sophie Mirski, responsable du service déchets de la CC2T. ■



Les visiteurs ont découvert la plateforme qui vient d'être réaménagée pour près de 500 000 €.



jeudi 4 décembre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
123 mots - < 1 min



TOUL ET ENVIRONS—VILLEY-LE-SEC

## La plateforme de déchets verts remise en état

La plateforme déchets verts a fait l'objet de travaux de réhabilitation afin d'accueillir les coupes de haies de fin d'automne.

Le conseil municipal a participé au cofinancement de ces travaux avec Terres toulaises, considérant que la remise en état de ce lieu, situé en haut de

la rue du Fort, devenait nécessaire.

Il est très fréquenté, de ce fait les camions de chargement et d'évacuation des déchets verts déposés en ce lieu sont obligés d'intervenir fréquemment ce qui a entraîné la destruction de la base de stockage de la structure de la plateforme. Dans quelques jours, elle pour-

ra à nouveau être utilisable dans de bonnes conditions. ■



Rendre le sol imperméable.

## XII-3- 3- Thématiques stratégiques déchets



mercredi 29 octobre 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 18  
793 mots - 3 min



PONT-À-MOUSSON—BASSIN MUSS[PONTA]N

### « On voulait une garantie de fermeture » : l'avenir du site d'enfouissement de Lesménils questionne

L'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Lesménils fonctionne grâce à un arrêté préfectoral. Ce dernier, signé en 2019, autorise le site d'enfouissement à accueillir les déchets jusqu'au 31 décembre 2029, ou si le vide de fosse est rempli. Aujourd'hui, à la moitié de la durée de l'arrêté, l'avenir du site reste incertain. Ce qui inquiète les habitants.

**C**ontinuera ou pas. La dernière commission de suivi organisée en préfecture pour contrôler le bilan de Suez marquait, en quelque sorte, la moitié de la durée d'exploitation du site. Si l'État et les élus locaux sont représentés, les associations de représentants des habitants de Mousson, Lesménils et Pont-à-Mousson y étaient également. Avec une question : « Quel avenir pour le site ? » Au-delà de la date butoir de l'arrêté, l'autre condition qui peut provoquer l'arrêt de l'ISDND est le remplissage du vide de fosse.

#### « C'est impératif de ne pas prolonger »

« Le problème, c'est que Suez se garde bien des projections de remplissage du trou. On ne sait pas où ils en sont, lâchent Gilles Blondin, membre de Vie à Mousson et Serge Blondeaut, membre de la Sentinelle des odeurs. Juste avec l'apport passé, on peut avoir une idée : ça ne sera pas bouché en 2029. Donc on suppose que ça ira au bout. » Ce point ne dérange pas, dans l'absolu, mais quid de l'après ? « Personne ne nous a donné de réponse. On voulait une garantie de ferme-

ture après la fin de l'arrêté. On nous a dit que ça ne se passait pas comme ça. »

#### L'exclusivité d'une décharge aussi proche

L'absence de réponse inquiète les deux associations, dans l'optique d'une prolongation d'exploitation. Le site de Lesménils en a déjà reçu plusieurs puisqu'après les vides de fouille Lesménils 1 et 2, c'est actuellement Lesménils 3 qui est en cours de remplissage. « Pour nous, en tant que représentants des riverains, c'est impératif de ne pas prolonger. » Les deux associations pointent ici les problématiques liées à l'ISDND.

Avec d'abord le sujet des odeurs. Un point récurrent qui avait fait beaucoup parler jusqu'au centre-ville de Pont-à-Mousson à l'été 2024, mais que le site avait annoncé avoir réglé. Ensuite, avec le dernier incendie causé par du lithium : « Atmo Grand Est avait relevé une explosion de soufre dans l'air en ville et Suez n'a aucun moyen de contrôler l'arrivée de lithium sur son site. »

Enfin, c'est surtout la présence du site en lui-même qui dérange. « On a une décharge d'ampleur départementale qui devrait avoir un rayonnement régional. Le choix du site est lié à une absence d'opposition politique locale. » Et si les deux membres comprennent aussi la nécessité de ce genre d'exploitation, « il n'y a pas d'intercomparaison pour trouver un site ailleurs. On a l'exclusivité d'une décharge aussi proche. Enfouir est la pire des solutions pour traiter les déchets ».

#### Impossible de prédire l'avenir

De son côté, la préfecture confirme « que, quelle que soit la procédure pour modification ou prolongation, elle fera l'objet d'une consultation publique ». Mais cela dépend donc de l'avancée de l'ISDND de Lesménils. À l'heure actuelle, Lesménils 3 est environ à moitié remplie. « On vient d'ouvrir le 4<sup>e</sup> et dernier casier », détaille Eric Dumolin, directeur de l'activité stockage dans le Grand Est. Le site fermera-t-il en fin 2029 ? « Je n'en sais rien. »

2 **Meurthe-et-Moselle**

Grand Nancy

# Déchets alimentaires : où en est l'installation des bacs à compost ?

Un bac accessible à moins de 300 mètres pour tous les résidents de la Métropole : le déploiement de ces emplacements pour jeter les déchets alimentaires touche à sa fin. En un gros semestre, plus de 600 bacs ont été installés. Restent les bons usages. Le point avec le chargé de mission, Jérémie Soudier.

Depuis l'été 2024, la Métropole du Grand Nancy a passé la vitesse supérieure en termes de recyclage organique. Le long des rues, squares, ou aux abords d'espaces verts de la Métropole fleurissent ainsi deux types de bacs de compostage : les composteurs grutables et les abribacs.

Ces deux outils répondent au dispositif du recyclage des déchets alimentaires dans le cadre de la loi AGEC sur l'anti-gaspillage et l'économie circulaire.

## Attention aux zones classées

Démarré à Essey-lès-Nancy et Villers, le dispositif a été déployé à partir de cet été. En l'espace de 6 mois pas moins

de 600 bacs ont été installés. Au cœur du maillage, un Métrolopin doit pouvoir trouver dans un rayon de 200 mètres à 300 mètres autour de son habitation un bac de compostage.

Les dernières installations se poursuivent cette semaine à Saint-Max et se termineront d'ici le printemps par Laxou, dernière municipalité à ne pas être équipée. Reste l'ultra centre de Nancy et le quartier Blandan Haussonville en attente d'équipements pour la bonne et simple raison que les signalétiques colorées des abri-bacs ainsi que l'armature métallique des composteurs « grutables » ne correspondent pas à l'harmonie architecturale de ces zones classées.

La Métropole a ainsi été obligée de revoir sa copie et reçoit courant février les fameux bacs idéaux pour une prochaine installation.

## Les usages et les idées fausses

Alors ces bacs sont-ils les garde-manger des rongeurs comme le supposaient quelques réticents, au moment de la mise en place du dispositif ?

Chargé de mission de ce déploiement pour la Métropole, Jérémie Soudier l'affirme : « Non. Les bacs sont des cuves hermétiques, en métal, amenés à être vidés. Difficile pour un rongeur d'y accéder et d'y trouver de la nourriture. Au chapitre de nos amis les bêtes, avouons qu'un bac trop humide peut générer des mouches. D'où l'importance du broyat, du carton, pour équilibrer le mélange. »

Une peau de banane, d'agrumes, des épluchures en tous genres, des coquilles d'œufs, des os, un carton de pizza, des restants carnés ou globalement alimentaires, même les serviettes ou nappes en papier non traité se recyclent ainsi dans ces bacs. « Pour ces cartons et nappes, le mieux est tout de même de les découper. Globalement, si les résidents prennent la pleine mesure de ces bacs, et qu'ils utilisent par ailleurs les sacs jaunes de tri du plastique, le fameux sac-poubelle noir va devenir accessoire », assure Jérémie Soudier.

## La chasse au plastique

Un regard dans quelques bacs suffit à comprendre qu'il existe pourtant des mésusages.

Des déchets alimentaires emballés en sac plastique, des canisacs et canettes métalliques sont les erreurs les plus fréquentes selon Jérémie Soudier : « Pour les canisacs, il n'y a pas de débat, c'est prosaïque. De même pour les restes alimentaires enveloppés dans les sacs plastiques. S'il s'agit de sacs en matières végétales,



nous n'avons pas les moyens probants de faire la distinction du contenant avec les sacs plastiques. Comme ces anomalies d'usage sont répertoriées par l'association Eaim, trop d'erreurs dans un bac condamnent tout son contenu. L'usage des sacs en plastique est donc une pratique à bannir », rappelle le chargé de mission.

À cela une solution encore méconnue : les municipalités

de la Métropole mettent à disposition, gratuitement et logiquement sans rendez-vous, des seaux dédiés à ces déchets alimentaires.

## • Aymérie Humbert

Des bioseaux sont proposés gratuitement aux habitants en mairie des communes de la Métropole et mairies de quartier, ainsi que dans les locaux de la Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy.

## Des levées 35 % plus fréquentes qu'anticipé

S'il faut attendre quelques semaines pour connaître le tonnage global des déchets alimentaires de ce tout premier semestre, une tendance forte démontre que les usagers se sont approprié ce tri. En témoignant les composteurs grutables, d'une capacité de 800 litres relevés à

minima de 80 % de leur taux de remplissage. L'étude de mise en service avait tablé sur une fréquence de levée des composteurs grutables toutes les six à huit semaines. Elle pointe actuellement entre 3 et 5 semaines soit 35 % de mieux que l'estimation initiale.

# Une équipe de l'ESAT d'Heillecourt veille à la collecte

Avant le ramassage des bacs de déchets organiques, il faut les vérifier. Norbert et Thomas forment l'une des trois équipes, chargées de faire la tournée des bacs à déchets de la Métropole.

Ces salariés en situation de handicap de l'AEIM ESAT André-Lanciot d'Heillecourt sont pleinement impliqués dans le déploiement de ces bacs de déchets alimentaires. « On vérifie le taux de remplissage des bacs, le contenu, on recharge en broyat et l'on inscrit tout sur une application », explique Norbert, sous le regard approbateur de Thomas.

Le tout en autonomie dans un véhicule sans permis spécialement dédié.

La cheffe de service, Diane Lhuillier, mesure les effets valorisants de cette con-

vention signée en juillet avec la Métropole : « Nos trois équipes se sentent investies d'une mission d'intérêt général. Ils sont heureux dans leur travail car cela leur a aussi offert une montée en compétences et en autonomie, avec la conduite d'un véhicule sans permis et une approche numérique via l'application de renseignements des bacs. »

Au siège de l'ESAT, à Heillecourt où sont stockés l'ensemble des bacs, des CACES (aptitudes à la conduite de chariot élévateur) ont aussi été validés par le personnel sur site.

Une fois tous les bacs implantés, la Métropole a prévu un appel d'offres courant mars pour le suivi des 600 bacs. L'AEIM ESAT André-Lanciot y postule.

• A.L.H.



Chargé du suivi des bacs de déchets alimentaires, le binôme Thomas et Norbert. Photo A.L.H.



Chargé de mission pour la Métropole, Jérémy Soudier : « Trop d'erreurs dans un bac condamnent tout son contenu ». Photo A.H.

## L'installation de nouveaux abribacs prévue en 2026 en Mad & Moselle



Des abris conteneurs pour les déchets alimentaires appréciés par les villageois. Photo Chrystèle Thevenot

La communauté de communes Mad & Moselle a mis en place, en janvier, de nouveaux points d'apport volontaires spécifiques aux biodéchets. Ces abris conteneurs de petite taille sont destinés à recevoir les restes alimentaires ainsi que les mouchoirs et essuie-tout usagés. À Arnville, village de 558 habitants situé au confluent du Rupt-de-Mad et de la Moselle, le gérant du seul

commerce du village (bureau de presse et épicerie) trouve que cette initiative est constructive. D'autant « que je n'ai pas de terrain derrière mon bâtiment. Le point de collecte est bien situé, à l'entrée du bourg à proximité d'un parking », il remarque aussi que le dépliant distribué par la mairie lui a permis de comprendre la manière dont les déchets alimentaires doivent être tirés afin d'évi-

ter d'utiliser la poubelle grise. « Je reconnais que je fais plus attention à ce que je jette. » Un acte citoyen qu'il estime bon pour la planète. Toutes les communes n'ont pas encore été équipées. Le service environnement de la communauté de communes précise qu'une nouvelle mise en place d'abris conteneurs est prévue pour janvier 2026. © C. Th.

## À Lunéville, Ramdam aimerait avoir accès à un composteur partagé

Ramdam Laouar se souvient d'avoir vu passer le document sur l'obligation de trier ses déchets alimentaires.

Ce Lunévillois célibataire de 57 ans indique : « J'ai regardé un peu de quoi il s'agissait. Comme je vis seul, je produis peu de déchets alimentaires, environ un sac de 10 litres par mois maximum. Tout va dans ce sac, les épluchures de légumes et de fruits, car nous n'avons pas de composteur partagé dans la résidence où je vis. On a bien demandé à des voisins d'en faire un en commun dans leur jardin mais ils ont peur d'être envahis par les rats. J'ai entendu que certains



Ramdam Laouar aimerait avoir accès à un composteur partagé pour diminuer encore ses déchets alimentaires. Photo X. C.

baillleurs devraient équiper leurs immeubles. »

• Xavier Collin

## À 91 ans, Huguette, habitante de Toul, applique toutes les consignes de tri



La consigne de tri ne semble pas bien toujours bien appliquée. Photo Jérôme Bourguignon

Depuis l'obligation de trier les déchets alimentaires à la source par les particuliers, des bacs ont été ajoutés par la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) aux différents points de collecte. Il suffit de soulever les couvercles pour constater qu'un an après son obligation, le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la consigne n'est que peu ou mal appliquée.

Ce n'est pas le cas d'Huguette qui arpente les rues de Toul d'un pas alerte à 91 ans. « J'ai toujours été sportive, je fais du

yoga et je marche tous les jours », confie-t-elle.

Elle connaît parfaitement les consignes de tri. Des bacs sont placés à 50 mètres de la résidence Docteur-Douzain. Une distance qui ne risque pas de l'impressionner. Elle y dépose « les papiers, le carton et les biodéchets ». Quant au verre, il faut aller plus loin : « J'en profite quand je fais ma marche. » Trier, c'est simple pour Huguette et, combiné à des sorties, c'est aussi bon pour la santé !

• J. B.



Des bacs de biodéchets installés à proximité de la station Total et de la résidence Docteur-Douzain. Photo Jérôme Bourguignon



**Toulous • La com com Terres Toulaises sensibilise les ménages aux erreurs de tri de déchets et incivilités aux abords des points d'apports en brandissant la menace de coûts répercutés sur les factures**



lundi 23 juin 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 21  
556 mots - 2 min



TOUL—TOUL

## Incivilités et mauvais tris des déchets, la facture promet d'augmenter !

Un relâchement des pratiques de tri en 2025 doublé de dépôts sauvages aux pieds des conteneurs promettent de faire grimper la facture d'ordures ménagères pour les foyers de la com'com Terres Toulaises. Une campagne de sensibilisation sur cette question financière est lancée pour tenter d'inverser la tendance.

**A**ux grands discours, les élus de la com'com Terres Toulaises (CC2T) ont préféré le choc des chiffres pour mettre en garde les ménages.

Sur les affiches de la campagne de sensibilisation en cours de déploiement sur le périmètre de la CC2T, il est précisé que si les déchets et objets encombrants continuent à joncher les abords des conteneurs d'apports volontaires, la facture annuelle s'alourdira de 25 € par foyer.

Idem, si les sacs d'ordures ménagères et objets de toute sorte (étendoir à linge, lattes de parquet...) continuent à être jetés dans le conteneur jaune dédié aux matières à recycler, l'augmentation sera de 22 €, 47 € de hausse pendent donc au nez des Toulousiens si les incivilités et mauvais aiguillages de tris continuent.

### Tendance généralisée

Les Toulousiens étaient pourtant vertueux dans le tri de leurs déchets jusqu'en 2024. Début février 2025, la tendance a changé. « Ce constat n'est pas propre au territoire, c'est généralisé », signale le président de la CC2T Fabrice Chartreux.

Selon lui, des reportages télé montrant une fausse réalité du tri seraient à l'origine de ce relâchement. Un avis partagé par le vice-président chargé des ordures ménagères Jean-Luc Starosse, ainsi que les responsables de la collectivité en charge du dossier, Stéphane Boeglin et Sophie Mirski.

Tous à dire surtout que « ce relâchement a un coût ».

### Encore temps de se ressaisir

Le nettoyage des points d'apports pèse en effet 450 000 € à l'année sur les finances de la com'com et des villages. Quant aux erreurs de tri qui concernent le plus souvent des sacs d'ordures ménagères jetés dans les bennes jaunes « par méconnaissance ou négligence », elles coûteront 290 000 € en 2025 si les comportements n'évoluent pas. Le prestataire Paprec chargé du traitement des déchets recyclables recalcule en effet tout chargement dont les erreurs atteignent 30 % du volume collecté. Ces tonnes de déchets rejoignent alors l'enfouissement, ce qui ne génère pas de recette car la revente des matières recyclables

couvre 70 % des coûts de traitement.

A cela s'ajoutent les aides versées par les éco-organismes, rabotées elles aussi si le tonnage de matières baisse du fait de ces tonnages recalés. D'où ces 25 € et 22 € qui devraient être supportés par les ménages... Si rien ne change. Car oui, il est encore temps de se ressaisir clament d'une même voix élus et agents.

Pour alerter le grand public sur la question, une cinquantaine de totems surmontés de ces affiches qui se veulent chocs seront installés de manière temporaire au niveau des points d'apports volontaires identifiés comme « sensibles » sur les communes de la CC2T.

De même, un accueil physique « volant » sera proposé sur certains sites pour renseigner les usagers. Car comme le rappellent les agents communautaires « sur le flux des conteneurs verts, bleus et déchets alimentaires, les habitants sont de bons élèves ». Ils ont donc foi en une prise de conscience collective. ■



samedi 28 juin 2025  
Édition(s) : Édition de Pont-à-Mousson - Toul  
Page 26  
472 mots - 2 min



TOUL ET ENVIRONS—COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES TOULOISES

## Incinérateur à Tronville-en-Barrois : la CC2T acte l'abandon définitif du projet

Le projet d'incinérateur dans la Meuse est officiellement abandonné. En cause : des coûts de traitement des ordures ménagères jugés trop élevés pour les finances locales. Les élus communautaires ont acté la fin du projet, décidant à la place de s'adosser à la Métropole du Grand Nancy, qui dispose d'une unité de valorisation des déchets à Ludres.

Réunis en conseil communautaire ce jeudi 26 juin, les élus de la communauté de communes Terres Toulaises (CC2T) ont mis un terme définitif au projet d'unité de valorisation énergétique (UVE) à Tronville-en-Barrois, porté depuis plusieurs années en partenariat avec sept autres collectivités Meusiennes et Meurthe-et-Mosellanes.

Initialement imaginé pour anticiper l'interdiction de l'enfouissement des déchets en 2027 et pallier la fermeture imminente du centre de Pagny-sur-Meuse, le projet s'effondre sous le poids de coûts jugés insoutenables. Le coût prévisionnel de traitement est très supérieur au plafond fixé, soit 155 € HT/tonne.

### Une solution alternative avec Ludres

« Après négociations, l'unique offre transmise par la société Paprec s'élevait à 289 € HT/tonne », a détaillé le président, Fabrice Chartreux. Déjà fragilisé par le retrait d'une des collectivités du groupement d'autorités concédantes (GAC), l'avenir de l'incinérateur deve-

nait ainsi impossible à tenir économiquement.

La CC2T n'a toutefois pas tardé à se tourner vers une option de repli jugée plus avantageuse : la Métropole du Grand Nancy a accepté d'accueillir les déchets résiduels à l'UVE de Ludres, rendue disponible par la baisse globale des tonnages à traiter. Un nouveau contrat de délégation de service public est en préparation pour une durée de 10 ans, avec un prix cible de 120 €/tonne HT (hors TGAP et transport). « Cette solution permettra de respecter les échéances légales tout en assurant une gestion financièrement soutenable des déchets pour le territoire toulais. »

### 150 € pour les incivilités dans les conteneurs de tri

Déchets toujours, la CC2T doit faire face à une autre problématique de taille : le relâchement généralisé des pratiques de tri et la recrudescence des dépôts sauvages. Ordures ménagères, déchets de déchèterie, sacs noirs dans les conteneurs jaunes ou dans les composteurs partagés... les erreurs se multiplient. Résultat : des

matériaux triés dévalorisés, souvent refusés par les filières de recyclage, et des coûts en forte hausse pour la collectivité.

« Si cette tendance se poursuit, la facture risque d'augmenter pour l'ensemble des foyers », alerte la collectivité, qui lance une campagne de sensibilisation axée sur l'impact financier des mauvaises pratiques.

Pour endiguer ces incivilités et responsabiliser les usagers, la CC2T a également décidé d'appliquer le tarif forfaitaire déjà en vigueur lors de la prise en charge des dépôts irréguliers, soit 150 € par intervention pour les contrevenants débusqués. ■



Avec l'abandon du projet d'incinérateur dans la Meuse, la CC2T va se tourner vers le Grand Nancy et son centre de valorisation des déchets de Ludres. Photo Cédric Jacquot

## XII- 4- Actions de communication

### XII-4- 1- Campagne sur les incivilités

Suite à la problématique du flux des emballages contaminés par des ordures ménagères et des déchets de déchèteries, une vaste opération de communication a été menée.

La campagne est déclinée comme suit :

2 messages : les incivilités au pied des conteneurs (rouge) / les incivilités dans le conteneur (jaune)

Déployés sur les supports suivants :

- Panneaux mobiles aux points d'apports volontaires (50 TOTEM)
- Affiches sur flancs de bus + intérieur
- Affichage mairies et bâtiments communautaires
- Article magazine intercommunal de juin (+ couverture)
- Article presse

Les TOTEMS ont été mis en place et bougés ou échangés régulièrement jusqu'à la fin de l'année 2025, soit pendant 7 mois.



**CE GESTE A UN PRIX  
C'EST VOUS QUI PAYEZ**

Chaque année, le nettoyage des points de tri coûte 450 000 € aux collectivités du territoire (communes et communauté de communes).



**CE GESTE A UN PRIX  
C'EST VOUS QUI PAYEZ**

Quand on jette des ordures et des déchets de déchèterie dans un conteneur jaune (ou bleu), tout son contenu est évacué avec les ordures ménagères au lieu d'être recyclé.  
Ce mauvais tri fait perdre 61 % de recettes à la collectivité.  
Si cette situation continue, le surcoût sera de 290 000 € en 2025.



Communauté de communes Terres Toulaises - 03 83 43 23 76 - contact@terrestoulaises.com - www.terrestoulaises.com



Communauté de communes Terres Toulaises - 03 83 43 23 76 - contact@terrestoulaises.com - www.terrestoulaises.com

Parallèlement, reprise de toutes les étiquettes apposées sur les conteneurs, avec ajout des interdictions. Décollage des anciennes et collage des nouvelles.

## XII-4- 2- Réalisation de supports

### XII-4-2- a. Flyer d'utilisation des sacs pour les déchets alimentaires

# CONTENEURS À DÉCHETS ALIMENTAIRES



**Sacs acceptés (papier et kraft) ✓**

→ Les écritures sur les sacs en papier sont toutes à base d'encre végétale



boulangerie



drive



fruits et légumes



avec fenêtre en  
calque (qui se  
déchire)

Vous pouvez aussi acheter des sacs kraft au siège de la communauté de communes Terres Toulouises :

- 10 € le lot de 50 sacs
- 15 € le lot de 100 sacs

**À ne pas mettre ✗**



Sacs en plastique et bioplastique,  
même ceux dits «OK Compost»  
(ils contiennent au moins 40 % de plastique  
issu du pétrole)



Sacs avec une fenêtre plastique  
(qui ne se déchire pas)

CC2T - avril 2025 - ne pas jeter sur la voie publique



**Communauté de communes Terres Toulouises**  
rue du Mémorial du Génie - CS 40 325 Écrouve  
54 201 Toul CEDEX  
03 83 43 23 76 [contact@terrestoulouises.com](mailto:contact@terrestoulouises.com)  
[www.terrestoulouises.com](http://www.terrestoulouises.com)



## XII-4-2- b. Panneau information pour touristes

Un panneau a été conçu afin d'être disposé sur les aires d'accueil de camping-car.  
Ce panneau peut être décliné selon les lieux spécifiques d'accueil des touristes.



# ICI

# UNIQUEMENT

# LES ORDURES MÉNAGÈRES

**DÉCHETS RECYCLABLES → AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE, RUE MONSIEUR MAILLET**

### Emballages

bouteilles et flacons plastiques
pots, boîtes, barquettes
emballages métal et aluminium
sacs, sachets, films plastiques
bricks alimentaires



### Papiers et cartons

papiers, journaux et magazines
cartons bruns découpés en morceaux de moins de 40 cm
cartonnettes



### Verre

bouteilles
bocaux, pots
flacons de parfum

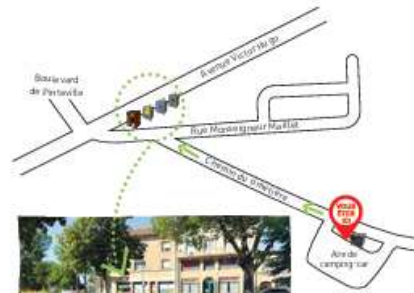


### Déchets alimentaires

peaux/pelures de fruits (y compris agrumes)
coquilles d'œuf, de noisettes, de noix
épluchures de légumes
légumes et fruits gâtés
croûtes et restes de fromage

restes de repas cuits et crus
 pains
essuie tout
marc de café et thé (avec filtre papier)
restes de viande, de poisson et crustacés






Ville de Toul  
13 rue de Rigny - 54200 Toul  
03 83 63 70 00 - [contact@mairie-toul.fr](mailto:contact@mairie-toul.fr)  
[www.toul.fr](http://www.toul.fr)

Communauté de communes Terres Tolloises  
Rue du Mémorial du Génie - 54200 Écrouves  
03 83 43 23 76  
[contact@terrestolloises.com](mailto:contact@terrestolloises.com)  
[www.terrestolloises.com](http://www.terrestolloises.com)